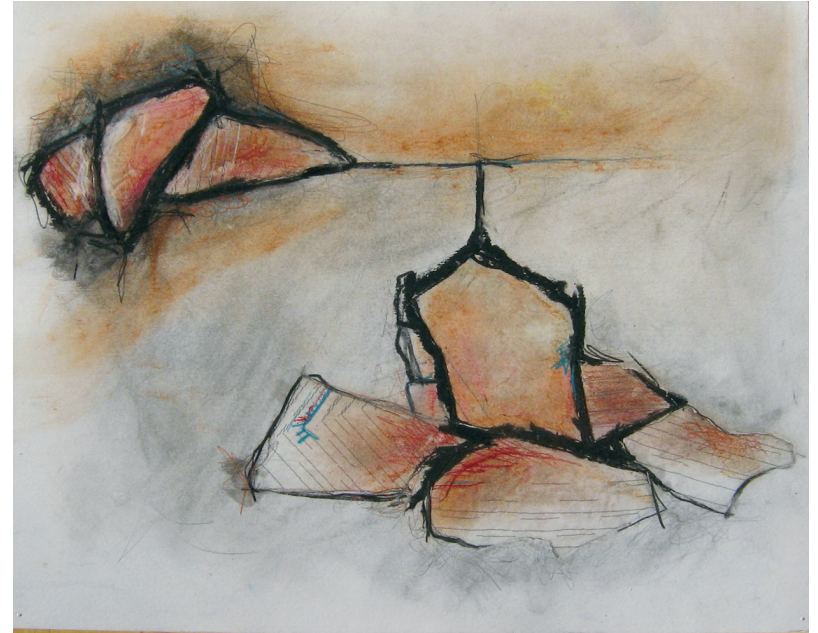




Caroline Jacques



L'ACTION NATIONALE volume XCIX numéro 8 – octobre 2009

Dossier  
**Confusion Montréal**

Le miroir belge  
**L'avenir du Québec est-il flamand?**

Primeur  
**Fernand Daoust, témoin et acteur  
d'un Québec en construction**

En couverture  
Caroline Jacques,

## CAROLINE JACQUES

Artiste multidisciplinaire et mère de trois jeunes enfants, Caroline Jacques cumule déjà plusieurs expositions. Beaucoup de ses toiles et de ses dessins font partie de collections publiques et privées. Artiste dynamique et engagée, elle mène de front sa vie de mère, de femme et d'entrepreneure avec la sensibilité de l'artiste!

C'est en 2008 qu'elle décide d'acheter une ancienne usine de meubles pour la transformer en un lieu de création et de diffusion dédié à l'art contemporain. L'atelier-galerie se trouve à Saint-Fabien, près de Rimouski.

La création de Caroline Jacques, c'est un territoire à explorer; les rivières comme les veines, le fleuve comme l'artère, le corps tout entier survolant d'une pensée les routes de sa vie.

Je vous suggère vivement de rencontrer cette femme prodigieuse. Ouvrez-vous à sa recherche artistique, vous y trouverez assurément un peu de cette vie qui bat en vous.

Aimé-Guy Beaulieu  
Mandeville, août 2009

À ce jour Caroline à déjà fait plusieurs expositions intéressantes dans diverses régions du Québec, dont une entre autres, dans la grande salle du Musée minéralogique et minier de Thetford Mines, dans le cadre des jours de la Terre.

Elle présente actuellement et jusqu'au premier novembre prochain une exposition solo de ses œuvres à sa galerie de Saint-Fabien. De plus, elle présentera en octobre une exposition à la salle Desjardins-Telus de Rimouski, ainsi qu'une autre en novembre à Rivière-du-Loup.

Les coordonnées de l'artiste :

Galerie d'art Caroline Jacques Saint-Fabien  
95, 4<sup>e</sup> Rue à Saint-Fabien (près de Rimouski)

[www.carolinejacques.com](http://www.carolinejacques.com)

[caroline.jacques@hotmail.com](mailto:caroline.jacques@hotmail.com)

(418) 725-9116

# Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise  
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction  
de la référence québécoise.*

---

**36 succursales** pour mieux vous servir

---

[simplex.ca](http://simplex.ca)

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807



# L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3  
Téléphone: 514-845-8533  
Numéro sans frais: 1-866-845-8533  
Télécopieur: 514-845-8529  
revue@action-nationale.qc.ca  
www.action-nationale.qc.ca

**Directeur:** Robert Laplante

**Directeur adjoint:** Sylvain Deschênes

**Comité de rédaction:** Dave Ancil, chercheur

postdoctoral, Chaire Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie (UQAM); Mathieu Bock-Côté, doctorant en sociologie (UQAM); Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Richard Gervais, philosophe; Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux; Pierre Serré, chercheur. **Comité de lecture:** Claude Bariteau, anthropologue (Université Laval); Jean-Jacques Chagnon; Lucia Ferretti; Alain Laramée, professeur, (TÉLUQ); Chrystiane Pelchat, enseignante; Marc Urbain Proulx, économiste, UQAC; Pierre-Paul Proulx, économiste, Université de Montréal; Paul-Émile Roy, écrivain. **Membres du jury du prix André-Laurendeau:** Jean-Louis Bourque (politologue); Julien Goyette (UQTR), Paul Sabourin (Université de Montréal); **Membres du jury du prix Richard-Arès:** Robert Comeau (Chaire Hector-Fabre UQAM); Simon Langlois (Université Laval); Michel Seymour (Université de Montréal). **Comptes rendus:** Paul-Émile Roy; Mathieu Bock Côté.

**CURIEUX UN JOUR.  
CURIEUX TOUS LES JOURS.**

---

**ABONNEZ-VOUS**



◆ On n'est jamais trop curieux ◆

## Éditorial

- Un théâtre d'ombres  
-*Robert Laplante* 4

## Articles

- Un moment d'histoire  
-*Pierre Vadeboncoeur* 11

*Primeur*

- Fernand Daout, témoin et acteur  
d'un Québec en construction  
-*André Leclerc* 18

- G-5 universitaire  
Pourquoi rompre les rangs ?  
-*Michel Seymour* 29

*Chronique internationale*

- L'avenir du Québec  
est-il flamand ?  
-*Benoît Dubreuil* 48

## Dossier

CONFUSION  
MONTRÉAL

- Montréal 2009 : Louise Harel  
tente sa chance  
Une nouvelle reine pour  
Montréal ?  
-*Pierre Serré* 66

- La nouvelle identité  
multiculturelle et la  
bruxellisation de Montréal  
-*Mathieu Bock-Côté* 100

- Enquête sur le « profilage  
racial » : le prochain coup  
de force  
-*Carl Bergeron* 121

## Lire les essais

- JEAN LALIBERTÉ  
Les fonctionnaires, Politique,  
bureaucratie et jeux de pouvoir,  
Québec 132

- MARTIN BREAUH ET FRANCIS  
DUPUIS-DÉRI (DIR.)  
La démocratie au-delà du  
libéralisme : perspectives  
critiques 134

- OMAR AKTOUF  
La stratégie de l'autruche. Post-  
mondialisation, management et  
rationalité économique 140

Robert Laplante

**UN THÉÂTRE D'OMBRES**

Les manœuvres de bluff et d'intimidation qui ont marqué la scène fédérale depuis quelques semaines, n'ont pas manqué de piquant. Le spectacle, en effet, nous donne à voir le Canada tel qu'il est dans la disposition qui est la sienne depuis toujours de ne reculer devant aucun prix pour maintenir le Québec dans son carcan. La joute politicienne a beau être compliquée, commentateurs et politiciens ont beau se lamenter sur l'instabilité des gouvernements minoritaires, rien ne semble assez outreucidant pour que le Canada et ses partis politiques se donnent la peine de se demander comment ils en sont arrivés là. Tout au plus avons-nous droit aux coups de gueules sur les séparatistes du Bloc qui empêchent la politique politicienne de ronronner ou encore aux savants rapports sur les motifs et les manières de lui couper les vivres ou de le tenir à l'écart des débats pour que les choses puissent enfin tourner rondement dans le plus meilleur pays du monde.

Le Canada s'accommode mieux de ses gouvernements minoritaires que des remises en question. Ils sont fort peu nombreux en ce pays à s'inquiéter des conséquences de l'imposition d'une constitution illégitime, à s'indigner des manœuvres d'oblitération de notre peuple ou encore à se scandaliser du vampirisme idéologique qui met la machine d'État *canadian* au service du révisionnisme historique et du sabotage de nos institutions. Et pourtant, par-delà l'arith-

métique électorale, c'est bien là l'essentiel. Le Bloc incarne tout autant la sourde volonté de résistance québécoise que le déni *canadian*.

Ceux-là qui le voient comme un empêcheur de gouverner en rond ne font pas les bons calculs. C'est vrai que les partis politiques ont du mal à se constituer une majorité sans le Québec, mais cela n'est que temporaire, circonstanciel. Les modifications à la carte électorale et le mouvement propre de la société *canadian* finiront bien par raser l'obstacle. Les autres qui voient dans ce Bloc un formidable exutoire qui permet de contenir le mécontentement québécois ne se trompent guère lorsqu'ils le considèrent comme un lubrifiant utile au fonctionnement du Canada. Ils font le pari que cette force politique ne sera qu'une force d'intégration et que ses ambivalences, en fin de compte, ne seront que bien utiles au Canada. Ils misent sur le consentement à l'impuissance et ne le voient – et c'est normal, puisqu'ils réfléchissent de le cadre de leurs institutions avec leurs schèmes de pensée – que sous la forme d'une bien originale manière qu'ont les Québécois de se rendre inoffensifs et de se trouver braves de se lamenter.

Dans un cas comme dans l'autre, la classe politique, les élites économiques et les leaders d'opinion, par-delà les humeurs passagères, s'entendent pour penser que c'est un prix qui n'est pas trop élevé pour placer la question québécoise dans sa phase de liquidation terminale. Manière d'accommodement raisonnable, cette posture contribue à rigidifier la culture politique *canadian* et, de notre point de vue, à la fragiliser. On peut, en effet, concevoir, que toute politique du Bloc qui s'écarterait un tant soit peu de la zone de compromis dont s'accommode le Canada précipiterait rapidement le gouvernement fédéral et les Chambres dans une série de crises à répétition. Jusqu'à présent, le Bloc s'est

ingénié à souffler le chaud et le froid en se cantonnant dans la logique de protestation. Il a toujours hésité à placer la confrontation au cœur de sa stratégie. Cela lui a valu des succès tactiques mais c'est une erreur stratégique grave car cela l'a obligé à s'ajuster à la dynamique *canadian* et à instrumentaliser malgré lui la capacité et les besoins du Québec de s'inscrire dans sa seule logique de développement auto-centré. Ce temps est révolu et il faudra revoir les approches.

Les manœuvres de pré-campagne électorale l'ont clairement laissé voir: le Canada n'a plus de concessions à faire au Québec sinon que celle qu'il lui sert depuis toujours, celle du double langage et de la folklorisation. La centralisation reste la tendance de fond, tendance que les engagements de réponse à la crise économique vont accroître et accélérer. Politique de financement de la recherche et des universités, commission nationale des valeurs mobilières, stratégies énergétiques, les exemples vont se multiplier de mesures qui non seulement vont coûter cher au Québec, mais encore et surtout vont accélérer l'érosion de sa capacité de cohésion nationale et la réduction de ses moyens. Le Canada poursuit son encerclement et nous enfermera dans des cadres qui nous condamnent non pas à la disparition à court terme mais bien à la sous-oxygénation chronique, le moyen par excellence de nous contraindre à la médiocrité.

Pour s'en convaincre il suffira de suivre la campagne électorale de la Ville de Montréal. Une campagne qui s'annonce d'ores et déjà affligeante tant ses premiers moments nous donnent à voir le spectacle d'une métropole émasculée, normalisée et rabaisée au rang de ville régionale enlisée dans sa gangue de provincialisation: corruption, chicanes de bouts de trottoir et querelles de structures pour mieux aménager le déclin que le Canada a programmé. Car il ne faut s'y tromper: il n'y a pas de place pour deux métropoles

au Canada et cela a des conséquences sur le Québec tout entier. Notre métropole est gravement atteinte. Et rien ne laisse penser que la campagne électorale ne nommera le mal qui la ronge.

Au contraire, nous avons déjà droit à la lâcheté démissionnaire d'une frange de parvenus qui applaudissent le baron de la rigolade qui en appelle au montréalisme pour mieux enterrer le caractère français de Montréal, renoncer aux objectifs de la loi 101 et transformer notre plus grande ville en centre d'apprentissage de l'anglais pour immigrants. Cette frange d'entretenus, mise au monde par les fonds publics et gavée de subventions s'active dans les arcanes des industries de l'*entertainment* et des médias à marchander son bri de loyauté.

Ce n'est pas un hasard si des factions péquistes constituent les principaux protagonistes de la bataille. C'est une fatalité, une preuve de plus que la cohésion nationale s'érode. Cette élection se jouera dans un théâtre d'ombres où tout le monde multipliera les envolées pour ne pas nommer les choses correctement. Montréal n'a plus de destin, ce n'est plus qu'une proie pour les carriéristes, les affairistes et autres gestionnaires de sa réduction au statut de bourgade livrée aux médiocres qui confondent les plans d'affaires et l'intérêt national. Ou qui se font visionnaires d'opérette en se gaussant de gérer l'indigence et en se consolant dans d'inoffensives envolées sur le caractère international d'une métropole en train de se déliter dans le multiculturalisme au lieu de s'assumer dans un cosmopolitisme en phase avec la culture québécoise et la langue française. Un théâtre d'ombres, vraiment.

Au moment d'écrire ces lignes, le calendrier électoral *canadien* est encore bien incertain. Ceux-là qui s'inquiètent de ce

qu'une campagne fédérale ne porte ombrage à la campagne montréalaise s'inquiètent inutilement. Les élections montréalaises sont d'ores et déjà un sous-produit de la logique de minorisation. L'avenir de Montréal dépendra de celui du Québec. Notre plus grande ville ne sera jamais une métropole dans une province qui a de moins en moins les moyens de ses ambitions. Gouverner le Québec avec les moyens que le Canada lui laisse condamne Montréal à devenir un satellite dont les orbites sont définies par des politiques fédérales qui, en dernière instance, définissent son parcours et sa vocation. □

A blurred, grayscale image of a crowd of people walking, overlaid with a large, semi-transparent white circle. The background is a light gray gradient with subtle, curved lines.

**Une épargne entreprenante  
Une finance socialement responsable**

**FONDACTION**  
**CSN** POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

[www.fondaction.com](http://www.fondaction.com) • [www.REERvert.com](http://www.REERvert.com)

# *agir pour notre monde*

**Ensemble, nos actions  
nous inscrivent  
dans un développement  
durable et solidaire.**

*Près de 10 000 membres  
dont 2536 entreprises collectives,  
organisations et associations.*



**Desjardins**

Caisse d'économie solidaire

Montréal 514 598-2122 1 877 598-2122  
Québec 418 647-1527 1 877 647-1527  
Joliette 450 753-7055 1 866 753-7055

[www.cecosol.coop](http://www.cecosol.coop)

Pierre Vadeboncoeur

## UN MOMENT D'HISTOIRE

Le syndicalisme, depuis 1950 environ et pendant quelque quinze ans, fut pour moi et quelques militants de cette époque une singulière école de vérité. Enfin, à notre niveau, sur le terrain le plus élémentaire, où en effet notre action se déroulait, il n'y avait pas autre chose que des situations simples, immédiates, individuelles, et des problèmes réels intéressant les travailleurs que nous défendions. Cette action ne se projetait pas sur le théâtre plus large qu'occupaient, eux, les dirigeants syndicaux, par exemple Jean Marchand. Notre action était délimitée par son cadre même, tout concret, immédiat, négociations, discussions ou plaidoiries. Du quotidien et seulement cela. De chaleureux contacts avec les syndiqués. Notre syndicalisme avait ce caractère d'authenticité à chaque moment. Rien de plus, rien d'autre. Cela mesurait avec exactitude le champ de notre action.

Nous étions à la racine même du fait syndical, de la problématique sociale. Il n'y avait pas entre la réalité concrète et nous l'écran des politiques à long terme. Celles-ci étaient assumées par d'autres et à un autre niveau. Nous étions plongés dans l'action directe et non dans un univers politique. Nous défendions les syndiqués et partagions leurs luttes. Il n'y avait pas de carriéristes dans le cercle restreint des permanents qui les accompagnaient ainsi. J'ai eu le bonheur d'entrer à l'emploi d'une centrale qui, à une

certaine période de l'histoire sociale ici, avait pu mettre l'accent sur l'action la plus vive et la mieux motivée, contre le patronat et contre le gouvernement Duplessis son allié. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, la CTCC, future CSN, était devenue en trois ou quatre ans la centrale la plus avancée et la plus radicale au Canada.

Ce que j'ai connu dès mon arrivée dans le mouvement, au tournant du demi-siècle, c'était du syndicalisme pur, sans phrases, honnête, hardi, et tel depuis l'arrivée de Gérard Picard à la présidence en 1946. Je le vivais quant à moi à ras du sol pour ainsi dire, parmi et avec les travailleurs, jour après jour, au plus près de leurs difficultés journalières, problèmes à résoudre sur-le-champ, dans le court terme.

Ne me demandez pas pourquoi je garde de ce temps-là un souvenir si vif. C'est que le rôle que j'avais à remplir était parfaitement authentique. Il n'y avait pas la moindre distance entre moi-même et ceux pour lesquels je travaillais. Ni écart de classe, de mentalité, de culture, car ces différences ne comptaient pas entre nous. Par rapport à eux, je me sentais si proche que véritablement je me sentais dans leur situation. Dans mon cas, j'ignore comment cette identification avait pu s'établir. Car enfin je venais d'un tout autre milieu et ne subissais pas personnellement l'oppression qu'ils vivaient eux-mêmes. Toujours est-il que j'étais le camarade de tous ces camarades.

Aucune théorie plus ou moins abstraite ne se surajoutait à cette réalité. Nul décalage idéologique ne me séparait en quelque sorte de mon action, de la vérité simple de cette action. Je ne me référais pas à des systèmes ou à des dogmatismes. Le sens de mon action était évident. Je n'avais pas besoin de l'étayer. Les autres permanents et moi savions parfaitement ce que nous faisions.

Nos partis pris étaient clairs et tranchés. Il s'agissait d'une lutte de classes, mais sans référence à la mythologie révolutionnaire. Les faits imposaient cette vision directe, que nous n'alourdissons pas par un rappel de lieux communs marxistes. Mais nous savions que les classes étaient en lutte, simplement parce que nous voyions les ouvriers affronter les patrons et le patronat, ce à quoi nous apportions quotidiennement notre concours. Le syndicalisme était en situation. Il exprimait une nécessité. Il était objectif et sa pensée l'était sans se perdre dans des concepts.

Nous étions certes influencés par la gauche et par l'histoire, tout comme l'ensemble du mouvement social depuis un siècle et demi en Occident. Mais la CTCC avait décanté cette pensée historique, peut-être à l'exemple du syndicalisme américain, ou plus précisément du CIO, plus progressiste que le reste des unions ouvrières aux Etats-Unis. Mais ici, dans le cas de la CTCC, c'est l'influence de l'Église qui fut d'abord déterminante. En réaction aux unions « neutres », elle favorisait des syndicats nationaux et confessionnels.

J'ai pratiqué un syndicalisme de terrain, quoique largement inspiré par une conscience qui ne s'isolait pas du rêve social universel, présent depuis si longtemps, forces historiques diversement aux prises avec le capitalisme un peu partout dans le monde. Pour moi, pour nous, plus immédiatement, de quoi s'agissait-il ? De situations à analyser, d'initiatives à prendre, de décisions à mettre en œuvre, et beaucoup de camaraderie, d'échanges, de fraternité, et sans le moindre artifice.

L'action peut être aussi dépouillée, aussi intègre que je le laisse entendre ici, mais pourvu qu'elle soit absolument vraie et directe. Elle l'était. Pour ma part, je prenais exemple sur deux ou trois militants qui me précédaient à peine dans

cet engagement. Je me sentais accordé à leur pensée, à leurs motivations. Je songe par exemple à Jean-Paul Geoffroy, surtout à lui, jeune avocat ayant à peu près mon âge, revenu de deux années d'étude en France et chargé tout de suite par Jean Marchand de la direction de la grève de l'amiante à Asbestos, principal centre de cette grève.

Geoffroy, le militant le plus désintéressé que j'aie connu, n'avait absolument pas d'ambition personnelle. De tous les militants de ce temps-là, il fut sans doute celui dont la pensée sociale et syndicale était la plus profonde. Il parlait peu, mais quand il le faisait, son discours, lent et mesuré, se déroulait comme une réflexion qu'il faisait à voix haute devant nous. C'était captivant. Ces propos avaient une plénitude extraordinaire, unique. Ils venaient de l'intérieur.

Le nom de Jean-Paul Geoffroy n'a pas été retenu par l'histoire, ni même par la chronique syndicale. C'est étrange. Mais on dirait que cela correspond à la modestie du personnage, celle-ci d'ailleurs parfaitement inconsciente.

Je parlais plus haut d'une « école de vérité ». Les rapports de force sont nécessairement vrais quand il s'agit de justice, vrais par l'injustice qui s'exerce, vrais par la réponse justifiée qu'elle provoque. Les motivations d'une telle lutte n'excèdent pas les raisons objectives qui l'expliquent.

Je n'ai pas rappelé le souvenir de Geoffroy pour rien. Jean-Paul illustrait par son exemple toute cette vérité, celle de la pensée, celle de l'action.

Il ne se mettait pas de l'avant comme un maître. La pensée qui inspirait son action était comme je le dis tout intérieure et son comportement reflétait cette intériorité.

La fraternité, dans une lutte juste, ne peut être fausse. Les buts sont vrais et légitimes. Je n'ai guère connu autre chose, dans cette action commune, qu'une unité de pensée et une franchise qui en était le signe sensible. Il n'y avait pas de « politique » dans notre milieu immédiat, ni d'intérêts douteux.

Les années dont je parle sont à mettre entre parenthèses. Ce milieu était lui-même une exception probablement. Je connais assez la société. Je sais que les conditions et circonstances que je vivais sont très rarement réunies. J'avais cette chance. Une fraternité constante et naturelle. Une action constamment orientée vers la justice sociale. Cet épisode, je l'ai vécu comme une rencontre de facteurs, rencontre dont peu de gens bénéficient jamais. Une minute dans l'histoire. Un simple hasard à cette échelle. □

# Grille Midi

Beaujolais AOC

2006

CCNP : +431320

Prix : 14,95\$

Représenté par  
**DAVELUY**  
Vins Yves Michaud

Agence autorisée par la Société des alcools du Québec (SAQ)

Pour obtenir notre liste de vins du terroir  
d'exception disponible à la SAQ,  
appelez au (514) 932-0654 ou  
mcdaveluy@videotron.ca



# L'ACTION NATIONALE

## *Souper conférence 2009*

Le vendredi 30 octobre 2009 à 18h

100\$

(reçu fiscal compris)

Au cabaret *Le Lion d'Or*  
1676, rue Ontario Est, Montréal



**Repas gastronomique du bistro Au Petit Extra – Conférence de M. Fernand Daoust**

Billets en vente

- à la boutique internet de L'Action nationale [www.action-nationale.qc.ca](http://www.action-nationale.qc.ca)
- par la poste à L'Action nationale, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal QC H2X 1X3
- par téléphone 514-845-8533 numéro sans frais 1-866-845-8533

## Réservez vos places pour entendre Fernand Daoust

C'est en tant que défenseur des droits des travailleurs et des travailleuses du Québec de travailler dans leur langue, que Fernand Daoust fait sa marque sur la scène publique québécoise. Dès 1959, en négociation avec des entreprises multinationales, il réclame que les discussions se déroulent en français. Membre fondateur du Mouvement Québec Français (MQF) en 1971, un organisme regroupant des organisations syndicales, culturelles et nationales vouées à la défense du français et membre du conseil d'administration de l'Office de la langue française depuis sa fondation en 1977, il intervient sans relâche sur les questions linguistiques. Fernand Daoust s'est mérité plusieurs honneurs. En 1994, le Conseil de la langue française l'honore en le décorant de l'Ordre des francophones d'Amérique. En reconnaissance de sa contribution à la cause du français, il devient en 1998, lauréat du prix Georges-Émile-Lapalme; la même année, il est nommé Patriote de l'année par la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal; en juin 2001, il est reçu Chevalier de l'Ordre du Québec. En mai 2009, il reçoit le prix Joseph-Papin-Archambault de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour s'être illustré dans la défense et la promotion du français.

## FERNAND DAOUST ET LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC FRANÇAIS\*\*

### Introduction

Fernand Daoust s'avance lentement vers le micro. Comme à l'habitude il semble calme et en contrôle. Mais il est particulièrement absorbé. Plusieurs délégués affairés ici et là dans la salle, regagnent leur place. Un silence inhabituel, fait de tension et de malaise, s'installe dans l'assemblée. Pour la première fois de la semaine, des centaines de syndicalistes anglophones installent de peine et de misère les écouteurs qui leur permettent de capter la traduction simultanée. Le silence est lourd et total lorsque le leader québécois prend la parole de sa voix forte et grave.

-- Confrère White, vous venez de faire un fantastique discours. Il est magnifique ce projet que vous avez décrit devant nous... Cependant, dans les mois à venir, à titre de président du Congrès du travail du Canada, vous aurez à vous pencher sur les relations entre la FTQ et le CTC... Depuis un quart de siècle, la FTQ avait sa place formellement, officiellement dans les structures du CTC. C'était un pacte sacré entre nous. Une tradition historique. Elle a été brisée.

---

\* Ancien conseiller à la FTQ et biographe de Fernand Daoust

\*\* Extrait de la biographie de Fernand Daoust à paraître prochainement.

Nous sommes en juin 1992, à Vancouver. Fernand Daoust, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec s'adresse au nouveau président du Congrès du travail du Canada, Bob White, au quatrième jour de la dix-neuvième Assemblée statutaire du CTC. Cette «assemblée statutaire», c'est le congrès régulier de la grande centrale syndicale canadienne, qui regroupe quelque deux millions de membres. Quelques minutes plus tôt, les délégués ont défait Guy Cousineau, le candidat de la FTQ, au poste de vice-président. Ils lui ont préféré Jean-Claude Parrot, le président canadien des Postiers.

C'est la première fois depuis la fondation de la centrale canadienne, en 1956, que les délégués n'entérinent pas le choix de la FTQ à l'un des postes de dirigeants permanents. C'est sur un ton digne, quasi solennel que Fernand Daoust annonce les conséquences probables de cette rupture historique.

-- Nous aurons à nous pencher dans les plus brefs délais sur ce message qui nous est fait de façon décisive par une bonne partie des délégués...Nous aurons à décider de notre avenir à l'intérieur du CTC avec courage et une très grande lucidité. Ce message-là, il faudra le décoder... Nous sommes humiliés, monsieur le Président. Il faut que vous le sachiez. Cette fin de non-recevoir... peut-être qu'il y a des solutions... on va décider à l'occasion d'assemblées des instances décisionnelles de la FTQ, son bureau de direction, son conseil général et nous verrons pour la suite de l'histoire...»

Après une brève réponse de White, qui s'engage à «entamer le dialogue aussitôt que possible et résoudre

ce sérieux différend», toute la délégation du Québec quitte la salle pour ne plus y revenir jusqu'à la fin du congrès le lendemain.

Cette intervention, Fernand Daoust la porte en lui depuis des décennies. Il aimerait qu'elle constitue l'aboutissement de sa carrière syndicale, entamée quarante-deux ans plus tôt. Il espère annoncer ainsi une étape décisive de l'évolution d'un mouvement auquel il a consacré le meilleur de lui-même. Il croit profondément que le mouvement syndical québécois, représenté majoritairement par la FTQ, doit jouir de la plus totale des autonomies. Pour lui, la subordination de la centrale québécoise à la centrale canadienne, telle qu'elle est décrite dans les statuts de cette dernière, constitue une aberration.

Dans les faits d'ailleurs, la centrale québécoise vit déjà une autonomie politique et jouit d'un pouvoir moral sur ses syndicats affiliés bien supérieurs à ceux que lui confèrent les textes statutaires. Sans commune mesure en tout cas avec ceux qu'exercent sur leurs affiliés les autres fédérations provinciales et le CTC lui-même. Pendant des dizaines d'années, patiemment, humblement, Fernand Daoust a contribué à façonner ce pouvoir moral de la FTQ, à donner de la substance à cette entité au départ bien diffuse et symbolique.

Dans cette intervention de Vancouver, on a tout Fernand Daoust. Homme d'espoir, il n'a jamais cessé de croire qu'on peut changer les choses. Homme d'idées, il reste fidèle à celles qui l'ont intimement lié au mouvement syndical. Homme d'action, il a la patience et constante détermination du coureur de fonds.

Personnage public moins flamboyant qu'un Louis Laberge ou un Michel Chartrand, Fernand Daoust projette une image singulière parmi les syndicalistes québécois. Grand, distingué, son éloquence nette, son vocabulaire châtié, sans sacre ni mots vulgaires, son maintien digne, voire élégant, lui confèrent une allure quelque peu aristocratique.

Les gens qui, par intérêt ou par ignorance, ne voient pas l'action syndicale, n'y voyant que confrontations et discours agressifs, ont l'habitude de faire une exception pour « Monsieur Daoust », qui ne serait pas « comme ça ». Les syndicalistes et tous ceux et celles qui gravitent autour du mouvement, qui se reconnaissent dans ses objectifs et dans ses moyens, savent que cet homme raffiné et distingué n'en n'est pas moins un militant profondément engagé, d'une exceptionnelle constance. Un homme qui, malgré sa capacité d'occuper l'avant-scène, son aisance dans la peau de leader, a le plus souvent travaillé dans l'ombre, sans chercher à accaparer quelque crédit personnel pour ses réalisations.

J'ai connu Fernand Daoust en 1968. Il avait quarante-deux ans, j'en avais vingt-cinq. C'était déjà un personnage public qui comptait au sein du mouvement syndical québécois. Il y oeuvrait depuis 18 ans et il venait de prendre la direction québécoise du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Il m'a offert un poste temporaire de « pompier » pour éteindre un feu syndical à Terre des hommes. Le site de l'Expo 67 avait en effet rouvert en 1968, transformé en une exposition permanente gérée par la Ville de Montréal. Les guides, employés d'entretien et préposés

à la restauration s'étaient découverts cotisants du syndicat des Cols bleus de la Ville de Montréal, affilié au SCFP. Leurs conditions de travail précaires et mal respectées avaient tôt fait d'allumer une contestation spectaculaire au sein de ces étudiants, inspirés et stimulés par la déferlante du mai 68 français. Nous y reviendrons...

Dès cette première rencontre, j'ai été impressionné par cet homme qui s'exprimait bien, affichait de bonnes manières, de la culture et une intégrité limpide. Il reconnaissait que l'entente collective qui couvrait les employés de Terre des hommes était bien faible, sinon injuste. De prime abord, je le sentais animé par une flamme combative évidente. Mais il ne projetait pas à mes yeux l'image que je me faisais des syndicalistes ouvriers. Surtout ceux des « unions » internationales et canadiennes affiliées à la FTQ. Je présumai que c'était un universitaire issu d'une famille bourgeoise. L'un de ces idéalistes venus prêter main forte à la classe ouvrière. Je l'aurais mieux vu à la CSN...

A son contact, au cours des décennies suivantes, j'aillais découvrir une personnalité évidemment plus complexe et plus riche que celle de l'élégant syndicaliste des scènes publiques et des entrevues avec les médias.

Il est resté à peine un an à la direction du SCFP, ce syndicat dynamique qui venait de recueillir l'adhésion des travailleurs et travailleuses d'Hydro-Québec et recrutait partout avec succès dans les municipalités, les commissions scolaires, les institutions de

santé, les universités. Très vite, ce syndicat du secteur parapublic allait devenir le plus grand syndicat de la FTQ, dépassant en nombre d'adhérents le Syndicat des Métallos, le plus grand syndicat industriel. Dès la fin 1969, Fernand Daoust quittait le SCFP pour devenir secrétaire général de la FTQ.

Quant à moi, je suis passé à la centrale en novembre 1970. Pendant toutes les années qui allaient suivre, j'ai côtoyé cet homme et j'ai appris à le connaître. J'ai eu la chance de le voir dans son action publique déterminante tant pour l'évolution du mouvement syndical que pour la société québécoise. Les longues heures passées à l'entendre se remémorer des souvenirs de jeunesse et d'âge mûr ont peu à peu corrigé l'image que je m'étais faite de lui et de ses origines.

Pourtant Fernand Daoust, bon conteur, n'a pas tendance à se livrer personnellement. Curieux, amusé par la diversité des humains, il évoque avec plaisir des personnages publics ou anonymes, leurs travers, leurs audaces, leur courage. Marqué par l'évolution profonde et accélérée du Québec, il rappelle des contextes, des événements, décrit des mentalités, des modes de vie. Il fait revivre les idées qui avaient cours à telle ou telle époque, celles qui l'ont mu, celles qu'il a combattues, mais, somme toute, il s'attribue peu de mérite. Fernand Daoust est le contraire d'un fanfaron.

Pendant plus de vingt ans, le parcours de Fernand Daoust s'est confondu avec celui de Louis Laberge et celui de la FTQ. Les deux hommes sont les principaux bâtisseurs de cette centrale. Daoust répète souvent que la FTQ c'est avant tout ses syndicats et donc ses mili-

tants, ses membres. Mais le tour de force du tandem Laberge-Daoust a été de rassembler ces syndicats et de faire d'une fédération provinciale plutôt symbolique la centrale syndicale la plus représentative et la plus influente du Québec. C'est aussi sous leur direction que la FTQ accoucha de cet instrument d'intervention économique exceptionnel qu'est le Fonds de solidarité.

Si tout cela est œuvre collective, on peut cependant attribuer à Fernand Daoust des réalisations spécifiques, qui ont marqué durablement le mouvement syndical sinon la société québécoise toute entière. Il est de ceux à qui l'on doit l'enracinement en terre québécoise d'organisations syndicales nord américaines et canadiennes qui, à l'origine, étaient très peu soucieuses de la singularité culturelle et sociologique du Québec.

Après avoir été l'un des inspirateurs et des principaux promoteurs du statut particulier de la FTQ au sein du Congrès du travail du Canada, c'est lui qui, devenu président, mena à terme ce combat. En effet, à la suite de ce congrès du CTC en 1992, que nous évoquons plus haut, il mena des négociations qui eurent pour effet d'amender de façon décisive les statuts du CTC. Depuis, la FTQ jouit d'une autonomie politique et administrative qualifiée de «souveraineté-association» au sein du mouvement syndical canadien.

Son combat, Fernand Daoust l'a aussi mené sur le plan politique: militant au NPD, il fut de ceux qui tentèrent d'y faire prendre en compte les aspirations profondes des Québécois et Québécoises. Il fut

brièvement le président du Parti socialiste du Québec. Nationaliste de la première heure, il avait milité dès l'adolescence dans les Jeunesses Laurentiennes et participé à la lutte contre la conscription. Il mena un combat indéfectible au sein de la FTQ pour faire de la question nationale l'une de ses préoccupations majeures.

Dès le début de sa carrière syndicale, il était l'un des plus ardents défenseurs du français langue de travail. Son action à ce niveau n'est pas étrangère à l'insertion de cette dimension dans la Charte de la langue française. Au sein de sa centrale, il veilla à l'organisation de comités de francisation dans les milieux de travail et, à l'Office de la langue, il rappela sans relâche l'importance primordiale de promouvoir le statut de la langue au travail. Rappelons aussi que les femmes syndicalistes de la FTQ trouvèrent en lui un solide allié, tant dans leurs luttes en milieu de travail que dans leur combat pour occuper la place qui leur revient au sein des instances du mouvement syndical.

L'une des caractéristiques du parcours de Fernand Daoust est la constance de son orientation idéologique et de ses engagements. Venu à l'action politique par le militantisme nationaliste, il a vite épousé l'idéal socialiste qui inspirait et motivait les meilleurs courants du syndicalisme québécois. Mais son socialisme se devait d'être incarné sur un territoire et dans une culture spécifique, celle du Québec. Il ne pouvait être d'accord avec une majorité de syndicalistes de gauche de l'époque, qui qualifiaient d'illégitimes et rétrogrades les aspirations nationales des Québécois. Au contact des idées socialistes, le nationalisme de droite dans lequel il avait baigné adolescent, et auquel il n'avait jamais totalement

adhéré, a fait place à un nationalisme progressiste, précurseur de celui qu'allaient épouser une proportion grandissante de Québécois et Québécoises dans les années soixante et soixante-dix.

L'une de ses grandes motivations, tant dans son action syndicale quotidienne, que dans ses combats pour la langue ou pour la souveraineté, fut l'accession des travailleurs et des travailleuses à la dignité et à la fierté. Toute sa vie, il fut viscéralement révolté par l'état d'humiliation, d'assujettissement économique et culturel dans lequel furent longtemps maintenus les ouvriers et ouvrières québécois. Il est resté fidèle à ses idées dans ses luttes au sein mouvement syndical, où il fut l'un des principaux artisans de l'enracinement des syndicats dans la réalité québécoise. En même temps, il contribua à faire de ce mouvement un acteur social majeur de notre société. Grâce à lui et grâce aux militants et militantes qui partageaient ses idées, le Québec d'aujourd'hui est une société plus démocratique, plus égalitaire, dotée d'une identité culturelle et sociale plus forte.

Je l'ai dit plus haut, malgré le plaisir évident que prend Fernand Daoust à évoquer le passé, il livre peu de sa vie intime. Au gré des longues et nombreuses entrevues il m'a peu à peu révélé son histoire familiale. Moi qui avais été si souvent l'auditeur amusé et intéressé de ses longs récits, je croyais tout savoir de lui. Mais, au fil de nos conversations dans la préparation de ce livre, je découvrais que je ne savais pratiquement rien de son enfance, très peu de son adolescence et que ma connaissance de son engagement syndical et politique était bien sommaire.

En entreprenant la rédaction de ce livre, je me suis fixé un objectif ambitieux : retracer le destin personnel de cet homme, tout en évoquant l'évolution de la société québécoise et du mouvement syndical. N'a-t-il pas été tantôt acteur déterminant, tantôt un témoin privilégié de l'un et l'autre. Je n'ai pas la prétention de jeter un éclairage nouveau sur l'histoire du mouvement ouvrier québécois. Mais, tout au long de la rédaction, j'ai été curieux de dégager l'influence déterminante qu'a eu le mouvement syndical dans la construction du Québec moderne. Et à l'inverse, j'ai tenté de montrer comment le Québec des derniers cinquante ans, dans sa spécificité distincte et singulière, a marqué de façon originale l'évolution du mouvement syndical chez nous, et plus particulièrement celle de la FTQ.

Dès le départ, j'ai été frappé par un paradoxe. L'image que projette l'homme public Fernand Daoust ne révèle en rien ses origines. Son style très personnel, il se l'est littéralement construit, sans s'appuyer semble-t-il sur aucun modèle de son entourage. En tout cas, pas de son environnement de jeune garçon, issu d'une famille monoparentale, élevé dans des conditions très précaires pendant la grande crise des années 1930 près du « Faubourg à m'lasse » et sur le plateau Mont-Royal. Voilà un premier mystère que j'ai voulu percer. Comment devient-on Fernand Daoust à partir d'une famille ouvrière pauvre où l'on quittait l'école le plus souvent après la neuvième année ?

Autre grand sujet d'interrogation, comme je l'ai dit plus haut, adolescent, il est très vite devenu nationaliste et le restera toute sa vie. Il sera aussi vite gagné par les idées progressistes et voudra travailler dans le mouvement

syndical. Or, le nationalisme québécois des années trente, comme celui de la période de guerre était plutôt conservateur. Couvé par l'Église, ce nationalisme affichait la plupart du temps de la méfiance sinon un sentiment de rejet à l'égard des idées de gauche. Pourtant, c'est du côté des « unions internationales » et non pas de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (l'ancêtre de la CSN) qu'il s'investira. Cette dernière, était traditionnellement plus attachée aux idées nationalistes du temps. Sur les tribunes « anti-conscriptionnistes », il y avait quelques syndicalistes catholiques, mais pas de représentants des « unions internationales ». Je l'ai dit, au sein de ces « unions » laïques et sociales-démocrates on considérait généralement le nationalisme comme suspect, faisant la promotion du repli sur soi et de la « collaboration de classe ». Comment le jeune Daoust réconciliait-il ces valeurs apparemment opposées au moment d'entreprendre sa carrière syndicale ?

Répondre à ces questions n'est-ce pas un peu expliquer l'évolution idéologique du peuple québécois ? Le récit de l'histoire personnelle de Fernand Daoust nous servira de guide dans cette réflexion, projetant un éclairage particulier sur la transformation de la société dans laquelle nous vivons. □

Michel Seymour\*

**Réflexions sur la sortie  
du G-5 universitaire****POURQUOI  
ROMPRE LES RANGS ?**

Dans une entrevue réalisée par le journaliste Paul Wells pour la revue *Macleans* («Our Universities can be smarter», 28 juillet 2009), les recteurs des universités canadiennes du G-5 (Université de Montréal, Université McGill, Université de Toronto, Université d'Alberta, Université de Colombie-Britannique) se sont prononcés sur l'avenir du système universitaire au Canada. Ces universités forment un club sélect parmi une centaine d'universités canadiennes. Elles rassemblent 22 % des étudiants de premier cycle, produisent 45 % des doctorats, obtiennent 46 % des subventions en provenance des organismes subventionnaires (IRSC, CRSNG et CRSH) et 47 % des subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Or, elles demandent qu'on leur donne les moyens et les mandats de se démarquer encore plus des autres universités au Canada. Mais que demandent-elles exactement ?

Il faut rechercher l'excellence, et ce, dans le but de compétitionner à l'échelle internationale pour être les meilleurs au monde dans certains domaines. Pour parvenir à de tels résultats, les grandes universités doivent augmenter le nombre des diplômés aux études supérieures : plus de maîtrises et plus de doctorats. Or, il existe un bassin encore

---

\* Département de philosophie, Université de Montréal

trop restreint d'étudiants universitaires non gradués (baccalauréat) susceptible de faire croître le nombre de candidats aux études supérieures. Il faudrait donc qu'un plus grand nombre d'universités de petite taille se chargent de former des étudiants avec un diplôme de baccalauréat sans se préoccuper de la recherche, alors que les universités du G-5 concentreraient leur mission sur la recherche et la formation aux études supérieures. Les grandes universités pourraient de cette manière délaisser le premier cycle et se servir des ressources ainsi économisées pour les mettre au profit des études supérieures. Elles pourraient augmenter le nombre d'étudiants aux études supérieures en profitant du travail réalisé par les petites universités et en comptant sur un apport plus grand d'étudiants internationaux.

Le financement des gouvernements devrait ensuite tenir compte du fait qu'il est très coûteux de former des étudiants aux études supérieures. Les laboratoires et les équipements requis pour assurer cette formation sont à la fine pointe et coûtent très cher. L'attention soutenue de chercheurs chevronnés est, elle aussi, fort coûteuse. Cela devrait se traduire par une augmentation des subventions gouvernementales, car même si celles-ci sont toujours calculées en fonction du nombre des étudiants inscrits dans les programmes, on devrait aussi davantage tenir compte des coûts de formation des programmes fournis aux études supérieures.

Le G-5 ne demande pas nécessairement une plus grosse part du gâteau au chapitre des subventions de recherche en provenance des organismes subventionnaires et de la FCI, car ces subventions sont de toute façon accordées au mérite. Mais elles demandent un plus gros financement gouvernemental pour appuyer leurs efforts concentrés sur la formation aux études supérieures.

### **Un mauvais calcul politique**

Vue du Québec, cette intervention des recteurs du G-5 apparaît plutôt curieuse. Pourquoi cet accent mis sur la nécessité de faire compétition pour être les meilleurs au monde et propulser les universités canadiennes dans le haut des palmarès internationaux? Est-ce vraiment un problème majeur de ne pas se trouver dans le peloton de tête international? Est-ce un irritant faisant l'objet de discussions intenses et qui expliquerait le malaise vécu dans le milieu universitaire? Et que dire de cette idée qu'un problème spécifique affecte les universités du G-5 et que celui-ci concerne la mission qu'on leur a confiée (assurer une formation à tous les niveaux)? Que penser de la diversification des vocations universitaires comme remède pour résoudre les problèmes vécus en éducation postsecondaire? Ces demandes sont bizarres et ne correspondent nullement à la problématique de l'éducation supérieure telle que celle-ci se vit depuis de nombreuses années au Québec. Le recteur Vinet s'est laissé entraîner sur une piste de réflexion qui ne correspond pas à la réalité québécoise et qui reflète plutôt une problématique canadienne.

Au Québec, nous sommes préoccupés par la nécessité de diplômer davantage de personnes aux études supérieures, mais ce n'est pas dans le but de compétitionner pour être les meilleurs au monde dans certains domaines. Il s'agit tout simplement d'augmenter le taux d'employabilité, de réduire le chômage, de s'adapter à l'économie du savoir, d'assurer des emplois de qualité au plus grand nombre et d'avoir une main-d'œuvre qualifiée. Si en faisant cela, on parvient à placer certaines des universités québécoises encore plus haut dans les palmarès internationaux, alors tant mieux, mais tel n'est pas l'objectif premier.

La problématique de la diversification des vocations au sein du réseau universitaire n'a pratiquement jamais été évoquée

au Québec. La raison est que nous avons déjà au Québec une diversification institutionnalisée entre le réseau universitaire et le réseau collégial, alors qu'au Canada, les universités accueillent les étudiants qui sortent du secondaire. La problématique n'est donc pas la même au Québec. Le besoin de diversification exprimé par les recteurs canadiens est peut-être un besoin de créer un réseau collégial semblable au nôtre. Y a-t-il vraiment au Québec une nécessité de distinguer McGill et l'Université de Montréal des autres universités québécoises? Quel est l'intérêt visé ici? Quel est l'avantage politique? D'où vient cette idée nouvelle jamais énoncée auparavant? Pourquoi ne pas inclure aussi l'Université Laval qui se trouve elle aussi dans le G-10? Et à ce compte-là, pourquoi devrions-nous exclure l'Université de Sherbrooke qui est avec l'Université de Montréal, McGill et Laval, une université contenant une faculté de médecine? Mais peut-on inclure Sherbrooke sans inclure l'UQAM? Et que dire de l'Université Concordia qui est en pleine expansion? Non vraiment, la démarcation souhaitée par les recteurs de l'Université de Montréal et de McGill n'a pas sa place au Québec. C'est un discours dissonant et discordant qui n'a jamais été entendu auparavant et qui n'a pas besoin d'être tenu. Il ne s'explique que parce que les deux recteurs québécois ont choisi de parler d'une seule voix avec leurs homologues du G-5.

Mais quel avantage les recteurs Luc Vinet et Heather Munroe-Blum tirent-ils de cette sortie qui risque d'être fort mal interprétée par leurs homologues des autres universités du Québec? Ne viennent-ils pas de nuire considérablement à la cause qui les rassemble tous et ne risquent-ils pas de se mettre à dos le reste de la communauté universitaire québécoise? À ce petit jeu, la victime principale risque d'être l'Université de Montréal. Cette université fait face à des difficultés financières majeures et elle a un urgent besoin

de refinancement gouvernemental. Mais comment pourrait-elle, suite aux déclarations de M. Vinet, demander aux gouvernements une assistance particulière pour se sortir de ses difficultés financières structurelles sans causer une réaction négative, voire hostile, de la part des autres universités ? On verra inmanquablement dans cette démarche une tentative d'obtenir les privilèges revendiqués par le G-5 avec tout ce que cela comporte de préjugés contre les autres universités. Comment parvenir en effet à justifier une intervention ciblée en faveur de l'Université de Montréal dans un environnement hostile créé de toutes pièces par ces déclarations malheureuses de M. Vinet et consort ?

Il n'y a pas seulement le fait que les autres recteurs québécois risquent d'avoir été froissés par les déclarations du G-5. Il y a aussi le fait que l'on nuit politiquement à la cause commune des universités québécoises en faisant une sortie de ce genre. Il existe depuis bientôt quinze ans un problème majeur de financement du système universitaire, ressenti particulièrement au Québec par l'ensemble des universités québécoises, et non seulement par l'Université de Montréal.

Pour convaincre les gouvernements d'intervenir, était-il vraiment nécessaire d'adopter un discours élitiste ? Et surtout, fallait-il tenir un discours fallacieux ? Le problème de financement de l'Université de Montréal ne provient pas du fait que le G-5 soit maltraité de façon particulière. Les étudiants, les professeurs et les recteurs de toutes les universités québécoises s'entendaient jusqu'à récemment à dire qu'il y avait d'une manière générale un manque de ressources consacrées à la formation postsecondaire et en particulier à la formation universitaire au Québec. On n'a jamais entendu dire que le problème résidait d'abord et avant tout à l'Université de Montréal et à McGill. Toutes les universités québécoises font face à des déficits. Le réinvestissement demandé atteint

400 M\$ par an pour tout le réseau universitaire québécois. Puisque l'Université de Montréal obtient toujours 18 % des ressources, elle aurait 72M\$ de plus par année dans ses coffres si ce refinancement avait lieu. Cela résoudrait sans doute tous ses problèmes financiers, quels qu'ils soient.

Sur l'essentiel, les universités québécoises ont avantage à faire cause commune. Dans ce contexte, l'intervention du recteur Vinet est rien de moins qu'un bris de solidarité. Pour obtenir gain de cause, il faut persévérer en faisant bloc dans une démarche commune à long terme, et non s'en aller en rangs dispersés dans toutes les directions.

### **Poser le bon diagnostic**

Il faut retourner à l'essentiel du problème. Y a-t-il vraiment un problème de financement des universités québécoises? D'où vient le problème s'il existe vraiment? Comme chacun sait, au beau milieu des années 1990, le gouvernement fédéral qui faisait face à un déficit important a décidé de réduire les transferts aux provinces et le taux de financement fédéral n'a jamais été rétabli par la suite. Les premiers ministres des provinces reviennent à la charge à l'occasion pour rappeler au gouvernement fédéral qu'il doit rétablir le niveau des transferts de 1994-1995. Or, la réduction des transferts a affecté tout particulièrement le secteur de la santé et celui de l'éducation. Et puisque les frais de scolarité sont beaucoup plus élevés au Canada qu'au Québec, le problème est ressenti moins gravement par les autres universités canadiennes. C'est la raison pour laquelle le consensus au Québec est plus grand, plus fort, plus durable et plus virulent. Pour certains, c'est une raison supplémentaire pour adopter les mêmes politiques que dans le reste du Canada : il faut continuer à augmenter les frais de scolarité au-delà de 2011 jusqu'à ce que la parité avec la moyenne canadienne

soit atteinte. Mais ce serait là encore une fois un bris de solidarité important sacrifié sur l'autel de l'harmonisation (de la normalisation) du Québec avec le Canada. Nous savons pourtant que le Québec a un urgent besoin de scolariser son monde et de faire accéder un nombre croissant d'étudiants aux études supérieures. Ensuite, le Québec fait face à une dette publique importante qui repose déjà sur les épaules des générations futures et il ne faut donc pas leur imposer en plus une dette privée. Enfin, les frais de scolarité peu élevés font partie du modèle québécois. C'est un modèle qui a fait ses preuves et auquel il ne faut pas renoncer. Pour toutes ces raisons, les droits de scolarité ne doivent pas rejoindre ceux des provinces canadiennes.

La solution est dans le rétablissement d'une contribution fédérale adéquate sous la forme d'un transfert aux provinces. Le gouvernement fédéral doit réinvestir en éducation supérieure et doit rétablir le niveau de ses transferts tels qu'ils étaient avant que ne surviennent les coupes budgétaires.

Pourquoi le gouvernement fédéral refuse-t-il cette requête maintes fois répétée? La réponse est-elle que le déficit fédéral atteint plus de 50 milliards en 2010 et qu'il ne peut pas mettre de l'argent additionnel? Ce serait une réponse toute conjoncturelle qui ne se justifie pas à moyen et long terme. Qu'est-ce qui explique alors le refus du gouvernement canadien? Il y a bien sûr le fait que les provinces canadiennes ne subissent pas ce refus de la même façon puisqu'elles ne font pas face à une difficulté financière aussi importante qu'au Québec. Le gouvernement fédéral ne va pas alors vouloir investir dans l'éducation postsecondaire pour faire plaisir à une province seulement. Il y a aussi le fait que la population canadienne est d'une manière générale relativement indifférente à la question du financement universitaire. Mais il y a surtout le fait que l'État canadien a un très grand besoin

d'assurer sa visibilité auprès des citoyens. Or, le rétablissement des transferts aux provinces au chapitre de l'éducation postsecondaire ne constitue pas un élément qui lui assure une plus grande visibilité. Bien au contraire, cela aurait pour effet d'assurer une plus grande visibilité aux provinces. Dans la foulée de l'après-référendum de 1995, une fois que le gouvernement fédéral a retrouvé l'équilibre budgétaire, il s'est immiscé de plus en plus directement dans le financement des universités et a privilégié cette façon de faire plutôt que de simplement transférer des ressources aux provinces. En somme, si le gouvernement fédéral a refusé de rétablir les transferts aux provinces, c'est parce qu'il a choisi d'investir dans l'éducation postsecondaire en empruntant une voie qui lui rapporterait plus de dividendes politiques.

À première vue, il pourrait sembler bizarre que la solution à la crise référendaire soit de revenir à la charge en intervenant dans une compétence provinciale exclusive. Pourquoi poser des gestes encore plus provocants à l'endroit du Québec? Pourquoi mettre de l'huile sur le feu? Mais il est vite apparu clairement aux yeux des chefs politiques fédéraux qu'il y avait là un terrain fertile pour le gouvernement fédéral.

On s'est servi historiquement du besoin de financement des artistes pour imposer le Conseil des arts, Téléfilm Canada et le ministère du Patrimoine, et ce, bien que la culture soit une compétence provinciale exclusive. Le gouvernement fédéral s'est quand même immiscé dans cette «juridiction provinciale» sans hésiter. Les artistes sont maintenant habitués à voir leurs projets financés par les deux paliers de gouvernements. De la même manière, le gouvernement fédéral a dans la foulée de l'échec référendaire de 1995 choisi de s'immiscer encore plus profondément dans l'éducation supérieure. On peut d'ores et déjà dire que l'on imagine mal les chercheurs québécois accepter de se priver de cette manne fédérale.

Le gouvernement fédéral y est allé tous azimuts : les bourses du millénaire, les chaires du Canada, les bourses d'excellence au doctorat et à la maîtrise, la fondation canadienne de l'innovation, l'augmentation des budgets des organismes subventionnaires, les bourses Trudeau, le programme des frais indirects de recherche, le programme des grands travaux concertés, la création d'instituts et de centres pancanadiens et, plus récemment, le programme de subventions aux infrastructures universitaires.

L'intrusion fédérale s'accompagne aussi d'un détournement des finalités de développement de notre système universitaire. Ottawa introduit des distorsions qui affectent nos orientations. Son nationalisme nous impose des façons de voir et de faire qui sapent la cohérence de nos efforts. Pour donner quelques exemples, le gouvernement fédéral choisit de privilégier les prêts et bourses alors que nous avons déjà au Québec un régime de prêts et bourse qui fonctionne bien. Il choisit de privilégier la création de réseaux pancanadiens alors que les centres de recherche québécois ont depuis longtemps permis de constituer de tels réseaux interuniversitaires sur le territoire du Québec. Les organismes subventionnaires imposent de plus en plus des programmes de subventions ciblés au détriment de la recherche libre initiée par le chercheur. Enfin, les transferts aux provinces sont orientés en fonction des priorités du gouvernement fédéral. (Voir l'ouvrage d'Andrée Lajoie, *Vive la recherche libre !*)

On ne peut donc pas dire que le gouvernement fédéral se soit croisé les bras. Il est en fait intervenu massivement. Mais il l'a fait par des interventions directes auprès des universités et non par des transferts aux provinces, et ce, dans le but de s'assurer une plus grande visibilité. Ce type de refinancement répondait à une entreprise de construction nationale pancanadienne. Le nationalisme canadien est aux

yeux de l'État canadien plus important encore que le financement de base des universités.

En défendant la cause du G-5, on contribue à occulter le fait qu'il existe au Canada en général, et au Québec en particulier, un problème majeur de sous-financement affectant tout le milieu universitaire qui s'explique par la volonté de l'État canadien de financer des aspects de l'activité universitaire qui concernent la recherche, au détriment du financement de base.

Le gouvernement fédéral est apparu auprès des universitaires comme un bienfaiteur alors que le gouvernement du Québec avait le mauvais rôle. L'interventionnisme du gouvernement fédéral était donc très payant : on répondait à des besoins réels des chercheurs universitaires, on le faisait par une procédure d'évaluation par les pairs au-dessus de tout soupçon, tout en s'assurant d'une belle visibilité. Pendant ce temps-là, les organismes subventionnaires québécois essayaient tant bien que mal d'en faire autant avec beaucoup moins de ressources que leurs vis-à-vis fédéraux et le gouvernement provincial tardait à assurer un financement de base adéquat. Ce fut en somme une opération parfaitement bien réussie pour le gouvernement fédéral.

A-t-on raison de dire que le financement de la recherche s'est accru au même moment que le financement de base battait de l'aile ? Y a-t-il eu une croissance des fonds de recherche en provenance des organismes subventionnaires fédéraux et en provenance de la FCI ? Prenons l'exemple de l'Université de Montréal. Cette université est passée de 81,2 M\$ en fonds de recherche en 1994-1995 à 201,8 M\$ en 2006-2007. Cette hausse est principalement due à la hausse du financement en provenance des organismes fédéraux. L'Université de Montréal n'est d'ailleurs pas la seule à avoir connu une

augmentation vertigineuse de ses revenus de recherche. D'une manière générale, les organismes subventionnaires ont vu leurs budgets augmenter de façon importante et les programmes fédéraux de financement de la recherche se sont multipliés. Mais alors que les revenus de recherche des universités québécoises grossissaient à vue d'œil, elles ont de plus en plus souvent accusé des déficits. L'Université de Montréal s'est retrouvée face à un déficit accumulé qui atteindra 154M\$ à la fin de 2010. Que s'est-il donc passé? L'une des raisons est que le financement de base n'est plus assuré comme avant à cause de la baisse des transferts fédéraux. Le problème du sous-financement chronique des universités québécoises qui alimente les discussions depuis plus de dix ans est le résultat net de la politique canadienne de construction nationale qui passe par une plus grande visibilité de l'État canadien.

### **Le retour des vieilles querelles**

On ne peut pas dire que le gouvernement fédéral n'a pas mis plus d'argent. Il l'a fait, mais directement, sans passer par le gouvernement provincial et sans se préoccuper du financement de base qui doit justement être la responsabilité première des provinces. Il l'a fait par une série de programmes complémentaires au financement de base. Les universités se sont réjouies de voir leur fonds de recherche augmenter de façon importante. Mais cette joie n'apparaît pas parfaitement justifiée, parce que ces hausses se sont faites au détriment du financement de base, et ce, parce que cela ne faisait pas l'affaire du gouvernement fédéral.

Mais on apprend maintenant que tout cela ne fut qu'une illusion, un vilain cauchemar. Le vrai problème est celui du G-5, de son classement international, de la diversification des vocations universitaires, du nécessaire financement

accru des universités du G-5. Le problème n'est pas la réduction des transferts pour assurer le financement de base de toutes les universités. Le problème n'est pas non plus l'interventionnisme de l'État canadien dans une compétence provinciale exclusive. Bien au contraire, on va même jusqu'à demander au gouvernement fédéral d'intervenir pour aider davantage le G-5. Les recteurs font à ce propos une autre proposition curieuse qui s'explique mal à première vue. Ils suggèrent que soit mise sur pied une conférence des premiers ministres des provinces, des représentants universitaires et des représentants de l'industrie portant sur l'économie de l'innovation. Les participants auraient pour mandat de réfléchir au problème de la commercialisation des résultats de recherche. Les entreprises consentent trop peu de ressources à la recherche et au développement et à la formation de la main-d'œuvre. On peut présumer que si elles le faisaient, on se dirigerait de plus en plus allègrement dans la direction d'une économie du savoir, et les gouvernements verraient dans les universités les fers de lance de cette nouvelle économie.

Mais la commercialisation des résultats de recherche ne concerne pas directement les recteurs des universités. Alors, pourquoi convier les gouvernements, entrepreneurs et universitaires à un tel rassemblement? La raison est fort simple et elle est évoquée brièvement par le recteur de l'Université de Toronto. Une conférence des premiers ministres sur l'éducation supérieure engendrerait des conflits de juridictions, alors qu'une conférence plus générale portant sur l'économie du savoir et de l'innovation permettrait de contourner le problème. On sauverait à tout le moins les apparences. Le gouvernement fédéral pourrait intervenir encore plus dans l'éducation postsecondaire, mais sans que cela paraisse comme étant trop clairement une violation du principe fédéral. Le recteur Vinet reconnaît lui-même

qu'une telle conférence poserait des problèmes liés aux compétences constitutionnelles, mais il croit que le gouvernement fédéral pourrait intervenir sur de grands principes sans nuire aux compétences respectives des deux ordres de gouvernement.

Voilà encore une autre façon de camoufler les vrais problèmes. Nous avons vu que les vrais problèmes concernaient non pas le G-5 mais bien le financement de base des universités et que les carences dans ce domaine s'expliquaient par la volonté du gouvernement canadien de se faire valoir par des subventions directes aux universités, au lieu de se contenter de transférer l'argent aux provinces. C'est cela qui a entraîné un accroissement des ressources en recherche et une détérioration progressive du financement de base. Mais il n'y pas seulement le fait que l'État canadien s'est soumis aux impératifs du nationalisme, il y a aussi le fait qu'il viole le principe fédéral. L'éducation est une compétence provinciale exclusive et l'éducation supérieure fait partie de l'éducation. La recherche universitaire fait partie intégrante de l'éducation supérieure et est donc elle aussi du ressort des provinces. L'État canadien ne devrait par conséquent pas s'immiscer dans des compétences exclusives des provinces, y compris sous la forme de subventions de recherche. Mais par leur intervention en faveur d'une conférence des premiers ministres sur le thème de l'économie innovatrice, les recteurs acceptent de jouer le jeu du gouvernement fédéral et soutiennent une intervention accrue camouflée par un thème englobant comme celui de l'économie innovatrice.

Il y a donc un autre enjeu de fond et qui concerne encore une fois la sempiternelle querelle des juridictions fédérale et provinciale. Pour plusieurs, cela n'a pas d'importance. Que l'argent vienne d'Ottawa ou de Québec, l'important est que l'argent vienne. Mais cet apolitisme n'est pas une option. Si

vous ne vous occupez pas de la politique, la politique s'occupera de vous. Vous n'êtes pas au-dessus de toute prise de position politique en laissant le gouvernement fédéral s'immiscer dans la recherche universitaire par de généreuses subventions. Vous êtes du côté du nationalisme canadien. Vous n'êtes pas en faveur du fédéralisme en vous montrant favorable à cet interventionnisme. Vous êtes contre le respect du principe fédéral. Sans doute que dans un monde idéal où le nationalisme n'existerait pas, les querelles de juridiction entre le fédéral et le provincial n'existeraient pas elles non plus. Mais puisque nous sommes dans le monde réel, celui dans lequel le nationalisme canadien bat son plein, ces problèmes sont inévitables.

Au lieu de s'associer à l'ensemble des universités québécoises pour demander un refinancement de base adéquat, les recteurs Vinet et Heather-Blum s'alignent sur les recteurs des universités canadiennes, déplacent artificiellement le débat au niveau du G-5 et souscrivent au nationalisme canadien et à la violation du principe fédéral.

### **Faire son mea culpa**

Est-ce à dire que le gouvernement fédéral est le seul responsable du marasme dans lequel se trouvent les universités québécoises, et en particulier, l'Université de Montréal? Le gouvernement du Québec a de son côté fait des efforts louables pour augmenter le financement de base des universités, même si ces efforts sont encore nettement insuffisants.

Quoi qu'il en soit, peut-on blâmer seulement les gouvernements? Peut-on aussi blâmer les directions universitaires du Québec? Celles-ci peuvent plaider l'innocence, car toutes les universités sont confrontées à des déficits. On peut difficilement arguer qu'elles sont toutes mal administrées. Mais

l'Université de Montréal fait face à un déficit plus important encore. Est-ce seulement la faute des gouvernements ?

La lourdeur du déficit accumulé à l'Université de Montréal s'explique peut-être par des lacunes de gestion au sein de l'université. L'équipe du rectorat de l'Université de Montréal a prétendu que les augmentations salariales consenties à ses employés et en particulier à ses professeurs en 2005 sont à l'origine du déficit accumulé. Mais nos recherches nous ont permis de contredire cette affirmation.

Tout d'abord, la part de la subvention du MELS consacrée aux salaires des professeurs est allée en décroissant dans la dernière décennie. En effet, la part de la subvention de fonctionnement du MELS que l'Université de Montréal consacre à la masse salariale des professeurs a diminué de 44 % à 38 % depuis douze ans!

Ensuite, les déficits récurrents de l'Université de Montréal ont commencé bien avant les hausses de salaire consenties aux professeurs en 2005. C'est en effet à l'automne 2005 que le syndicat des professeurs a négocié des augmentations de salaires. Mais à cette époque, au mois de mai 2005, l'Université de Montréal faisait déjà face à un déficit accumulé de 48,2 M\$. (États financiers 2004-2005) Et le déficit accumulé continue de croître même si depuis juin 2008, les augmentations salariales sont stoppées. Ne serait-ce que pour cette raison, l'explication du déficit accumulé par les hausses de salaire ne tient pas la route.

En outre, la direction a depuis longtemps reconnu que les frais indirects de recherche, les subventions de terrains et bâtiments pour la rénovation et la réfection des bâtiments, ainsi que les subventions pour la construction de nouveaux bâtiments étaient nettement insatisfaisants. Cet aveu révèle

que la direction a dû s'endetter pour parvenir à répondre aux besoins en matière d'immobilisation. Elle s'est engagée dans des dépenses d'immobilisation qui étaient au-dessus de ses moyens. On peut difficilement lui reprocher d'avoir rénové des bâtiments vétustes ou d'avoir construit de nouvelles installations avec l'aide du secteur privé, mais il aurait peut-être fallu agir avec l'appui et l'accord du gouvernement québécois pour que celui-ci prenne en charge les emprunts et les intérêts des emprunts.

L'Université de Montréal a aussi en quelque sorte été victime de ses propres succès. Les subventions de recherche ont dû être accompagnées de dépenses d'infrastructure, d'équipements et d'immobilisation qui ont influé sur son budget de fonctionnement. Les frais indirects de recherche provincial et fédéral n'ayant pas été à la hauteur des attentes et les plates-formes technologiques nouvellement créées s'étant avérées fort coûteuses, l'Université de Montréal s'est donc progressivement enlisée financièrement au chapitre des immobilisations pour soutenir la recherche. Il aurait sans doute fallu s'engager à n'appuyer que des projets de recherche que l'université était en mesure de soutenir financièrement.

Jusqu'à récemment, le service de la dette dans le fonds de fonctionnement était presque entièrement accaparé par le paiement des intérêts sur la dette d'immobilisation. Il inclut désormais en plus les intérêts payés sur le déficit accumulé. Or, le déficit accumulé est en grande partie explicable par l'endettement causé par les dépassements de coût des immobilisations et de l'administration.

Pour identifier plus précisément la cause du déficit annuel de l'Université de Montréal, il convient de jeter un coup d'œil sur ses états financiers annuels. Prenons l'exemple de

l'année budgétaire de 2007-2008. Pour l'Enseignement et recherche, un écart d'à peine 843,469\$ dollars est observé entre les dépenses et les revenus. L'Université de Montréal a dépensé cette année-là à peine plus pour l'enseignement et la recherche que ses revenus le lui permettaient. Il n'y a donc pas de déficit important au chapitre de l'enseignement et la recherche. Nous étions pourtant en 2008, alors que le rattrapage salarial avec le G-10 était pour ainsi dire presque complété. Si les hausses salariales consenties en 2005 étaient la cause du déficit accumulé de l'université, il faudrait constater un important manque à gagner au poste Enseignement et recherche. Mais il y a moins d'un million de dollars de déficit en 2007-2008. Et la hausse de la subvention du MELS l'année suivante (de 388M\$ à 416M\$, soit une hausse de 28M\$!) a été telle que ce déficit est assurément disparu depuis cette époque.

Pour la fonction Administration, c'est très différent. On constate un écart de 10 M\$ entre les dépenses et les revenus. Il s'agit bien d'un déficit de 10 M\$ seulement pour l'année 2007-2008! Les revenus pour couvrir les dépenses liées à l'administration de l'université ne compensent pas les dépenses qui y sont effectuées. Cela confirme le point de vue de ceux qui disent que l'Université de Montréal est suradministrée. Le nombre de cadres atteint presque celui des professeurs. Il y a donc eu un endettement progressif au niveau des dépenses de l'administration.

Pour le Service de la dette, il existe un écart de 8 M\$ (et on sait que l'essentiel est dû aux paiements des intérêts sur des emprunts en immobilisations). Cet écart apparaît quand on compare les revenus (subvention du MELS + une portion des frais indirects de recherche) et les dépenses (la somme des intérêts payés sur nos dettes autant dans le Fonds de fonctionnement que dans le Fonds des Immobilisations).

En somme, les revenus dont on dispose ne nous permettent pas de couvrir adéquatement les dépenses liées au service de la dette.

L'essentiel du déficit du budget 2007-2008 (18,7M) est donc attribuable à l'administration et au service de la dette, et non à l'enseignement et la recherche.

Autrement dit, il y a une série de facteurs qu'il nous faut invoquer pour expliquer le marasme financier de l'Université de Montréal. Il y a un financement de base insuffisant qui devrait être assuré par l'État canadien, mais il y a aussi une gestion imparfaite à l'intérieur même de l'Université de Montréal. Tout cela n'a rien à voir avec l'appartenance au G-5, avec la compétition internationale ou avec la diversification des vocations universitaires des établissements.

### **Conclusion**

On peut comprendre que le recteur Vinet se soit laissé emporter par la rhétorique du G-5, étant donné la difficulté financière particulière affectant l'Université de Montréal. Quel intérêt y a-t-il à s'associer encore aux autres universités québécoises pour obtenir une solution générale et structurelle au problème de financement universitaire étant donné les refus gouvernementaux répétés? Que peut-on espérer de ce côté étant donné les difficultés financières des deux paliers de gouvernements et les années qu'il faudra attendre avant que les gouvernements fédéral et québécois renouent avec l'équilibre budgétaire? Au lieu d'attendre en vain une solution globale, il peut sembler opportun de justifier une intervention ciblée en faveur de l'Université de Montréal.

Le recteur Vinet a raison de plaider en faveur d'une intervention ciblée pour l'Université de Montréal. Le gouvernement

québécois a assumé la responsabilité de la dette de 400M\$ de l'UQAM et a accepté d'investir 20M\$ additionnels par année pour financer des augmentations de salaire de ses professeurs ainsi que la création de 145 nouveaux postes de professeurs. Mais il refuse encore pour le moment de sauver l'Université de Montréal qui fait pourtant face à un déficit accumulé de 154 M\$. Pourquoi ces deux poids, deux mesures ?

Si le gouvernement du Québec a sauvé l'UQAM, il devrait bien aussi sauver l'Université de Montréal. Mais ce n'est pas parce qu'elle appartient à un groupe sélect de cinq universités canadiennes. Comme toutes les autres universités du Québec, l'Université de Montréal fait face à un sous-financement chronique. Et si on jette un regard plus précis sur ses propres finances, on constate un endettement progressif causé par des dépenses qui excèdent les revenus sur le plan de l'administration et des immobilisations. C'est cet état de fait qui explique pourquoi l'endettement de l'Université de Montréal est plus important qu'ailleurs. Le gouvernement québécois devrait alors intervenir pour mieux encadrer les dépenses d'immobilisation de l'Université de Montréal et pour exiger qu'elle réduise ses coûts d'administration. En échange, le gouvernement devrait s'engager à lui apporter un soutien financier particulier pour qu'elle puisse accomplir adéquatement sa mission essentielle d'enseignement et de recherche. □

Benoît Dubreuil\*

## L'AVENIR DU QUÉBEC EST-IL FLAMAND?\*\*\*

Dans la littérature scientifique comme dans l'imaginaire collectif, le nationalisme québécois est associé à une volonté d'autonomie collective. Cela apparaît presque comme une évidence. Que veulent les Québécois? Un système fédéral moins centralisé où l'emprise de l'État central sur leur société se ferait moins sentir. Cette volonté serait portée par le mouvement nationaliste, par les artistes et les intellectuels et, avec plus ou moins de force, par les groupes d'intérêt et les partis politiques, surtout de gauche.

J'entends soutenir que cette manière de voir les choses est inadéquate et qu'elle repose sur une lecture partielle de la dynamique politique et de la manière dont se constituent les préférences des acteurs québécois dans le contexte fédéral canadien. Je souhaite montrer que les Québécois – qu'ils soient faiseurs d'opinion, politiciens et simples citoyens – sont trop rapides à présenter comme une défense consensuelle des valeurs et intérêts québécois des stratégies et revendications contradictoires déterminées par des intérêts particuliers.

---

\* Chercheur postdoctoral, UQAM

\*\* Cet article a fait l'objet d'une présentation dans le cadre de l'université d'été du Mouvement national des Québécoises et des Québécois, le 20 septembre 2009.

L'habitude que nous avons de regrouper nos revendications sous le chapeau des intérêts et valeurs québécoises est sans doute un réflexe naturel pour une minorité sans réel pouvoir de négociation. En même temps, cependant, cette habitude est susceptible de produire une confusion chez les nationalistes lorsque vient le temps d'établir des priorités entre les différents objectifs et d'évaluer nos gains et nos pertes.

Ma présentation est construite autour d'une comparaison avec la Belgique et le conflit communautaire qui y oppose francophones et néerlandophones. On se demande souvent s'il faut comparer le Québec à la Flandre ou à la communauté française de Belgique. D'un côté, le nationalisme flamand, par l'importance qu'il accorde traditionnellement à la langue et à la culture, semble davantage se rapprocher du cas québécois. De l'autre, la Communauté française, minoritaire aussi bien sur le plan économique que démographique, se trouve dans une situation de faiblesse qui n'est pas sans rappeler la nôtre.

Aussi bien la Flandre que la Communauté française offre donc un point de comparaison pertinent avec le Québec. Si le nationalisme québécois présente un mélange original, les ingrédients qui le composent trouvent là-bas des contreparties permettant de mieux comprendre la manière dont le contexte institutionnel dans lequel nous nous trouvons contraint notre action politique.



Pour illustrer mon propos, je commencerai par opposer ce qui me semble être les stratégies dominantes en Belgique flamande et francophone. Par stratégie dominante, j'entends le point de rencontre idéologique et programmatique entre les principaux partis et faiseurs d'opinions de chaque

côté de la frontière linguistique. Il s'agit bien entendu d'une simplification puisqu'il existe en marge du débat public belge, aussi bien au nord qu'au sud du pays, des partis politiques ou des personnalités médiatiques qui s'éloignent considérablement de ces stratégies dominantes.

Du côté belge francophone, la position dominante consiste à maintenir l'intégrité de l'État fédéral, sinon à élargir son champ d'action. Le point qui retient le plus l'attention des francophones est celui de la sécurité sociale (pensions, chômage, assurance-maladie, incapacité et congés parentaux) dont la Wallonie bénéficie proportionnellement plus que la Flandre. Sur le plan linguistique et culturel, quant à lui, la stratégie francophone est centrée sur la critique des revendications nationales flamandes, la défense du « droit des minorités » (essentiellement des francophones de la périphérie bruxelloise) et la promotion d'une immigration qui, de manière majoritaire, tend à se franciser.

Du côté flamand, la stratégie dominante offre un contraste pratiquement parfait avec la position francophone. L'essentiel des efforts des principaux partis flamands est consacré à promouvoir une éventuelle « réforme de l'État » qui régionaliserait des pans importants de l'État fédéral. La plus importante de ces régionalisations concernerait la sécurité sociale. L'opposition entre la Flandre et la Belgique francophone sur ce point est particulièrement frappante et traverse largement les familles politiques. Les socialistes francophones du PS, par exemple, défendent bec et ongle le caractère fédéral de la sécurité sociale, alors que les socialistes flamands du SPA militent en faveur de la régionalisation, entre autres, de l'assurance-santé, des politiques du travail et des chemins de fer. Sur le plan linguistique, finalement, le consensus flamand repose sur une interprétation stricte du principe de

territorialité que l'on accuse les francophones de remettre en question, particulièrement dans la périphérie bruxelloise.

Lorsqu'ils sont confrontés au cas belge, les Québécois ont généralement tendance à établir un rapprochement entre leur nationalisme et celui des Flamands. Après tout, le nationalisme québécois ne s'appuie-t-il pas lui aussi sur une défense de l'unilinguisme pour mener son combat contre la centralisation de l'État fédéral? Mon objectif est de montrer que ce n'est pas le cas et que le nationalisme québécois, hier comme aujourd'hui, hésite entre une stratégie flamande et une stratégie belge francophone et que cela le pousse à poursuivre des buts contradictoires. Je souhaite montrer que ces contradictions découlent aussi bien du contexte institutionnel québéco-canadien que des rapports de force économique et démographique. Malgré le caractère profondément pessimiste de mon propos, je terminerai avec quelques propositions et quelques raisons d'espérer pour l'avenir.



Si les Québécois imaginent avoir historiquement préféré une stratégie flamande de décentralisation de l'État fédéral et de défense de l'unilinguisme, c'est que leur mémoire est sélective. Elle semble associer spontanément aux aspirations des Québécois des figures comme celles de Papineau ou Lévesque plutôt que celles d'Henri Bourassa ou de Pierre Elliott Trudeau. Bien sûr, Papineau ou Lévesque ont offert aux Québécois l'espoir d'une libération définitive de la tutelle anglaise. Ils furent les défenseurs par excellence d'un État et d'un peuple français. Il ne faut pas oublier, cependant, que si Henri Bourassa et Pierre Elliott Trudeau ont eu des objectifs plus modestes, comme rompre le lien impérial et bilinguiser l'État fédéral, ils ont néanmoins bénéficié, à leur époque, de l'appui massif de l'électorat québécois.

Il ne s'agit pas ici d'associer, comme l'a proposé l'essayiste Jocelyn Létourneau, l'appui des Québécois à Bourassa ou Trudeau à une ambiguïté identitaire qui traverserait leur âme<sup>1</sup>. Il s'agit simplement de reconnaître qu'il est curieux que seuls les noms de Papineau et Lévesque demeurent aujourd'hui associés à la défense de la nation, alors que ceux de Bourassa et Trudeau le furent également en leur temps. En un sens, la situation contraire pourrait prévaloir. Après tout, Bourassa et Trudeau ont réalisé les promesses qui leur ont valu l'attachement des Québécois. Le Canada n'est plus une colonie britannique et l'administration fédérale a été bilinguisée. Pourquoi la mémoire s'attache-t-elle plutôt aux perdants, Papineau et Lévesque, plutôt qu'à ceux qui ont livré la marchandise ?

Ces faits devraient suffire à eux seuls à démontrer que, si notre mémoire est plutôt flamande, nous portant vers les épisodes de défense de l'unilinguisme et d'opposition à l'État central, notre histoire, elle, offre un mélange plus contrasté où les velléités belges francophones sont bien présentes. Elles s'incarnent dans une défense d'un État fédéral où les droits des minorités seraient respectés, plutôt que dans une lutte pour l'unilinguisme territorial et la construction d'un État français au Québec.

Comment expliquer cependant la sélectivité de cette mémoire ? Je propose l'hypothèse suivante. En règle générale, les Québécois sont plutôt flamands, c'est-à-dire étrangers à l'État fédéral et hostile à son expansion. Ils ont tendance à s'y opposer au nom du caractère distinct de leur langue et de leur culture. Dans le contexte de la vie politique réelle, cependant, les intérêts de la population francophone (ou de groupes d'intérêt clés en son sein) les conduit à faire

---

<sup>1</sup> Jocelyn Létourneau, *Le Québec, les Québécois: un parcours historique*, Québec, Fides/Musée de la civilisation, 2004.

front commun en faveur de programmes ou de réformes de l'État central. Par un curieux retournement, nos lieux communs flamands sur la défense de la culture et de la langue sont ainsi mobilisés au service d'une réforme à la « belge francophone » de l'État fédéral.

Une fois cette réforme réalisée, ses architectes ne parviennent pas à s'imposer comme défenseurs du fait français parce que les nouvelles politiques ou institutions ne modifient pas d'une manière décisive le rapport de force au sein de l'État fédéral. La rupture du lien impérial souhaité par Bourassa n'a pas rendu l'État canadien moins étranger au Québec, de même que la bilinguisation de l'administration portée Trudeau n'a pas ébranlé la domination de l'anglais dans l'appareil fédéral. Les Québécois oublient donc ceux qui réalisent leurs promesses parce que ces promesses ne modifient pas les rapports de force fondamentaux. Ils préfèrent se rappeler ceux qui leur ont promis, malgré leur échec aussi décisif que spectaculaire, une sortie définitive de leur état de minoritaire.



Papineau et Lévesque sont donc les Flamands de notre histoire, portés par une opposition à l'État central et un désir de construction étatique. Bourassa et Trudeau sont quant à eux nos Belges francophones, plutôt tournés vers la transformation de l'État central en fonction des intérêts des Québécois. Mais cette coexistence des approches flamande et belge francophone au sein du nationalisme québécois subsiste-t-elle encore de nos jours ? Après tout, avec la domination du Bloc québécois sur le Québec francophone depuis le début des années 1990, l'approche flamande n'a-t-elle pas définitivement pris le dessus ? Je ne le crois pas. Je crois au contraire que les approches flamande et belge francophone,

aussi contradictoires soient-elles, coexistent toujours, non seulement au sein de l'électorat, mais également au sein du Bloc québécois.

Je l'illustrerai à partir des élections fédérales de l'automne 2008. Dans les mois précédant l'élection, le Parti conservateur demeurait relativement bien placé dans l'électorat québécois. Le Parti libéral, dirigé par Stéphane Dion, peinait à rétablir sa crédibilité passée et le Bloc québécois semblait souffrir d'essoufflement. De l'avis de la plupart des analystes, le point tournant de la campagne fut le débat sur la coupure des programmes fédéraux en culture dont les artistes québécois profitaient largement. Pendant quelques semaines, nous nous sommes retrouvés dans une situation où les artistes québécois, souvent ouvertement indépendantistes, les politiciens du Bloc québécois, du Parti libéral et du NPD, le gouvernement aussi bien que l'opposition à Québec, ont réclamé en chœur le rétablissement de ces programmes de subvention, au nom de la défense de la culture québécoise.

Le caractère paradoxal de la situation n'a pas retenu l'attention des commentateurs. Il mérite pourtant d'être souligné. La quasi-totalité des nationalistes et des indépendantistes réclamait le maintien d'une intervention fédérale en culture, un domaine qui ne concerne ni de près ni de loin les responsabilités de l'État central. En même temps, pourtant, les représentants du Bloc, du PQ, de l'ADQ et du PLQ réclamaient à l'unisson la pleine maîtrise par Québec des budgets en matière de culture. Comment peut-on concilier ces deux revendications? Dans la plateforme du Bloc de 2008, les deux objectifs étaient présentés l'un à la suite de l'autre, le plus naturellement du monde :

Le Bloc Québécois demandera un transfert de l'ensemble des responsabilités en matière de culture. D'ici là, il continuera à défendre le milieu culturel contre toute attaque du gouvernement fédéral et exhortera le gouvernement fédéral à ne pas abolir les programmes culturels, sabrés sauvagement par les conservateurs<sup>2</sup>.

Du même souffle, le Bloc réclamait une augmentation de 300 millions de dollars au budget du Conseil des arts du Canada. Il peut sembler curieux de voir le Bloc québécois réclamer une intervention accrue du gouvernement fédéral en culture, dans un contexte où le gouvernement du Québec possède déjà tous les outils et toutes les compétences pour investir dans ce domaine à la hauteur de ses préférences. Il est d'autant plus curieux de le voir revendiquer simultanément un accroissement de la présence fédérale dans ce secteur *et* un transfert de ces responsabilités au Québec. Pourquoi ne pas simplement revendiquer un accroissement du financement de la culture par l'État québécois dont c'est finalement la responsabilité?

Le cas de l'intervention fédérale en culture montre très bien la double nature du nationalisme québécois. D'un côté, on observe une approche flamande en faveur d'un transfert des budgets fédéraux; de l'autre, une approche belge francophone visant le maintien et même l'accroissement des interventions de l'État fédéral en dehors de ses champs de compétence. Avant de chercher à expliquer comment une situation aussi contradictoire parvient à se maintenir, je souhaite montrer qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé, mais bien d'un problème qui concerne un nombre croissant de domaines de compétence.

---

2 Bloc Québécois, *Plateforme électorale*. Élections 2008, p. 55.

Prenons l'exemple de l'éducation postsecondaire, un autre domaine qui ne se trouve pas sous juridiction fédérale. On peut lire dans la plateforme du Bloc que :

Le Bloc Québécois va continuer d'exiger une hausse importante de l'effort financier du gouvernement fédéral consacré aux études postsecondaires par le biais de ses transferts au Québec et aux provinces. [...]

Le Bloc Québécois réclamera du gouvernement fédéral qu'il se retire complètement du domaine de l'éducation et qu'il transfère au gouvernement du Québec sa part des sommes qu'il y consacre<sup>3</sup>. (résumé de la plateforme)

La stratégie du Bloc consiste à demander une intervention fédérale accrue dans un domaine de compétence provinciale en même temps qu'un transfert des sommes vers le Québec. Pourquoi ne pas adopter, encore une fois, une stratégie plus flamande qui consisterait à lever des taxes et impôts au Québec, par le gouvernement du Québec, pour financer la recherche et l'éducation postsecondaire au Québec ?

La situation est la même dans le domaine du logement, où le Bloc québécois formule les deux propositions suivantes :

Le Bloc Québécois continuera donc à presser le gouvernement fédéral de réinvestir dans le logement social et communautaire [...]

Le Bloc Québécois continuera également de demander au gouvernement fédéral d'accélérer le processus de négociations avec le gouvernement du Québec sur le transfert complet, avec pleine compensation financière, des responsabilités exercées par le fédéral en matière d'habitation<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 164-165.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 164-165.

On pourrait évidemment multiplier les exemples, en incluant la recherche, le développement régional, la formation professionnelle et le développement économique. Dans certains cas, le Bloc adopte un positionnement carrément belge francophone, demandant une intervention accrue du fédéral sans la moindre demande de transferts financiers. Dans des domaines comme l'aide aux travailleurs âgés et l'assurance-chômage, où la présence fédérale est pourtant contestable, sa position est pratiquement identique à celle du NPD.

Il existe, bien entendu, des domaines où le Bloc manifeste son petit côté flamand, par exemple lorsqu'il revendique l'application de la loi 101 sur le territoire québécois. Il ne promet cependant pas le principe de territorialité linguistique de manière cohérente. Dans le cas de l'armée, par exemple, il se contente de critiquer le non-respect des exigences de bilinguisme (c'est-à-dire de l'héritage de Trudeau). Il pourrait plus avantageusement s'inspirer d'une revendication qui fut au cœur de renouveau nationaliste flamand au début du vingtième siècle, en demandant que tous les militaires Québécois soient regroupés au sein d'unités unilingues francophones, dirigées par des Québécois et stationnées au Québec, de manière à contrer définitivement l'assimilation galopante des militaires et de leurs familles.

Toujours dans le domaine linguistique, le Bloc pourrait développer plus largement son côté flamand, en exigeant l'imposition par l'État fédéral d'une obligation de francisation chez les réfugiés et les immigrants admis en vertu du regroupement familial. Il pourrait finalement s'inspirer de l'exemple suisse et exiger la connaissance du français chez les candidats à la citoyenneté canadienne domiciliés au Québec.



Pourquoi est-il si difficile d'être flamand? Comment expliquer la situation paradoxale décrite plus haut où le Bloc québécois exige simultanément une intervention accrue du fédéral dans les domaines de compétence du Québec et un transfert des sommes imparties au Québec? Il existe plusieurs raisons que je souhaite maintenant explorer. D'abord, le déséquilibre fiscal a longtemps expliqué une partie du problème, mais jamais entièrement. En effet, s'il ne s'était agi que de cela, le Bloc québécois aurait milité au cours des dernières années pour la réduction des taxes et des impôts fédéraux de manière à libérer un espace fiscal pour le Québec. Or, ce n'est pas ce que nous avons observé. Les promesses électorales contenues dans le programme du Bloc pour l'élection de 2008 s'élevaient à 40 milliards de dollars sur trois ans, ce qui ne témoigne pas d'une volonté de réduction de la taille de l'État fédéral. D'autre part, le Bloc a accueilli d'une manière plutôt froide la réduction de la TPS par le gouvernement Harper en 2006. Cette décision libérait pourtant un espace fiscal de 2,5 milliards pour le Québec que le gouvernement Charest s'est tardivement mais heureusement décidé à occuper.

Une première partie de l'explication du comportement du Bloc se trouve dans l'influence qu'exerce sur lui des groupes d'intérêt souhaitant bénéficier de l'expansion de l'État fédéral. On peut penser évidemment aux groupes d'intérêt issus de milieux typiquement proches du mouvement souverainiste, que ce soit le milieu culturel, universitaire ou syndical. Le Bloc québécois est la caisse de résonance naturelle de ces groupes qui ne bénéficient pas de l'oreille attentive du Parti conservateur. On peut cependant se demander pourquoi le Bloc québécois ne renvoie pas ces groupes au gouvernement québécois, plutôt que de s'engager dans la promotion

de nouvelles interventions en culture, en éducation, en recherche ou en affaires sociales ?

La raison, très simple, est que ces groupes ne reçoivent pas un accueil plus favorable du côté de Québec, aussi bien à cause de la situation précaire des finances publiques que de la distance traditionnelle entre le gouvernement Charest et les milieux culturels, éducatifs et syndicaux. Par ailleurs, même si ces groupes bénéficiaient à Québec d'un gouvernement plus sympathique à leur cause, ils auraient toujours intérêt à réclamer des interventions fédérales dans les champs de compétence du Québec. Il ne s'agit pas ici d'une critique, mais simplement d'un constat réaliste: la vocation d'un groupe d'intérêt est d'obtenir des avantages pour ses membres et non de défendre l'autonomie du Québec. L'histoire démontre que les groupes d'intérêt québécois sont incapables de résister au financement fédéral, malgré leur préférence (souvent lexicale) pour un financement québécois.

Est-il possible que le Bloc québécois en vienne à adopter une approche flamande cohérente, qui consisterait à s'opposer à toute intervention fédérale dans les champs de compétence du Québec et à militer activement pour tout ce qui est susceptible d'entraîner une réduction de la taille de l'État fédéral? Peut-il sérieusement convaincre les groupes d'intérêt qui le soutiennent de différer leurs demandes financières jusqu'au retour à Québec d'un gouvernement prêt à élargir la marge de manœuvre du Québec? Nous avons de bonnes raisons d'être pessimistes à cet égard. Pour le Bloc, le coût de l'incohérence, c'est-à-dire d'une stratégie mi-flamande mi-belge francophone, recommandant à la fois l'expansion et le démantèlement de l'État fédéral, demeure moins élevé que celui d'un abandon des groupes d'intérêt.



Les nationalistes québécois se retrouvent donc dans une situation difficile dont il n'est pas sûr qu'ils pourront se déprendre. D'une part, les Québécois continuent de se reconnaître davantage dans l'État québécois que dans l'État canadien. Ils sont largement majoritaires à vouloir plus de Québec et moins de Canada. D'autre part, rares sont ceux qui sont prêts à laisser passer une prestation ou une subvention au nom de la patrie. Que faire ? Les stratégies sont limitées.

D'abord les nationalistes doivent prendre conscience des limites aussi bien des partis politiques que de la société civile. Ils doivent comprendre que ces acteurs, même lorsqu'ils sont souverainistes, ne résisteront pas aux intrusions fédérales qui seront à leur avantage. Les nationalistes doivent donc apprendre à se concevoir eux-mêmes comme un groupe d'intérêt, applaudissant toute réduction de l'État central, puis condamnant toute intervention fédérale dans les champs de compétence du Québec, et ce même lorsque celles-ci répondent aux revendications de partis ou de groupes réputés souverainistes. En tant que groupe d'intérêt, le mouvement nationaliste ne doit suivre qu'une règle simple : il faut plus de Québec et moins de Canada.

Bien sûr, il s'agit d'un objectif à long terme et rien n'indique que nos agitations sont susceptibles de renverser la vapeur. Nous devons ainsi savoir tirer profit des circonstances. Le retour des déficits monstres au niveau fédéral représente une mauvaise nouvelle pour la dette, mais il risque également de calmer les ardeurs dépensières de l'État central pour les deux ou trois années à venir. D'autre part, la paralysie cérébrale du gouvernement Charest depuis quelques années lève plusieurs des menaces qui pesaient sur l'État

québécois. Finalement, le fait que le Québec semble se sortir relativement indemne des bouleversements de l'économie canadienne, pensons notamment à l'écroulement du secteur de l'automobile, risque de renforcer la confiance d'une partie de nos élites envers l'économie du Québec.

Tout ne peut cependant pas tenir à la chance. Nous devons aussi trouver des moyens d'assurer, à long terme, la pérennité de nos institutions. Pour cela, nous gagnons encore une fois à nous inspirer de l'exemple flamand. Je conclus en mentionnant deux façons de le faire. D'abord, une partie de la position de force des nationalistes flamands repose sur leur capacité à créer une frontière linguistique claire et à imposer un unilinguisme strict sur leur territoire. Malgré les déclarations d'intention contenues dans la Charte de la langue française, le Québec n'a jamais réussi un tel exploit. Au Québec, le français n'est pas la « langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ».

Les nationalistes doivent chercher à faire reconnaître comme sacré le principe selon lequel l'utilisation de l'anglais dans les institutions publiques québécoises n'est acceptable que lorsqu'elle bénéficie directement à la minorité anglophone historique. Ce n'est évidemment pas le cas actuellement dans des secteurs-clés comme l'éducation postsecondaire et la santé, où environ la moitié des activités en région montréalaise, et le quart des activités à l'échelle de la province, se déroulent en anglais, ce qui va bien au-delà du poids démographique des locuteurs anglophones. Les nationalistes doivent également faire accepter comme sacrée l'obligation de francisation des immigrants. Ils doivent militer en faveur de toutes les réformes des politiques d'immigration et d'intégration qui puissent permettre d'intégrer aux institutions du Québec français (et non au Montréal bilingue ou anglo-

phone), non plus 50%, mais 80% ou 90% des nouveaux arrivants.

Deuxièmement, les nationalistes québécois doivent s'inspirer du travail des Flamands pour accroître la capacité d'action de leur État national malgré la résistance de l'État fédéral. Devant l'incapacité de faire accepter une réforme de l'État qui aurait régionalisé la sécurité sociale, les nationalistes flamands ont acquis la conviction qu'ils devaient entreprendre de manière unilatérale le développement d'une sécurité sociale flamande, en mettant sur pied, par exemple, une assurance-santé ou des allocations familiales complémentaires à celles offertes par l'État fédéral. La stratégie est simple. Premièrement, si des services sont déjà offerts au niveau régional, les électeurs et groupes d'intérêt flamands seront moins favorables à une expansion de l'État fédéral. Deuxièmement, si l'État flamand est déjà actif dans un domaine, il sera plus difficile pour l'État de s'y implanter.

À quoi cela équivaldrait-il du côté québécois? Au cours de la dernière année, le Bloc a milité conjointement avec le PLC et le NPD pour élargir la couverture de l'assurance-chômage fédérale. Cette position doit être vigoureusement condamnée par les nationalistes et les défenseurs de l'autonomie québécoise. Si nous souhaitons élargir la couverture de l'assurance-chômage, pourquoi ne pas le faire à partir d'une caisse québécoise, financée à même les cotisations des travailleurs québécois? Le tout serait relativement simple. Une assurance québécoise pourrait offrir un seuil d'admissibilité plus bas ou une période de couverture plus longue que l'assurance fédérale. Elle pourrait aussi assurer une part plus grande du salaire ou couvrir des catégories de travailleurs laissées de côté par le régime fédéral (par exemple, les travailleurs autonomes). En contrepartie, cette assurance pourrait exiger des prestataires la participation obligatoire

à des programmes de formation professionnelle et un suivi rigoureux de leurs démarches de placement, comme c'est le cas dans les pays civilisés.

Une fois en place, une telle assurance compliquerait considérablement les interventions fédérales dans le domaine des politiques du travail. Premièrement, l'État central ne pourrait plus compter sur une demande québécoise en faveur de son expansion. Deuxièmement, l'initiative québécoise risquerait d'être imitée par les autres provinces, réduisant d'autant plus la probabilité d'une prise en charge fédérale. Troisièmement, en cas d'élargissement de la couverture fédérale, Ottawa aurait davantage tendance à accorder une exemption au Québec, si ce dernier était déjà bien établi dans ce domaine.

En conclusion, les nationalistes québécois ne doivent pas se laisser tromper par l'image d'un peuple politiquement uni par la défense de sa langue, de sa culture et de ses institutions. Ils doivent prendre conscience de la faible capacité de résistance de la société civile québécoise face à l'expansion de l'État fédéral. Ils doivent constamment rappeler aux groupes d'intérêt et aux partis politiques la nécessité de défendre l'autonomie du Québec, puis chercher à orienter leur action vers des alternatives programmatiques davantage compatibles avec leurs préférences. □

Puisque les commémorations sont à la mode...

**1959 :**

**PAUL  
SAUVÉ**

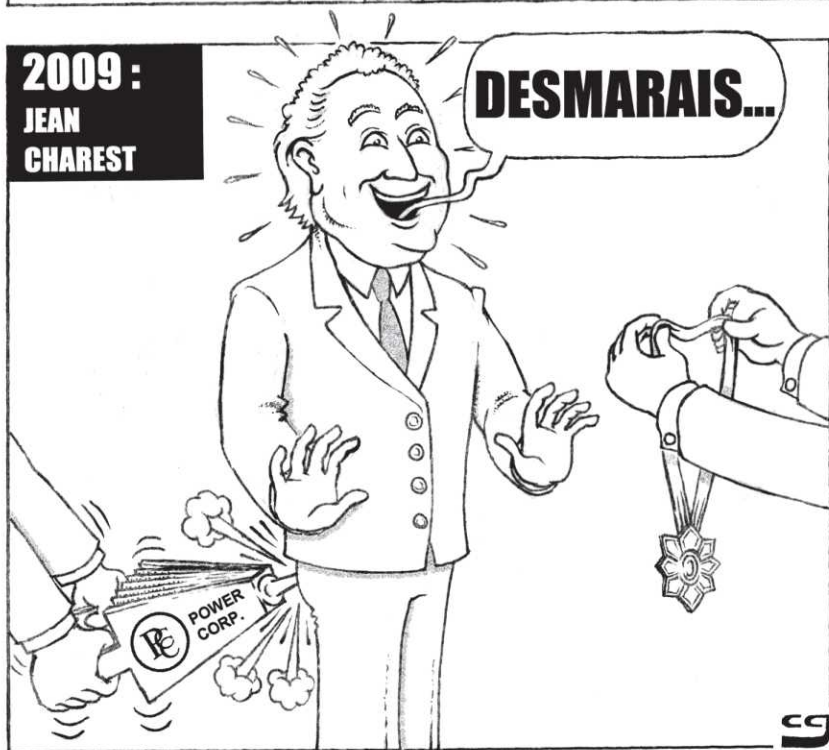
**DÉSORMAIS...**



**2009 :**

**JEAN  
CHAREST**

**DESMARAIS...**



DOSSIER

CONFUSION  
MONTRÉAL

Dossier

CONFUSION  
MONTRÉAL

Montréal 2009: Louise Harel  
tente sa chance

Une nouvelle reine pour  
Montréal?

-*Pierre Serré*

66

La nouvelle identité  
multiculturelle et la bruxellisation  
de Montréal

-*Mathieu Bock-Côté*

100

Enquête sur le «profilage racial»:  
le prochain coup de force

-*Carl Bergeron*

121

Pierre Serré\*

Montréal 2009

Louise Harel tente sa chance

## UNE NOUVELLE REINE POUR MONTRÉAL?

La course à la mairie de Montréal s'annonce peu banale. Une indépendantiste et sociale-démocrate veut accéder à la mairie d'une ville comptant une forte minorité d'anglophones! Compte tenu des difficultés de son adversaire, il semble même qu'elle aurait des chances réelles de l'emporter. Or ce dernier disposait, en 2005, de solides appuis même dans les districts francophones. Les élections du 1<sup>er</sup> novembre prochain seront vraisemblablement beaucoup plus serrées, laissant peu de place à l'erreur. On ne peut toutefois douter que, pour l'emporter, Louise Harel respectera l'apartheid si caractéristique de la politique montréalaise, refaisant des francophones de Montréal les sacrifiés de la bonne entente, ainsi qu'elle l'a déjà fait dans le passé. Concrètement, ses chances de gagner varient selon l'enjeu en cause : la course à la mairie pourrait se solder par des résultats différents de ceux du conseil municipal ou des conseils d'arrondissement. Selon les circonstances, la surconcentration et la sous-concentration des francophones peuvent diminuer les chances d'élection de l'ex-ministre péquiste. Tout dépend du vote des groupes linguistiques – notamment les francophones et les néo-francophones –, de la répartition de leurs effectifs et de leur taux

---

\* PhD sc. politique, auteur de *Deux poids, deux mesures. L'impact du vote des non-francophones au Québec*, Montreal: VLB Editeur, 2002, 262 pages.

pierre.serre@sympatico.ca

de participation, du nombre de partis en lice, des modes de scrutin utilisés, etc. En attendant d'en être au grand soir, quelques simulations laissent présager des résultats à venir. On en conclut que la venue de Mme Harel à la mairie ne pourra se faire qu'au prix de l'aliénation de l'électorat souverainiste et nationaliste.

### **Une indépendantiste et sociale-démocrate qui fait le saut à Montréal!**

L'envie de plonger en politique municipale montréalaise de Louise Harel ne date pas d'hier. Simple citoyenne, Mme Harel a des idées. Elle est souverainiste et sociale-démocrate. Engagée, elle est avocate, puis attachée politique et députée du Parti québécois à partir de 1981. Ministre, elle est notamment chargée des Affaires municipales. Lucien Bouchard lui donne pour mission de réaliser les fusions municipales. Après plus de 25 ans de vie publique, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve s'est fait un nom auprès des Montréalais, qu'ils soient francophones ou anglophones.

On aurait cependant pu croire qu'elle aurait fait le saut avec un parti plus proche de ses idéaux politiques et sociaux. Un parti plus social-démocrate, plus soucieux de l'environnement et du développement durable, un parti engagé envers la justice sociale et la démocratie. Un tel parti existait en Projet Montréal, dirigé par Richard Bergeron. Qui plus est, ce dernier avait sérieusement examiné, au début de juin dernier, la possibilité de collaborer avec l'ex-ministre et même... de lui offrir, sous certaines conditions, son poste de chef.

Mais Mme Harel a préféré se jeter dans l'arène municipale avec les coudées franches. C'est ainsi qu'elle s'est jointe aux «restes» de Vision Montréal, le parti de l'ex-maire de Montréal, Pierre Bourque. Son nouveau parti, Vision

Montréal, était alors dirigé par l'ex-président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Benoît Labonté. Libéral fédéral et ultrafédéraliste, ce dernier s'est quant à lui montré pleinement disponible pour l'aventurière. Le 3 juin 2009, Mme Harel sautait officiellement dans l'action. Plus aucun obstacle ne la séparait d'une lutte avec le titulaire du poste de maire de Montréal, Gérald Tremblay. Il ne lui restait plus qu'à livrer le combat de sa vie.

### **Au royaume de Gérald Tremblay**

Mme Harel s'est jetée dans l'aventure municipale comme elle a réalisé les fusions en 2000-2001. Forte de ses expériences politiques, elle s'est avancée sûre d'elle-même, croyant dur comme fer qu'une solide organisation et une bonne campagne partisane sont capables d'avoir raison de tout adversaire, si expérimenté soit-il.

La nouvelle chef de Vision Montréal souffre cependant de handicaps de taille. Tout d'abord, les élections de 2009 ne lui offrent pas de victoire facile puisque, à la sortie des élections du 6 novembre 2005, Gérald Tremblay était on ne peut plus en contrôle de l'appareil municipal, et cela à toutes les échelles de représentation du pouvoir montréalais (tableau 1). Élu maire en disposant d'une solide majorité des voix exprimées (17 % de plus que Vision Montréal), il a remporté 49 sièges des 65 sièges du conseil municipal de Montréal (incluant le sien). Il a également remporté 17 des 19 postes de maires d'arrondissement et a obtenu le contrôle de 15 des 19 arrondissements, n'en laissant que trois aux mains de l'équipe de Pierre Bourque et un aux mains d'une équipe d'indépendants menée par l'ex-maire de l'ex-ville d'Anjou, Luis Maranda.

**TABLEAU 1 : RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES MONTRÉALAISES  
DU 6 NOVEMBRE 2005**

Enjeux	Indicateurs	Gérald Tremblay/ Union Montréal*	Pierre Bourque/ Vision Montréal	Autres partis et candidats
Mairie	Voix	202 302	136 769	37 455
	% des votes exprimés	52%	35%	10%
	% des inscrits**	18%	12%	3%
Conseil municipal	65 sièges	49	13	3
Mairies d'arrondissement	19 sièges	17	1	1
Conseils d'arrondissement	19 sièges	15	3	1

Notes : \* Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'Union des citoyens et citoyennes de l'île de Montréal. \*\* Taux d'abstention de 65%.

### **2005 : le vote des Montréalais et l'appartenance aux anciennes municipalités de banlieue**

La réussite de M. Tremblay tient à quelques facteurs que l'on peut faire émerger de l'analyse du comportement électoral des Montréalais aux élections de 2005. Ces facteurs sont d'autant plus importants qu'ils permettent de comprendre comment s'annoncent les résultats des élections du 1<sup>er</sup> novembre prochain. En 2005, les résultats électoraux des différents quartiers s'expliquaient essentiellement par trois facteurs structurels : l'appartenance ou non des districts à la banlieue; la proportion de francophones de chaque quartier et; le niveau de scolarité de chaque quartier (tableau 2). L'appartenance des différents quartiers aux ex-villes de banlieue fusionnées en 2001 ou à l'ancienne ville de Montréal est effectivement le premier des facteurs : après avoir vaincu dans tous les sièges des ex-municipalités de banlieue en

2001, à l'exception de Westmount, M. Tremblay renouvelait le coup en 2005 en triomphant dans 50 des 55 sièges, contre 5 pour l'équipe d'indépendants de l'ex-maire de la municipalité d'Anjou Luis Miranda et aucun pour l'équipe de Pierre Bourque, Vision Montréal.

**TABLEAU 2 : LA RÉPARTITION DES 105 SIÈGES PAR FACTEUR EXPLICATIF À L'ISSUE DES ÉLECTIONS DU 6 NOVEMBRE 2005**

	Total des conseillers*	Gérald Tremblay/ Union Montréal*	Pierre Bourque/ Vision Montréal	Autres partis et candidats
Total des élus	105	82	17	6
Premier facteur explicatif				
Anciennes municipalités de banlieue	55	50	0	5
Ancienne ville de Montréal	50	32	17	1
Deuxième facteur explicatif **				
Francophones à moins de 67 %	25	22	3	0
Francophones à 67 % ou plus	25	10	14	1
Troisième facteur explicatif***				
Scolarité supérieure	12	9	2	1
Scolarité inférieure	13	1	12	0

Notes : \* Incluant le maire Gérald Tremblay.  
\*\* Langue parlée le plus souvent à la maison. Nous avons redistribué les réponses multiples au prorata des réponses mentionnées par les répondants.

Cette opposition entre banlieues et ville centrale recouvre une réalité concomitante, soit celle de populations installées en banlieue dans le but de se soustraire aux obligations financières qui auraient accompagné leur appartenance à la ville centrale. Elle recouvre également le désir des populations anglophones de se soustraire au pouvoir politique exercé par les francophones. En une sorte de repli sur leurs municipalités, une forte majorité des anglophones cherchait en effet à construire et fortifier des lieux de résistance à l'encontre de la ville centrale comme à l'encontre du gouvernement québécois lui-même. À l'échelle du Québec, le mouvement des défusions municipales a d'ailleurs enregistré ses succès les plus éclatants dans les municipalités anglophones de la banlieue de Montréal<sup>1</sup>. Or, l'intense cour réalisée par les politiques locaux auprès des décideurs durant des campagnes référendaires sur les défusions municipales a amené un mouvement de décentralisation des pouvoirs, offert en guise de compensation pour les municipalités et même... pour les quartiers anglophones (Notre-Dame-de-Grâce-Snowdon) demeurés avec la ville centrale.

En 2009, les candidats auront toujours à faire face à cette dimension essentielle de la réalité montréalaise : des populations anglophones désireuses de se soustraire à la majorité et hostiles à toute forme de reconstruction de la ville centrale que produirait une recentralisation des pouvoirs et des ressources. Ces populations hostiles à l'entraide sociale sont demeurées au fil du temps désireuses de vivre en développement séparé et de se tailler quelques royaumes à l'écart du reste des Montréalais et, en bombant encore un peu le torse, à l'abri du gouvernement québécois.

---

<sup>1</sup> Pierre Drouilly et Alain-C. Gagnon (2004), « Démocratie à la carte. Les référendums de dimanche remettent en question la cohésion sociale qui caractérise le Québec », dans *La Presse*, 17 juin.

Grâce à leur impact électoral démographique et économique démesuré au sein de la nouvelle ville de Montréal issue des défusions, la centralisation des pouvoirs au sein de la nouvelle ville de Montréal ne pourra se faire de l'intérieur. Elle devra être imposée par le reste de la population québécoise, par le biais du gouvernement de Québec. Compte tenu des problèmes permanents reliés à la décentralisation, on ne s'attend pas à ce que ce premier facteur du comportement montréalais ait disparu avant plusieurs élections. Gérald Tremblay en tirait déjà, en 2005, 23 de ses 49 conseillers siégeant au conseil municipal de Montréal (sur ses 65 membres, dont le maire de Montréal), 9 des 17 mairies d'arrondissement qu'il avait remportées et, enfin, le contrôle de 9 des 15 arrondissements qu'il avait remportés. La seule note clairement discordante est celle de Montréal-Nord<sup>2</sup>. L'appui accordé à l'équipe de Gérald Tremblay semble s'y être effondré, traduisant l'intense mécontentement des populations locales à la suite des événements tragiques (la mort de Freddy Villanueva) qui ont déclenché les désastreuses émeutes d'août 2008 et le cafouillage entourant les enquêtes subséquentes.

### **2005: le vote des Montréalais, la langue et la scolarité**

Après avoir conclu à la persistance du facteur «anciennes villes de banlieues contre ancienne ville centrale», les résultats électoraux de 2005 s'expliquent en deuxième lieu par le facteur linguistique. Sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal, seuls affectés significativement par la variable linguistique, 22 des 25 sièges francophones à moins de 67% (selon la langue parlée le plus souvent à la maison après répartition des langues multiples) ont été remportés par le parti de Gérald Tremblay, ce qui n'en laissait que trois

<sup>2</sup> Voir le sondage TVA-Léger-*Le Journal de Montréal* dans l'édition du 14 septembre 2009; on y donnait une estimation des intentions de vote pour chacun des arrondissements de Montréal.

seulement pour le parti de Pierre Bourque. Dans les sièges francophones à 67% ou plus, les partis se sont partagés à peu près également les sièges : on comptait ainsi 10 sièges pour Gérard Tremblay contre 13 pour Pierre Bourque et 1 pour le parti de Richard Bergeron, Projet Montréal.

Francophones et non-francophones ont donc voté de manière distincte, pas totalement opposée, mais distincte. Il est particulièrement étonnant de voir le facteur linguistique être aussi important dans l'explication des comportements électoraux des Montréalais en 2005. Premièrement parce que la langue n'a pas été un enjeu de ces élections. Avec des partis où se sont entremêlés francophones et anglophones, il était difficile pour chacun d'eux de défendre des positions défiant le statu quo linguistique. Deuxièmement, l'importance de facteur est également étonnante parce que l'on affirme sans cesse que la politique municipale n'a rien à voir avec la politique provinciale et fédérale et que, par conséquent, les clivages observés sur ces scènes politiques ne débordent théoriquement pas vers l'arène municipale. Cette affirmation d'une grande naïveté ne s'harmonise évidemment pas avec les réalités politiques élémentaires. Aucun parti provincial n'a intérêt à prôner l'indifférence envers une municipalité qui élit un maire fédéraliste plutôt que souverainiste et vice versa.

Aussi, même si chacun des partis a tenté de gommer, en 2001 et en 2005, ses appartenances premières en allant chercher quelques vedettes du clan adverse – Gérard Tremblay, par exemple, s'est appuyé sur un trio d'organisateur bien connus au PQ (Louis-Philippe Bourgeois, Alain Lupien et Martin Tremblay) ainsi que sur André Lavallée, figure de proue du Rassemblement des citoyens de Montréal (le parti de l'ex-maire Jean Doré). M. Lavallée était lui-même un ex-chef de cabinet de Mme Harel et, appuyé par Chantal

Bertrand, ex-chef de cabinet de la ministre péquiste Rita Dionne-Marsolais (Mme Bertrand est devenue directrice générale adjointe d'Union Montréal), s'est hissé au saint des saints et est devenu le numéro trois du comité exécutif du maire Tremblay en plus de détenir le poste de maire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie.

Pierre Bourque s'est de son côté associé à des proches d'Alfonso Gagliano (Tony Mignacca, Serge Gosselin, des dix acteurs du scandale des commandites bannis du Parti libéral fédéral par l'ex-premier ministre Paul Martin) et autres travailleurs libéraux notoires (Serge Paquette, Irène Marcheterre) pour réaliser ses campagnes. Clairement, les clivages fédéral et provincial ont débordé vers le municipal, reproduisant une opposition non pas totale mais tout au moins partielle entre groupes linguistiques, les anglophones appuyant un candidat, Gérald Tremblay, les francophones favorisant davantage Pierre Bourque mais se divisant davantage entre les partis. Ces comportements linguistiquement différenciés ont conséquemment produit un seuil linguistique lors des élections municipales de Montréal de 2005, un seuil à toutes fins utiles du même ordre que ceux observés lors des élections fédérales et provinciales.

Quand on parle de langue, les opinions politiques sur l'avenir du Québec et sur les politiques à adopter pour défendre les droits des francophones ne sont jamais bien loin. De fait, l'analyse du comportement électoral montre que le clivage dominant au Québec n'est pas que linguistique mais bien linguistico-constitutionnel. Ainsi, même là où il n'y a pas d'anglophones, les populations francophones se divisent entre souverainistes et fédéralistes. Ce clivage est non seulement primordial par rapport à tous les autres clivages mais aussi permanent à travers les époques. Ainsi, la politique québécoise met aux prises les anglophones

contre les francophones, les élites financière, administrative et commerciale contre les élites ouvrières, sociales et intellectuelles. Quel que soit le milieu de référence, les quartiers concentrant les premiers s'opposent de manière virulente aux quartiers concentrant les deuxièmes<sup>3</sup>. Langue (française et anglaise), identité et nation (canadienne et québécoise), nationalisme (et ultranationalisme) et indépendantisme (fédéralisme) vont de pair.

Après les clivages entre banlieue et ville et entre groupes linguistiques, le troisième clivage actif lors des élections de 2005 a opposé les quartiers selon leur degré de scolarité. Il va sans dire que la scolarité recouvre très étroitement l'opposition entre classes sociales puisque les différences entre ces dernières et le degré de scolarité sont légères et peu significatives. En guise d'explication, précisons que les médias n'accordent qu'une importance médiocre à la vie démocratique municipale, que la politique municipale dans son organisation même du pouvoir est globalement de très bas niveau, qu'elle abhorre la mobilisation des citoyens et méprise l'intelligence de ces derniers. Ces facteurs favorisent – à la marge, bien entendu – un clivage selon la scolarité plutôt qu'un clivage selon les classes sociales. Pierre Bourque, en particulier, a largement puisé dans les quartiers de scolarité inférieure en 2005 : outre sa vénalité bien connue, ses innombrables infractions à la loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, l'ex-horticulteur a poursuivi son œuvre de confusion auprès des électeurs en confiant sa campagne de 2001 à des intimes et autres associés du ministre libéral fédéral Alfonso

<sup>3</sup> Cela est valable non seulement à Montréal ou à Québec mais dans toutes les autres régions métropolitaines et agglomérations de taille supérieure à 15 000 habitants. Voir Piroth, Scott, Serré, Pierre, Lublin, David (2005), « Francophone Bilingualism, Inter-group Contact and Opposition to Quebec Sovereignty among Quebec Francophones », dans *Nationalism and Ethnic Politics*, no. 11, automne.

Gagliano pour ensuite tenter sa chance à titre d'électron libre avec l'Action démocratique du Québec lors des élections provinciales de 2003, pour finalement revenir en tant que chef d'Équipe Bourque/Vision Montréal aux élections de 2005. Il va sans dire que sa crédibilité était on ne peut plus faible en 2005.

### **Élections 2009: Louise Harel contre l'apartheid**

La beauté des trois clivages qui ont produit les résultats électoraux de 2005 réside dans leur intime interconnection. Banlieusards, anglophones et classes scolarisées et supérieures, réunis dans des quartiers typiques des élites financière, administrative et commerciale de la bourgeoisie canadienne anglaise de Montréal, se sont ainsi opposés aux quartiers plus francophones, de scolarité moindre, nettement moins fortunés mais bien intégrés dans la ville centrale, leur milieu de vie. À ces lieux se sont ajoutés d'autres faubourgs francophones et militants, composés de travailleurs plus scolarisés mais moins rémunérés, appartenant aux élites sociales (des secteurs de la santé et des services sociaux), aux élites ouvrières et intellectuelles (artistique et juridique). Enfin, l'intégration linguistique des immigrés en faveur des francophones se produisant par le bas de l'échelle sociale, au contraire de la communauté anglophone, ce modèle du vote tend à respecter l'apport immigré dans l'électorat de Vision Montréal.

S'il est une chose que Mme Harel ne changera pas<sup>4</sup>, c'est l'importance du premier facteur dans le comportement électoral des Montréalais, soit la protection de l'autonomie

---

4 À titre d'exemple, seuls des événements extrêmes pourront avoir changé le vote dans Montréal-Nord. La possible défaite d'Union Montréal dans Lachine concernerait peut-être la publicité négative reçue par le titulaire du poste de maire de l'arrondissement, Claude Dauphin, ainsi que le dossier de l'hôpital Lachine.

des quartiers contre toute tentative de centralisation des pouvoirs et des ressources<sup>5</sup>. La chose est particulièrement vraie dans les anciennes villes et dans les quartiers les plus anglophones et les plus favorisés. Si l'on en juge par le discours qu'elle a tenu jusqu'à présent en matière de centralisation/décentralisation, Mme Harel apparaît avoir fort bien capté le message des élections de 2005, prolongement des défusions et du vote de 2001. Malgré l'évidence de déséquilibres existants dans le financement des arrondissements, la chef de Vision Montréal n'a jamais fait montre de quelque intention de procéder à des révisions du financement des revenus et des dépenses des arrondissements, ceci passant notamment par le renforcement de la ville centrale. Mme Harel a, semble-t-il, la ferme intention de laisser intactes les iniquités qui font des routes, des tuyaux et des services de certains arrondissements quelques hameaux dignes de quartiers du tiers monde et d'autres, doux et quiets ghettos dorés de la haute société canadienne anglaise.

Mme Harel demeure du reste largement identifiée à la ministre souverainiste qui a réduit l'autonomie des enclaves de resquilleurs qui encerclent Montréal. Les témoignages pris sur le vif demeurent clairs : son rôle d'initiatrice des fusions municipales demeure à jamais inscrit dans la culture politique des Anglo-montréalais. Et quand Mme Harel tente de baragouiner un anglais médiocre, elle offre juste ce qu'il faut pour faire injure aux Anglo-montréalais. On peut bafouer outrageusement la langue de la majorité de la population, mais on n'injurie pas impunément les locuteurs de la *lingua franca*. En somme, en plus de s'être attaquée aux potentats de banlieue et à l'autonomie des com-

<sup>5</sup> Les résultats du sondage publiés dans *Le Journal de Montréal* témoignent en effet de la persistance de ce facteur dans les intentions de vote. La domination de l'équipe de M. Tremblay ne faiblit que dans Montréal-Nord, Lachine et Outremont. Voir les résultats du sondage TVA, Léger et *Le Journal de Montréal*, 14 septembre 2009.

munautés anglophones locales, Mme Harel a le malheur d'être unilingue française et souverainiste :

Un anglophone qui, à l'époque, a suivi de près la marche vers les fusions se rappelle d'un passage de la ministre au Mail Cavendish. 'Elle a été huée, les gens criaient: 'Fuck off! Get out of my city!'' relate-t-il. Sa candidature à la mairie, cette semaine, a rouvert ces vieilles cicatrices. Louise Harel est décrite comme 'un monstre', 'une idiot', 'une sorcière' par les lecteurs de la *Gazette*. 'Seul Mom Boucher pourrait faire mieux paraître Gérard Tremblay', décrète le même journal en éditorial<sup>6</sup>.

Et :

[...] il est bien évident que, pour les fédéralistes et surtout pour les anglophones de Montréal, l'allégeance souverainiste de Mme Harel est, à elle seule, une raison de ne pas voter pour elle. C'est précisément ce que soutenait le quotidien *The Gazette* dans son éditorial du matin après l'annonce de sa candidature. Une candidature que le journal qualifiait d'affreuse (*dreadful*)<sup>7</sup>.

Une telle hostilité en page éditoriale constitue une offense à l'intelligence des citoyens et une dérive dangereuse contre la liberté d'opinion. Elle crée un climat répressif à l'endroit de tous ceux qui, anglophones en particulier, ont le désir légitime de se prononcer favorablement envers la candidature de Mme Harel. En outre, cette attitude de *The Gazette* cautionne et banalise la corruption et en fait une partie légitime de la vie démocratique montréalaise. C'est ainsi, en scellant les consciences avec la menace séparatiste (sic) que le régime Chrétien a pu tenir après des records de corruption. Il va sans dire que l'idée de coexistence des communautés au sein d'une même entité politique, la ville en l'occurrence, est tout à fait étrangère à la ligne défendue par le journal.

6 Voir Cyberpresse, «À la manière de Louise Harel», 6 juin 2009  
[www.cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca).

7 Michel C. Auger, «Les Carnets», Radio-Canada, 4 juin 2009.

Au contraire, ce dernier milite en faveur du développement séparé, l'apartheid, chose que les communautés francophone et anglophone connaissent déjà au Québec tant dans la vie municipale que dans l'éducation, les services de santé et les services sociaux.

### **Les enjeux: la mairie, le conseil municipal, les maires et les conseils d'arrondissement**

Par l'emporter, il faut ici comprendre que le poste le plus important est celui qui attire le plus les chefs de parti: devenir le maire de Montréal est le but ultime de chaque chef. Puisqu'il est possible d'avoir une administration de couleur opposée et de quand même gouverner la ville, remporter la mairie reste indépendant des succès au conseil municipal ou dans les arrondissements. De toute façon, gouverner avec un conseil municipal de majorité opposée ne pose pas de véritable problème puisqu'autant le parti de Gérald Tremblay que celui de Mme Harel n'a pas de programme<sup>8</sup>.

En effet, hormis les relations douteuses avec la mafia, il est à peu près impossible de les différencier pour qui n'a pas l'œil d'un expert ayant suivi l'actualité municipale 25 heures sur 24 depuis au moins les 36 dernières élections. Les deux partis sont pragmatiques, inféodés aux groupes d'intérêts qui dirigent la ville, l'un baignant dans la corruption, l'autre offrant sa probité... et ses promesses de ne point en faire autant. Une petite différence est notable: Gérald Tremblay compte sur l'aide d'un « numéro 2 » expérimenté en matière de corruption. Il est réellement ironique de voir Claude Dauphin, président du comité exécutif de la ville et

---

<sup>8</sup> On sait que, pour pallier à ce problème, Mme Harel avait mis en place six grands chantiers chargés de diagnostiquer les problèmes de Montréal et de formuler des solutions adéquates. À la fin de septembre, nul ne sait ce qui devrait sortir de ces chantiers ni ce que Mme Harel entendrait réaliser une fois élue.

responsable du dossier de la sécurité publique, claironner le 10 septembre 2009 la fierté de son administration alors qu'elle pourchasse « avec succès » la corruption en son sein, cependant que lui-même a bénéficié des largesses d'Option Canada lors de la campagne référendaire de 1995. M. Dauphin est le même qui a contribué à voiler les enquêtes subséquentes sur Option Canada.

Le deuxième enjeu du pouvoir est le conseil municipal de Montréal. Ce dernier est composé de 65 élus, soit les 64 conseillers de ville plus le maire de Montréal. Le contrôle du conseil municipal permet au maire de faire passer les politiques et le budget qu'il défend auprès de l'opinion publique. Lorsque le contrôle du conseil municipal lui échappe, le maire n'est pas nécessairement dépourvu, à l'exemple de l'ex-mairesse Andrée Boucher de Québec, il est tout au plus « ralenti » dans ses projets. Le troisième enjeu est le contrôle des 19 mairies d'arrondissement, chacune permettant de relayer les projets du maire dans les arrondissements, tandis que le contrôle des conseils d'arrondissement constitue le quatrième et dernier enjeu. Pour le maire, le contrôle des arrondissements permet d'asseoir encore plus solidement son pouvoir, notamment par leurs pouvoirs de nomination dans les diverses instances locales (établissements scolaires, de santé et de services sociaux, CLSC, culture et environnement). Au niveau des arrondissements, 105 élus se disputent les faveurs des électeurs, soit le maire de Montréal, les 64 élus conseillers de ville, dont les 19 maires d'arrondissement, et 40 conseillers d'arrondissement.

### **La clé du succès : courtiser francophones et néo-francophones ?**

Mme Harel peut-elle l'emporter en s'en tenant aux appuis francophones souverainistes disponibles dans la ville de Montréal ? Puisque le clivage anciennes villes de banlieue/ancienne ville de Montréal prime sur le clivage linguistique, il va de soi qu'il lui faudrait tout d'abord surmonter ce clivage. Repousser au loin le désir d'équité dans le financement des arrondissements. Sur ce plan, Projet Montréal n'est pas apparu être la voie pour Mme Harel. Sans doute par calcul politique, celle-ci a plutôt considéré que Projet Montréal était tout juste bon à occuper une partie de l'intelligentsia francophone, mais cela sans qu'elle n'ait de prise en dehors du centre de la métropole et dans les milieux populaires. À l'occasion des municipales de 2009, Mme Harel a donc laissé au vestiaire ses revendications sociales, démocratiques et nationalistes au profit de l'exercice du pouvoir. Elle s'est miraculeusement transformée en une sorte de Guy Chevrette ou de Jacques Brassard féminin. Cette métamorphose réglée, le premier clivage «banlieue/ville centrale» ne disparaîtrait pas pour autant. Rien ne permet de croire que le désir d'apartheid aurait subitement diminué entre 2005 et 2009. Ce premier clivage demeurerait donc vigoureux en 2009.

Mme Harel devrait ensuite surmonter le clivage linguistique, relatif au statut constitutionnel du Québec. Dans les premières semaines de septembre, deux sondages ont montré l'existence de comportements différenciés selon la langue (maternelle), transposant au municipal montréalais les acteurs habituels de la politique provinciale et fédérale, c'est-à-dire les francophones, les anglophones et les allophones (tableau 3). Bien sûr, la chef de Vision Montréal conserve toujours la conviction qu'elle peut vaincre, à défaut

**TABLEAU 3 : INTENTIONS DE VOTE AUX ÉLECTIONS DU 1 NOVEMBRE 2009  
À MONTRÉAL, SELON LES GROUPES LINGUISTIQUES\***

Chef	Total	Francophones	Anglophones	Allophones
<b>Sondage TVA-Léger-Le Journal de Montréal, 14 septembre 2009</b>				
Louise Harel	23%	33%	7%	13%
Gérald Tremblay	21%	20%	30%	19%
Richard Bergeron	5%	4%	7%	5%
Autres	1%	0%	2%	3%
Ne sait pas / indécis	36%	30%	42%	44%
Autres**	14%	13%	12%	16%
<b>Les intentions de vote après redistribution proportionnelle des discrets</b>				
Louise Harel	46%	58%	15%	33%
Gérald Tremblay	42%	35%	65%	48%
Richard Bergeron	10%	7%	15%	13%
Autres	2%	0%	4%	8%
<b>Sondage Angus-Reid-La Presse, 15 septembre 2009</b>				
Louise Harel	26%	42%	6%	19%
Gérald Tremblay	24%	19%	30%	23%
Richard Bergeron	9%	10%	8%	9%
Autres	4%	2%	8%	3%
Indécis / Abstentions	36%	26%	50%	47%
<b>Les intentions de vote après redistribution proportionnelle des discrets</b>				
Louise Harel	41%	57%	12%	35%
Gérald Tremblay	38%	26%	59%	43%
Richard Bergeron	14%	13%	15%	17%
Autres	7%	3%	15%	5%

Note:

\* Il est d'usage, dans les maisons de sondage, d'utiliser le critère de la langue maternelle.

\*\* Includ: refuse de répondre, annulera son vote, s'abstiendra de voter.

Sources: Sondage TVA, Léger et *Le Journal de Montréal*, 14 septembre 2009, 3 au 8 septembre, les 1900 Montréalais sondés provenaient d'un sondage de taille plus considérable 3100 couvrant l'ensemble du Québec, dont la marge d'erreur était +/-1,9%, 19 fois sur 20; Sondage Angus-Reid *Strategies-La Presse*, 15 septembre 2009, 9 au 11 septembre, 815 sondés, marge d'erreur +/-3,4%, 19 fois sur 20.

de quoi elle ne se serait évidemment jamais lancée dans la course à la mairie montréalaise. Il y a chez l'aspirante à la mairie la croyance qu'une majorité de francophones est potentiellement acquise – peut-être même dans certaines ex-municipalités de banlieue –, et que les allophones sont désormais plus favorables aux francophones que par le passé, et que leurs effectifs sont dorénavant suffisamment nombreux pour permettre une victoire.

L'élément frappant de ces sondages est le pluralisme marqué des intentions de vote des allophones, contrairement au vote bloc des anglophones. Par rapport aux sondages réalisés depuis 40 ans, les intentions de vote des allophones envers le parti de Louise Harel sont dissociées plus que jamais de celles des anglophones : les allophones présentent un vote situé presque exactement à mi-chemin entre celui des anglophones et celui des francophones. Pour expliquer de tels changements dans les comportements électoraux, il faut en revenir aux définitions. Ainsi, tandis qu'une bonne partie des immigrés allophones demeure imperméable aux débats des francophones, une partie d'entre eux est passée au français, incluant des immigrés de première génération et des «enfants de la loi 101», qui sont de deuxième et, souvent, de première génération. Depuis le début de la prise en mains de l'immigration par le Québec, à la fin des années soixante, ces deux clientèles ont crû en effectifs, si bien qu'après des décennies d'efforts en intégration, immigrés et descendants d'immigrés foisonnent en nationalistes et en souverainistes. Compte tenu de la faiblesse de la majorité des effectifs francophones – 52 % selon la langue maternelle, ce qui n'est après tout qu'une faible majorité! –, le pari de Mme Harel tient aussi à l'appui de ces clientèles.

Las! les fruits électoraux de cette percée sont sans doute plus modestes que la non-intégration (à la majorité franco-

phone) des communautés, massivement favorable au camp fédéraliste. En premier lieu, la non-intégration déborde de beaucoup les effectifs datant d'avant l'adoption de la Charte de la langue française, en 1977. Depuis cette date, le Québec a admis sur son territoire plus d'un million d'immigrés<sup>9</sup>, amplement de quoi renflouer les communautés faiblement intégrées en nouveaux effectifs. Leur arrivée au Québec s'est de plus réalisée dans un contexte de libre-échange et de mondialisation et de démission des élites politiques et de l'État, des facteurs d'affaiblissement du français comme langue de travail, des communications entre citoyens et d'intégration des immigrés.

En deuxième lieu, en dehors du poste de maire de Montréal, l'un des effets pervers du mode de scrutin majoritaire est de donner à chaque vote une valeur différente. Ainsi, le mode de scrutin majoritaire valorise les groupes non intégrés qui votent en bloc par opposition aux groupes

9 Citoyenneté et Immigration Canada, Grant of Citizenship, 1952-1997; Institut de la statistique du Québec,

[www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demogra/migration/602.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demogra/migration/602.htm);

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, publications, recherches et statistiques, 1998 à 2009:

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-1998-2002.pdf>

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-1999-2003.pdf>

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2000-2004.pdf>

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2001-2005.pdf>

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2002-2006.pdf>

[http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration\\_Qc\\_2003-2007.pdf](http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration_Qc_2003-2007.pdf)

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2004-2008.pdf>

<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan-immigration-2009.pdf>

qui votent de manière divisée, conformément à leur intégration à la majorité francophone. Ainsi, pour équivaloir à 10 électeurs d'une communauté X qui votent en bloc pour le parti X, il faut au bas mot 80 électeurs se divisant à 45-35 pour le parti Y. Par une simple règle de trois, on peut calculer que, pour 50 000 électeurs non intégrés au groupe francophone qui votent en bloc pour un parti prônant le multiculturalisme, il faut environ 350 000 autres électeurs intégrés au groupe francophone et divisés à 200 000 pour Mme Harel contre 150 000 pour Gérald Tremblay pour dégager une majorité équivalente de 50 000 voix. Or la taille des communautés intégrées et non intégrées est plutôt équivalente: chez les allophones, on trouve davantage de communautés qui votent en bloc (16 %) que de communautés divisées (4 %). Outre le temps de séjour, le portrait global dépend finalement du degré d'intégration de chaque communauté (et de chaque individu) à la majorité francophone ou à la majorité anglophone et de la taille de chacune de ces communautés.

En troisième lieu, l'inégalité de vote entre citoyens est pire encore dans le cas du mode de scrutin plurinominal que la ville de Montréal utilise dans 16 districts des anciennes municipalités, dont 12 conseillers de ville, et 10 districts de l'ancienne ville de Montréal, tous conseillers de ville<sup>10</sup>. La Cour suprême des États-Unis a jugé discriminatoire ce mode de scrutin à l'endroit des minorités du fait qu'il réduit à dessein la représentation de celles-ci. En l'occurrence, la représentation des groupes souverainistes, basée sur le vote des francophones, qui sont justement divisés comme toute majorité, est grandement diminuée voire annihilée par les

---

<sup>10</sup> Le mode plurinominal signifie que, dans les districts où il est appliqué, chaque électeur dispose par exemple de trois votes pour trois postes à combler provoquant presque toujours un résultat de trois à zéro.

effets combinés du mode de scrutin plurinominal et du vote bloc des groupes non intégrés<sup>11</sup>.

En quatrième lieu, lorsque Mme Harel compte contrebalancer ces difficultés en présentant des candidats des communautés capables de drainer avec eux le vote de leur communauté, elle oublie que de telles associations sont plutôt rares, partielles et limitées à quelques communautés, arrivées de fraîche date ou particulièrement repliées sur elles-mêmes. En tout et pour tout, la portée du vote des communautés pour un des leurs est près de zéro. Bref, plus de trente ans après l'adoption de la Charte de la langue française (loi 101), largement à cause du mode de scrutin majoritaire, l'importance du vote du groupe des «immigrés et de leurs descendants immédiats» risque fort de passer inaperçue.

### Gagner

On peut formuler différentes hypothèses pour prédire les résultats électoraux de 2009. Dans tous les cas de figure, on doit considérer que les ex-municipalités de banlieue n'éli-ront vraisemblablement que des candidats de l'équipe de M. Tremblay. Cela dit, l'appartenance au groupe francophone devient le second paramètre du vote à venir sur le territoire de l'ancienne ville de Montréal. Ces deux facteurs suffisent à la construction de scénarios.

La définition du facteur linguistique est importante quant aux perspectives d'élections de Mme Harel. On peut tout d'abord définir le groupe francophone par la langue parlée le plus souvent à la maison, ce qui chiffre la proportion de francophones à 57% de la population. Cet indicateur apparaît plus approprié que la langue maternelle, où les

11 Abigail M. Thernstrom (1987), *Whose Votes Count? Affirmative Action and Minority Voting Rights*, Cambridge, Harvard University Press, p.193-194.

francophones comptent pour 52 % de la population, en ce qu'il reflète plus précisément l'état des frontières actives du groupe francophone. Les analyses ont en effet montré que l'appartenance active à une communauté prend le pas devant l'héritage maternel ou ethnique. Traditionnellement, l'on augmente la proportion de francophones de ces deux indicateurs en leur ajoutant une partie des réponses multiples (soit par la redistribution des réponses multiples au prorata des réponses mentionnées par les répondants). Grâce à cette redistribution, la proportion de francophones de langue parlée à la maison dans la population passe alors à 59 %.

L'utilisation du critère de la langue d'usage public (LUP) ou de la première langue officielle parlée (PLOP) fait de nouveau augmenter la proportion de francophones. On ajoute alors à ceux-ci d'autres locuteurs allophones qui n'ont pas le français ou l'anglais pour langue parlée le plus souvent à la maison, mais qui le parlent le plus souvent au titre de langue première de leurs échanges (au titre de consommateur ou de citoyen) avec le reste de la population. Ces indicateurs souvent confus ou construits artificiels éloignent cependant de la réalité du monde du travail, certainement le facteur le plus influent dans les choix linguistiques réalisés par les nouveaux arrivants. Il reste néanmoins possible de redistribuer les effectifs allophones selon leur degré d'appartenance à l'univers francophone ou anglophone, que l'on peut établir grâce aux substitutions linguistiques de chacun des groupes linguistiques allophones.

Le procédé que nous avons suivi à cet effet est décrit en Annexe A. Nous avons rajouté des locuteurs «néo-francophones» à la proportion de francophones, ce qui résulte en une proportion de francophones supérieure à celle découlant de l'usage de la langue parlée à la maison ou de la langue

maternelle. Ainsi, au lieu de trouver 59 % de francophones, 20 % d'anglophones et 21 % d'allophones, on compterait plutôt 64 % de francophones, 24 % d'anglophones et 12 % d'allophones. La hausse n'est pas, on en conviendra, renversante, mais elle rapproche le parti de Mme Harel d'une zone susceptible d'être payante électoralement, *a fortiori* quand on affirme que les enjeux sont moins tranchés que ceux retrouvés sur les scènes politiques provinciale et fédérale. Cela est vrai en particulier auprès des nouveaux locuteurs francophones, les « néo-francophones », qu'apparemment rien ne distingue des autres francophones<sup>12</sup>.

En ne s'en tenant qu'aux seuls les francophones, Mme Harel peut compter sur une majorité. Cependant, ces derniers ne comptent pas tous sur Mme Harel pour défendre leurs intérêts. Les intérêts des francophones sont en effet multiples, leurs clivages le sont également, si bien qu'ils ne votent pas en bloc. Constituant une majorité, les francophones se comportent comme tels et se divisent, affichant le comportement attendu pour toutes les majorités. Ils se divisent comme ils le font au provincial, au fédéral, et même... dans les plus petites municipalités outaouaises<sup>13</sup>. Ils le font en fonction du clivage linguistique et constitutionnel, forçant les minorités anglophones et allophones à s'y positionner. Mme Harel ne peut donc compter sur un appui bloc des francophones pour face au vote bloc des non-francophones. Elle ne peut espérer que des appuis partiels et l'emporter là où les francophones comptent une proportion suffisamment importante de

---

12 Pierre Serré et Nathalie Lavoie (1999), « Le comportement électoral des Québécois d'origine immigrante dans la région de Montréal, 1986-1998 », dans Robert Boily (dir.), *L'année politique au Québec 1997-1998*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

13 Luc Bouvier avait ainsi trouvé des seuils linguistiques dans les municipalités de l'Outaouais au cours des années cinquante. Voir Luc Bouvier (2002), *Les sacrifiés de la bonne entente. Histoire des francophones du Pontiac*, s.l., L'Action nationale éditeur, 172 p.

l'électorat, laissant Gérald Tremblay triompher en deçà de cette proportion. Les sondages de septembre 2009 laissent d'ailleurs entrevoir ce type de résultats. Rappelons qu'en 2005, dans l'ancienne ville de Montréal, Vision Montréal n'a pratiquement rien gagné là où les francophones comptaient pour moins de 67% de la population (cette proportion grimpe à 72,5% selon la définition augmentée de l'Annexe A), cependant qu'elle se partageait les sièges plus francophones avec Union Montréal. Ce seuil très bas n'a cependant été obtenu que grâce à l'intervention d'autres facteurs que ceux affectant un bipartisme pur : l'appui divisé de groupes non francophones, l'existence de tiers partis, la présence d'une forte abstention, etc.

À force d'examen des résultats électoraux depuis 1970, certaines régularités ont acquis le statut de faits indiscutables : les seuils linguistiques les plus favorables des scènes provinciales ou fédérales, en situation de bipartisme pur, s'élevaient à environ 80% de francophones, descendant à quelques points de pourcentages en moins dans le centre de l'agglomération montréalaise. Dans l'ancienne ville de Montréal, autant ou davantage de francophones que cette proportion permettait l'élection d'un candidat souverainiste ou nationaliste tandis que moins entraînait l'élection de candidats fédéralistes. Un tel seuil de 80% en situation de bipartisme pur signifie qu'une majorité de 62,5% de francophones appuierait les souverainistes, ne laissant que 37,5% aux fédéralistes (et 0% pour les tiers partis compte tenu de l'hypothèse de strict bipartisme). Ces seuils indiquent déjà un clivage extrêmement favorable aux troupes souverainistes. Historiquement, d'ailleurs, la plupart des clivages montréalais ont été plus élevés que 80%, notamment en banlieue. Quant aux seuils hors Montréal, les plus faibles enregistrés depuis 1970 tournaient aux alentours des 90% de francophones.

En retenant ce seuil de 80 % de francophones, déjà exceptionnel, les projections (tableau 4) montrent que, dans la mesure où M. Tremblay l'aurait remporté dans tous les districts de banlieue sauf Montréal-Nord et que Mme Harel l'aurait emporté dans tous les sièges comptant au moins 80 % de francophones, 1) elle aurait été pratiquement à égalité avec Gérald Tremblay pour la mairie de Montréal; 2) mais elle n'aurait disposé au mieux que de l'appui de 11 des 64 autres membres du conseil municipal (soit des conseillers de ville et des maires d'arrondissement); 3) elle n'aurait eu l'appui que de 2 des 19 maires d'arrondissement; 4) et le contrôle de seulement 2 des 19 arrondissements. Mme Harel aurait ici autant besoin de forts appuis parmi les électeurs discrets que de percer chez les allophones plus ou moins francisés. Il lui aurait fallu des taux de participation favorables et ne pas trop souffrir des tiers partis.

**TABLEAU 4 : PROJECTIONS DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE 2005 À MONTRÉAL SUR LA BASE DE L'APPARTENANCE EX-BANLIEUE/ANCIENNE VILLE MONTRÉAL ET DE LA VARIABLE LINGUISTIQUE, SELON LES ENJEUX DE REPRÉSENTATION**

Scénarios	Mairie	Conseil municipal	Mairies d'arrondissement	Conseils d'arrondissement
<b>Seuil* de 80 % (Louise Harel dispose d'une solide majorité chez les francophones)</b>				
Louise Harel	Battue	11 / 64	2 / 19	2 / 19
Gérald Tremblay	Élu	53 / 64	17 / 19	17 / 19
<b>Seuil* de 65,2 % (Les francophones votent presque en bloc pour Louise Harel)</b>				
Louise Harel	Égalité	29 / 64	8 / 19	4 / 19
Gérald Tremblay	Égalité	35 / 64	11 / 19	15 / 19
<b>Seuil* de 61,8 % (Les francophones votent presque en bloc pour Louise Harel)</b>				
Louise Harel	Élue	33 / 64	10 / 19	6 / 19
Gérald Tremblay	Battu	31 / 64	9 / 19	13 / 19

Note: \* Le seuil observé en 2005 était de 67 % de francophones.

Dans le cas où le seuil serait de 65,2 % grâce : soit à l'appui d'une proportion plus forte de francophones; soit à des appuis pour Vision Montréal plus élevés que prévu chez les anglophones et les allophones; soit à des taux d'abstention favorables, c'est-à-dire plus élevés chez les anglophones et les allophones, Mme Harel : 1) aurait obtenu à peu près le même vote que M. Tremblay; 2) aurait obtenu une minorité de conseillers au conseil municipal, soit 29 élus sur 64; 3) aurait remporté 8 des 19 mairies d'arrondissement; 4) et aurait disposé du contrôle que de 4 des 19 arrondissements. Pour l'emporter aussi au conseil municipal, il faudrait que Mme Harel abaisse le seuil à 61,8% de francophones pour : 1) possiblement remporter la mairie; 2) obtenir une majorité au conseil municipal, avec 33 des 64 sièges; 3) obtenir une majorité de mairies d'arrondissement, soit 10 sur 19 et; 4) n'obtenir le contrôle que d'une minorité d'arrondissements, soit 6 sur 19.

Dans ce cas de victoire de Mme Harel à la mairie et au conseil municipal, un seuil de 61,8% équivaldrait à des appuis de 80,9% chez les francophones pour son parti et de 19,1% pour le parti de M. Tremblay. Il s'agit alors d'une majorité de 61,8% chez les francophones en faveur de la première. Or l'atteinte d'une telle majorité, très proche de l'unanimité en fait, n'est autre qu'un vote bloc, plutôt improbable chez une communauté majoritaire. Ceci signifie qu'il faudrait donc à Mme Harel déborder des effectifs francophones pour espérer une victoire, nécessairement percer les rangs des allophones francotropes (4%) et des autres allophones (12%), laissant les allophones anglotropes (4%) et les anglophones (20%) appuyer massivement de l'équipe Tremblay.

Ce sont effectivement les francophones qui sont les plus tentés de se diviser entre les différentes options, ici Union

Montréal de Gérard Tremblay, Vision Montréal de Mme Harel et Projet Montréal de Richard Bergeron, ce que les scénarios précédents oublient. Quand on sait que les anglophones serrent les rangs dès l'approche d'une menace et que Mme Harel est clairement associée à cette menace, quand on sait également qu'aucun candidat ne saurait faire l'unanimité chez les francophones, il est fort improbable qu'un climat détendu vienne à marquer la communauté anglophone et que les distinctions de comportement selon la scolarité ou les classes sociales s'affadissent à peu près complètement. Il est au contraire plutôt probable que les anglophones voteront plus en bloc qu'en 2005, ce que pourrait encourager le congédiement de l'ex-felquiste André Lavallée<sup>14</sup>.

Du reste, si les sondages réalisés jusqu'à présent annoncent Mme Harel gagnante, les connaissances actuelles du comportement électoral des Québécois sous-estiment vraisemblablement le vote que récoltera réellement M. Tremblay. Le procédé est connu : les intervieweurs des maisons de sondages étant généralement francophones, les sondés non francophones ou francophones fédéralistes (donc minoritaires chez les francophones) hésitent à énoncer leurs couleurs réelles et préfèrent se taire ou affirmer des opinions prêtées à la majorité. Ce faisant, les sondages esquissent alors une image encore plus favorable de la situation à Mme Harel, amenant d'autres sondés fragiles ou suspicieux à recourir aux mêmes attitudes, en une véritable spirale du

14 Un peu de politique fiction : M. Lavallée dit avoir tenté à plusieurs reprises d'amener les journalistes à aborder cet aspect de sa vie privée qui s'est produit en 1970. Il avait alors été, à 19 ans, complice du vol des recettes (31,90 \$) d'une soirée de bingo dans le but de financer des activités du Front de libération du Québec. Le coup avait été conçu et projeté par une informatrice de la police, si bien que M. Lavallée fut arrêté, jugé et condamné à 25 \$ d'amende. Mme Harel a nié catégoriquement avoir dénoncé son ex-chef de cabinet auprès de la presse. Cette dénonciation suivie d'un congédiement aiderait sans doute le maire Tremblay à consolider sous sa protection sa base fédéraliste. Voir *La Presse et Le Devoir*, 18 septembre 2009.

silence<sup>15</sup>. La campagne n'en est par ailleurs qu'à ses débuts, si bien que beaucoup d'éléments peuvent encore survenir et modifier en profondeur la donne. La possibilité de voir les gouvernements supérieurs aider leur poulain n'est d'ailleurs pas à écarter. Tout analyste doit demeurer modeste devant la complexité des mouvements d'opinion et des projections de résultats électoraux.

### **S'allier les uns, s'aliéner les autres : les limites de la stratégie gagnante**

Louis Harel, souverainiste et figure de proue de l'aile progressiste du Parti québécois, saura-t-elle convaincre les électeurs montréalais de voter pour elle et pour ses candidats ? Pour y parvenir, l'ex-ministre a choisi d'enfourcher une vieille picouille, Vision Montréal, traversée de part en part par le culte de la personnalité, les petites chicanes et les minables magouilles comme recette du pouvoir, plutôt que de s'associer à un parti en émergence, Projet Montréal, d'inspiration sociale-démocrate, écologiste et démocratique en matière de financement de ses activités. Un parti qui s'accordait *a priori* davantage avec les convictions qu'on lui connaissait.

Alors qu'elle était elle-même ministre des Affaires municipales, Mme Harel ne s'est toutefois jamais faite activiste dans le dossier de la démocratie municipale. À ce palier de pouvoir, croit-elle, les partis n'ont pas de pertinence du fait qu'ils n'ont pas de pérennité. Et s'ils n'ont pas de pérennité, c'est parce qu'ils n'accèdent généralement qu'un par un à la représentation, que le pouvoir y est concentré entre les mains de quelques-uns et jamais exercé en coalition. Cette caractéristique est nettement plus favorable à l'exercice du

---

15 Elizabeth Noelle-Neumann (1984). *The Spiral of Silence: Public Opinion. Our social skin*, Chicago, University of Chicago Press.

pouvoir en faveur des groupes d'intérêts les plus puissants. La démocratie municipale souffre en effet lorsque de purs incompetents, aventuriers ambitieux ou abrutis sont appelés à la défendre, notamment parce qu'ils sont généralement tous plus maniables que des citoyens formés à la chose publique et engagés gratuitement envers leur communauté. De son expérience de son passage au ministère des Affaires municipales, Mme Harel en a tiré quelque chose: elle connaît la vie municipale.

Comme la nouvelle chef de Vision Montréal sait que son allégeance souverainiste la limite dans ses appuis potentiels, elle est partie recruter du côté fédéraliste. D'abord le chef Benoît Labonté, libéral notoire ex-directeur de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, puis Brenda Paris, ex-présidente d'Union Montréal, ensuite l'ex-députée libérale provinciale de Mercier Nathalie Rochefort, et encore Christian Feuillet, ex-candidat libéral dans la circonscription de Jeanne-Le Ber aux élections fédérales de 2008, et puis Irène Marcheterre, sa nouvelle directrice des communications, qui a fait carrière avec les libéraux fédéraux, connue pour avoir été l'une des mercenaires d'Option Canada. Mme Harel a également nommé l'avocat montréalais Julius Grey au titre de responsable du chantier «éthique et gouvernance» l'un des six grands chantiers qu'elle a désignés en septembre<sup>16</sup>. Elle compte sur l'appui du candidat Carlo Mannarino, ex-président du Parti libéral du Québec dans Marguerite-Bourgeoys.

Gérald Tremblay a lui aussi vite compris qu'il y avait beaucoup de libéraux à bord d'Union Montréal. Il a dont tra-

<sup>16</sup> Dans la foulée de sa nomination publique, M. Grey perdit immédiatement son contrat de représentation de la municipalité de Hampstead auprès des tribunaux, à la suite de l'adoption d'une résolution de destitution du conseil municipal. Le maire a alors utilisé son droit de veto pour casser la résolution (voir *La Presse*, 19 juillet 2009).

vaillé fort pour recruter des souverainistes. La plus connue des nouvelles recrues de cette mouture est certes Diane Lemieux, ex-députée et ex-ministre péquiste de Bourget et, ironie, ancienne chef de cabinet de Mme Harel. À cette nouvelle candidature, à laquelle des rumeurs promettaient le poste de présidente du comité exécutif (rendant la présence de M. Lavallée superflue<sup>17</sup>), se sont ajoutées celles de Nicole Boudreau, ex-présidente de la Société-Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ces deux candidates d'expérience s'ajoutent à André Lavallée, élu maire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie, ainsi qu'à Gilles Grondin, employé permanent du Mouvement national des Québécois. Dans le cas de M. Lavallée, numéro deux du régime Tremblay, les appuis publics des souverainistes se sont même multipliés au cours des derniers mois de l'été 2009, alors qu'il récoltait notamment ceux des députés péquistes Nicolas Girard (Gouin) et Louise Beaudoin (Rosemont), et celui du député bloquiste Bernard Bigras (Rosemont).

Au milieu de ce tournoiement d'étiquettes, l'électorat francophone, souverainiste et nationaliste en particulier, risque fort de ne plus s'y retrouver et de se lancer en nombre dans l'abstention. Quelques militants péquistes se sont d'ailleurs faits virulents à l'encontre de leur ex-collègue, qu'ils ne jugeaient pas à la bonne place :

« Plusieurs disent à tort que les péquistes sont surtout actifs dans le parti Vision Montréal ou autour de Louise Harel, mais la réalité, c'est qu'ils sont surtout à Union Montréal avec Gérald Tremblay », nous a confié une source péquiste. Les péquistes qui gravitent autour d'Union Montréal reprochent à Mme Harel d'avoir « intrigué » pour arriver à se présenter contre Gérald Tremblay. Plusieurs contestent aussi son choix d'avoir fait alliance avec Benoît Labonté, un

---

17 Voir *Rue Frontenac*, 4 septembre 2009.

fédéraliste du Parti libéral du Canada, jugé plus à droite que  
Gérald Tremblay<sup>18</sup>.

Par contre, pour l'électorat anglophone, le choix semble relativement plus évident qu'en 2005. La barre est maintenant devenue tellement haute en 2009 que Mme Harel pourrait être tentée de prôner encore une fois, comme M. Tremblay, l'apartheid pour calmer l'électorat anglophone. Fine politique, on l'a tant et tant souligné, elle n'en serait pas à sa première opération du genre. À la fin de 1999, Mme Harel s'est d'abord opposée aux fusions municipales. Elle les a ensuite défendues quand son chef Lucien Bouchard leur a donné sa bénédiction. Or, pour mener à bien son mandat, elle n'avait à l'époque rien trouvé de mieux que de tenter de se concilier les opinions de ses opposants anglophones et bien nantis. Ainsi, les projets devant originellement comporter un fort volet de démocratisation du pouvoir local doublé d'une redistribution majeure des charges fiscales et des dépenses se sont trouvés vidés de ce qui en aurait fait des projets emballants. Lucien Bouchard avait un capital de sympathie énorme dans la population : au lieu de susciter l'adhésion, on a modestement tenté de modérer les critiques des opposants. Foin de la justice sociale, foin de la démocratisation.

En 2000-2001, elle affirmait aux péquistes qu'il suffisait de s'organiser pour s'emparer du pouvoir. Comme la scène municipale était sans lien avec la politique provinciale ou fédérale, à ses yeux, la démographie ne signifiait rien. Hors de leurs ghettos de l'ouest de l'île, les élus municipaux anglophones se comptaient sur les doigts de la main, ce qui laissait seuls les francophones à accéder au pouvoir. Ce qui compte, prétendait-elle, était l'origine ou l'appartenance culturelle du candidat, non le lien de représentation. Or bien

18 Mathieu Thurbide, « Louise Harel, les analyses », dans *Le Journal de Montréal*, 5 juin 2009. Cité aussi dans Méchant blogue :

<http://mechantblogue.canoe.ca/2009/06/>.

avant que Mme Harel n'entre en politique, il était connu depuis longtemps que cette hypothèse était démentie par les faits: les élus défendent des positions conformes aux groupes qui les ont fait élire. Il était déjà bien connu que le mode de scrutin majoritaire jouait un rôle primordial dans la fabrication de l'écrasante domination des fédéralistes et des nantis sur les scènes municipales. Quelle ne fut pas la surprise des spécialistes de voir Mme Harel confier à des libéraux le soin de confectionner le nouveau mode de représentation de la nouvelle Ville de Montréal, qui inclut depuis 2001 un mode de scrutin (plurinominal majoritaire) interdit aux États-Unis.

Mme Harel ne s'est jamais engagée à renforcer l'égalité des services offerts par chaque arrondissement. À moins de surprises sorties de ses six chantiers, son parti n'entend pas se risquer à offrir quelque chose pour corriger les lacunes du système de représentation montréalais – notamment les inégalités de valeur entre chaque vote et la mise au ban des systèmes de représentation rétrogrades –, rien pour mettre fin à la surconcentration du pouvoir entre les mains du maire, rien pour améliorer la qualité du personnel politique recruté, rien pour redonner aux élus un ascendant légitime sur l'administration, des fonctions législatives et de surveillance de l'administration dignes d'une véritable séparation des pouvoirs. Enfin, pour contrer le morcellement de la ville centrale généré par la délégation de pouvoirs aux arrondissements, Mme Harel ne s'est pas engagée de manière énergique à reconstruire l'administration centrale. Son parti, Vision Montréal, est le parti du statu quo, un parti fonctionnant au culte de la personnalité. Pas davantage que Pierre Bourque ou les autres, elle ne participera à la défense des droits des citoyens, à la justice sociale et à la justice intercommunautaire. □

### Annexe A: définition augmentée des effectifs francophones

Une hypothèse optimiste permet de redistribuer les réponses multiples ainsi que les effectifs allophones (de langue(s) parlée(s) autre(s)) en fonction de leur degré de substitutions linguistiques en direction du français (francotropes) ou de l'anglais (anglotropes), conformément à l'hypothèse d'élargissement des groupes francophone et anglophone en fonction de l'usage des langues en public. On peut ainsi redéfinir les frontières des groupes francophones et anglophones. Le groupe francophone serait constitué de :

- 100 % des effectifs de langue française le plus souvent parlée à la maison française, plus;
- une partie des effectifs allophones selon l'importance de leurs substitutions linguistiques en direction du français ou de l'anglais<sup>19</sup>;
- 40 % des effectifs allophones très francotropes (dont les substitutions linguistiques<sup>20</sup> sont très fortement tournées vers le français);
- 20 % des effectifs allophones moyennement francotropes (dont les substitutions linguistiques sont tournées vers le français) plus les effectifs de langues multiples française-autre(s);
- 10 % des effectifs allophones moyennement anglotropes (dont les substitutions linguistiques sont tournées vers l'anglais) plus les effectifs de langues multiples française-anglaise-autre(s), plus;
- 5 % des effectifs allophones très anglotropes (dont les substitutions linguistiques sont très fortement tournées

19 Charles Castonguay (1994), *L'assimilation linguistique: mesure et évolution 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française, 243 p.

20 Statistique Canada, données du recensement de 2006 sur les « transferts linguistiques ».

vers l'anglais) plus les effectifs de langues multiples anglaise-autre(s); les effectifs concernés correspondent à des expériences de vie individuelles qui ne vont pas nécessairement dans le même sens que celui de leur communauté de référence<sup>21</sup>.

La définition des effectifs du groupe anglophone suit le même procédé tandis que les effectifs allophones restants constituent le groupe allophone.

Mentionnons que la méthode traditionnelle de répartition des réponses multiples «corrige» elle-même les données brutes des recensements et augmente le poids du groupe francophone d'environ 2 % puisqu'on ne trouve que 57 % de francophones dans la population totale avec le français pour langue parlée le plus souvent à la maison. □

---

<sup>21</sup> Nathalie Lavoie et Pierre Serré (2002), «Du vote bloc au vote social: le cas des citoyens issus de l'immigration de Montréal, 1995-1996», *Revue canadienne de science politique*, vol. XXXV, no. 1.

Mathieu Bock-Côté\*

## LA NOUVELLE IDENTITÉ MULTICULTURELLE ET LA BRUXELLISATION DE MONTRÉAL

La question linguistique s'est profondément transformée au cours des dernières années. Certes, ses paramètres fondamentaux ne changent pas : s'il n'y avait pas au Québec une vieille nation de langue et de culture françaises, il n'y aurait pas de question nationale québécoise. Mais cette chose dite, il faut en convenir, la question linguistique s'est métamorphosée et se configure dans une nouvelle culture politique de moins en moins héritière de la Révolution tranquille. Le Québec contemporain n'est plus celui des grandes luttes linguistiques qui ont éclaté avec les événements de Saint-Léonard et ont culminé dans la proclamation de la loi 101 non plus que celui de la contestation juridique systématique de nos lois linguistiques par le gouvernement fédéral comme on l'a vu à la fin des années 1980. Le contexte a changé et il faut voir quels paramètres le définissent pour comprendre adéquatement ce qu'on pourrait appeler «la nouvelle question linguistique» qui s'emboîte évidemment dans une «nouvelle question nationale». Ce contexte, c'est celui qui s'est mis en place avec la culture politique post-référendaire et la reconstruction multiculturelle de la société québécoise. Un contexte

---

\* Auteur de *La dénationalisation tranquille* (Boréal, 2007)

\*\* Texte d'une conférence prononcée lors de la table-ronde sur l'avenir du français organisée par le Parti québécois de Sainte-Marie—Saint-Jacques, 18 juin 2009, Montréal.

marqué par la conversion des souverainistes eux-mêmes au multiculturalisme et la dénationalisation d'une société québécoise qui voyait censurée son identité et confisquée sa souveraineté. C'est cette culture politique qui a imposé avec la controverse des accommodements raisonnables et la réémergence de la question de l'identité nationale dans l'espace public<sup>1</sup>. Autrement dit, la question du français traverse aujourd'hui la question de l'identité québécoise. Elle ne la résume pas pour autant.

Le multiculturalisme est le système idéologique dominant de notre temps. Il n'est pas le fruit d'une évolution naturelle des sociétés démocratiques vers la découverte et la reconnaissance de la diversité mais plutôt la conséquence de leur métamorphose politique pilotée par les institutions associées à la *new class* sortie des *radical sixties*. C'est d'ailleurs pour cela que le multiculturalisme trouve ses partisans les plus zélés dans l'intelligentsia, la technocratie et les médias, parce qu'il annonce l'utopie transformatrice censée régénérer le monde à même l'idéal d'une diversité que les professions idéologiques auront le mandat historique de concrétiser. La conversion des sociétés occidentales au multiculturalisme est une conversion forcée, pilotée par une technocratie militante qui a détourné les institutions publiques de leur fonction protectrice pour les mettre au service d'une politique thérapeutique censée reprogrammer l'identité des collectivités selon le modèle de l'égalitarisme identitaire. Le multiculturalisme pose une césure définitive dans l'histoire des vieilles nations occidentales entre le temps de «l'homogénéité nationale» et celui de «l'hétérogénéité multiculturelle». La première époque est assimilée à

---

<sup>1</sup> Sur cette question, je me permets de référer à mon ouvrage *La dénationalisation tranquille*, Boréal, 2007 ainsi qu'à Mathieu Bock-Côté, «La fabrique du multiculturalisme: le cours ECR en contexte», *L'Action nationale*, septembre 2009, p.18-32.

une grande noirceur idéologique et la seconde aux lumières d'une renaissance cosmopolite. L'État-nation, évidemment, est assimilé à l'obscurantisme d'une civilisation qui ne s'était pas encore recréée grâce au génie de la différence. La question s'ouvre alors nécessairement : comment défendre l'existence historique d'un peuple dans une société traversée par la dynamique idéologique de l'utopisme multiculturel qui prétend la régénérer en la vidant de son substrat identitaire et culturel pour en faire le réceptacle d'une expérimentation sociale à grande échelle qui relève de la fabrication idéologique de la réalité ?

L'actualité abonde de cas et d'exemples qui sont autant de symptômes de la reconstruction multiculturelle de l'identité québécoise. Au mois de juin dernier, le système médiatique mettait en scène une controverse sur la tenue d'une fête de quartier bilingue dans le cadre des célébrations de la Fête nationale<sup>2</sup>. Non-événement, décrétèrent plusieurs, non sans bonnes raisons, sinon qu'il s'agissait d'un événement symptomatique du déchaînement du multiculturalisme sur la société québécoise. D'ailleurs, quelques mois auparavant, Guy A. Lepage, avait rendu public son désir d'inscrire certaines chansons en langue anglaise au spectacle du parc Maisonneuve dont il venait tout juste d'être nommé animateur. Guy A. Lepage annonçait à ce moment que son spectacle s'ouvrirait à la chanson anglophone pour s'assurer qu'il représente bien un Québec ouvert sur le monde et cosmopolite. D'ailleurs, l'article consacré à la nomination de Guy A. Lepage avait pour titre : « Guy A. veut une Saint-Jean ouverte sur le monde<sup>3</sup> », manière comme une autre de dire que celles d'avant son arrivée en poste ne l'étaient pas assez.

---

2 Cette controverse est remarquablement reconstituée dans Carl Bergeron, « Je suis un souverainiste, mais ... Analyse d'une imposture rhétorique », *L'intelligence conséquente*, 20 juin 2009.

3 Mario Cloutier, *La Presse*, 12 mars 2009

La Fête nationale devait rassembler tous les Québécois, de toutes les langues et de toutes les cultures, sans quoi elle serait « fermée sur le monde ». Elle ne devrait pas privilégier la culture générée par l'expérience historique de la collectivité, avec ses œuvres passées au rang de classiques, qui représentent une cristallisation de l'identité nationale autour de certains morceaux choisis, mais bien les productions de l'industrie culturelle située administrativement sur le territoire québécois, sans pour autant réclamer que ces chansons expriment d'une manière ou de l'autre la personnalité collective de la nation.

### **La nouvelle identité montréalaise: idéologie, démographie et institutions**

On connaît la mise en scène médiatique, conforme comme il se doit à la rhétorique progressiste: d'un côté l'ouverture sur le monde, de l'autre la crispation identitaire. D'un côté la démocratie multiculturelle, de l'autre le populisme xénophobe. Le système idéologique dominant ne laisse pas de place à l'ambiguïté: les contradicteurs du multiculturalisme sont au mieux des citoyens atteints de frilosité identitaire, au pire, des racistes. Les chroniqueurs qui représentent le système idéologique dominant, surtout ceux de *La Presse*, il faut bien le dire, ont participé à une opération de lynchage médiatique pour disqualifier tous ceux qui résistèrent à la reprogrammation multiculturaliste de la Fête nationale. André Pratte s'est ainsi réclamé du « nationalisme d'ouverture » contre une « vieille garde frileuse » en faisant du multiculturalisme la condition de la modernité québécoise<sup>4</sup>. « Le Québec ne survivra comme société originale en Amérique du Nord que s'il demeure français. Il ne se développera comme société moderne que s'il est ouvert sur le monde et multiculturel ». Contre le vieux nationalisme centré sur

<sup>4</sup> André Pratte, « Le nationalisme d'ouverture », *La Presse*, 17 juin 2009.

la langue et la mémoire, «le Québec moderne s'est levé». Cette rhétorique était aussi celle d'Alain Dubuc qui profitera de l'affaire Pélican pour dénoncer les «ayatollah de la québécoïté», en assimilant la critique du multiculturalisme au fanatisme totalitaire<sup>5</sup>. Sans surprise, convenons-en. Il suffit de relire *À mes amis souverainistes* d'Alain Dubuc pour se faire une idée de la criminalisation du nationalisme historique dans le système idéologique dominant. L'alternative qu'y posait Dubuc était entre l'ouverture et l'intolérance, aussi bien dire entre la modernité et le fascisme<sup>6</sup>. Un «fascisme culturel bon chic bon genre» qu'aura aussi cru repérer Yves Boisvert dans le grand procès mené contre les détracteurs d'une Saint-Jean dénationalisée<sup>7</sup>.

Le fascisme: rien de moins! Tout cela va de soi pour le multiculturalisme idéologique qui s'installe aux affaires partout en Occident. Le multiculturalisme reconfigure l'espace public des sociétés où il se déploie en pathologisant systématiquement un nationalisme historique faisant le procès non pas des «dérives du multiculturalisme», mais du multiculturalisme comme dérive. Il diabolise, il criminalise, il stigmatise ceux qui refusent la conversion de la communauté politique à la société des identités. Il ne faut pas mettre la faute sur le multiculturalisme canadien, le multiculturalisme québécois, qui ne porte pas officiellement ce nom par souci tactique, fait de même.

La référence au «multiculturalisme québécois» n'est pas trop forte. Il s'articule toujours à la sacralisation du pluralisme identitaire montréalais, celui d'une métropole trans-

---

5 Alain Dubuc, «Les ayatollah de la québécoïté», *La Presse*, 17 juin 2009.

6 Alain Dubuc, *À mes amis souverainistes*, Montréal, Éditions Voix Parallèles, 2008. J'ai recensé sévèrement l'ouvrage d'Alain Dubuc dans *L'Action nationale* de février 2009.

7 Yves Boisvert, «Une fête «nationale», hein?», *La Presse*, 15 juin 2009.

formée par une immigration soutenue qui en a métamorphosé sa morphologie culturelle. Car le multiculturalisme québécois s'inscrit en fait sous la référence montréalaise, décrétée nouveau cadre d'une modernité approfondie appelée à se détacher du Québec historique. Le multiculturalisme s'accouple désormais systématiquement avec une défense de la «nouvelle identité montréalaise», qui trouverait justement dans son apologie de la «diversité» sa marque distinctive. C'est d'ailleurs avec cet argument que Guy A. Lepage justifiait la dénationalisation de la Saint-Jean-Baptiste. «Montréal a changé. Je suis très content d'animer cette soirée dans ma ville natale. J'ai vécu comme citoyen tous les changements démographiques et ethniques. J'aime ma ville, ce qu'elle est et à quoi elle ressemble. Je suis très fier de Montréal<sup>8</sup>». Désormais, la Fête nationale ne devait pas célébrer les quatre siècles d'expérience historique québécoise, non plus que les luttes nationales d'un peuple qui s'est maintenu dans l'adversité, mais bien le Montréal multiculturel qui serait son véritable fleuron, le point d'aboutissement de la modernité québécoise.

Il y avait dans la déclaration de Guy A. Lepage le symptôme d'une des dynamiques les plus inquiétantes de la société québécoise contemporaine, soit la désaffiliation de Montréal par rapport à l'ensemble de la société québécoise. Montréal, ou si on préfère, le montréalisme, cette idéologisation de «l'identité montréalaise» semble de plus en plus une porte privilégiée pour sortir de l'identité québécoise, pour se désaffilier d'une communauté nationale dont on ne souhaite plus assumer le destin. Il faut encore une fois suivre la pensée de Guy A. Lepage pour se représenter la dynamique idéologique et identitaire qui traverse une fraction considérable des élites québécoises, surtout celles des milieux qui

---

8 Mario Cloutier, «Saint-Jean: Guy A. Lepage veut une fête ouverte sur le monde», *La Presse*, 12 mars 2009.

se croient évolués. Dans un entretien à *L'Actualité* de janvier 2008, Guy A. Lepage prenait la peine de définir lui-même la transformation de son sentiment d'appartenance au fil des années.

On s'identifie de plus en plus à l'endroit d'où l'on vient. Pendant des années, je me suis dit: je suis un Québécois par rapport au Canada, un indépendantiste par rapport aux fédéralistes. Je me rends compte que, de plus en plus, je suis un Montréalais. C'est mon identité. Et la plupart des gens qui pensent comme moi viennent de Montréal. [...] J'ai plus de complicité et d'intérêts en commun avec des gens qui vivent à San Francisco, Barcelone, Stockholm ou New York qu'avec des gens des régions du Québec<sup>9</sup>.

Il y avait dans cette déclaration une arrogance terrible consistant à faire de «l'identité choisie» l'occasion et le prétexte pour les jeunes élites métropolitaines de leur désaffiliation avec la communauté historico-politique québécoise. Elle permet à la fois aux élites de se désaffilier d'un cadre politique dans lequel elles ne veulent plus investir leur destin et aux communautés affinitaires, qu'elles soient culturelles ou esthétiques, de réclamer des droits particuliers leur permettant de se déprendre des contraintes institutionnelles générées par le cadre national. Cela n'empêche pas l'animateur de *Tout le monde en parle* d'avoir néanmoins son public dans le Québec francophone qui, quoi qu'on en pense, n'est pas d'abord localisé dans le Montréal cosmopolite et multiethnique, non plus que dans les grandes métropoles de l'univers mondialisé. Guy A. Lepage a beau ne plus appartenir mentalement au Québec, ce dernier est néanmoins le seul endroit sur terre, pour l'instant du moins, à porter le moindre intérêt à son travail. Autrement dit, cette élite «franco-montréaliste» ne semble pas comprendre qu'en

---

<sup>9</sup> Cité dans Pierre Cayouette, «RBO se met à table», *L'Actualité*, janvier 2008, p.26.

dédaignant le Québec francophone et en resserrant l'espace de son appartenance à la seule métropole, elle sacrifie ainsi les conditions sociologiques de sa propre reproduction en se détachant du marché – et notamment son marché culturel – qui rend possible son inscription institutionnelle, qui lui permet d'éviter sa marginalisation dans la « cité » à laquelle elle entend pourtant désormais réserver son appartenance.

Aussi insensée soit-elle, cette déclaration de la figure médiatique exemplaire du souverainisme progressiste, multiculturel et postmoderne était et demeure représentative de la sensibilité identitaire d'une bonne part de l'élite québécoise. Le lexique identitaire contemporain en est symptomatique : nomadisme, cosmopolitisme, multiculturalisme, identités multiples, tels en sont les grands mots. On remarquera qu'aucun ne désigne des appartenances historiquement circonscrites, politiquement délimitées, culturellement assumées. Le laboratoire montréalais est le lieu où l'identité nationale est appelée à se disloquer pour faire place à l'individualisme libertaire des modernes qui retrouvent dans le festivismus multiculturel l'accomplissement identitaire du radicalisme des *sixties*.

Cette nouvelle dynamique identitaire, elle traverse surtout les élites qui ont les moyens d'évoluer dans les espaces de la mondialisation culturelle et économique, en migrant d'un aéroport à l'autre en se croyant appartenir à la communauté des nomades mondialisés. Ces élites se reconnaissent comme l'avant-garde éclairée d'une nouvelle civilisation en plein déploiement, une civilisation multiculturelle, festive et technologique. Les élites économiques, académiques et culturelles en sont principalement porteuses, comme on peut le constater périodiquement avec les lamentations des gens d'affaires qui réclament une augmentation de l'immigration non-francophone pour favoriser la « vitalité » de la

métropole tout en se désolant des entraves politiques québécoises qui empêcheraient Montréal de s'investir sans médiation politique nationale dans la civilisation postmoderne<sup>10</sup>. Isabelle Hudon a déjà parlé de la « cause de Montréal » en rêvant d'importer dans la métropole le siège des Nations unies, ce qui aurait consacré sa vocation mondialisée<sup>11</sup>.

Cette dynamique idéologique a été un temps repérable sur la scène politique municipale avec la candidature de Benoit Labonté qui entendait non pas *administrer* Montréal, mais bien la *gouverner* à la manière d'une Cité-État. En la matière, le vocabulaire n'est pas innocent. Benoit Labonté parlait très bien le langage de son époque en annonçant la fin de l'État-nation et l'avènement d'une civilisation post-nationale où les métropoles seraient des acteurs de premier plan. Hier la nation, demain la mondialisation avec ses grandes métropoles. En fait, la nation relèverait de la préhistoire de la démocratie. Benoit Labonté était un homme conséquent et parlait même d'un « peuple montréalais » au point de souhaiter une accélération de l'immigration pour transformer définitivement le substrat démographique montréalais et consacrer sa différenciation identitaire d'avec l'ensemble de la société québécoise<sup>12</sup>.

À terme, devrait surgir de l'hybridité montréalaise une identité nouvelle, multiculturelle et polyglotte, qui serait en fait un condensé identitaire du cosmopolitisme mondialisé. La cité serait un espace plus approprié que la nation pour

---

10 Paul Journet, « Montréal, ville de créateurs », selon Rozon », *La Presse*, 13 février 2009. On consultera la réplique du conseiller municipal Gilles Grondin, « Pas question de dénationaliser Montréal », *Le Soleil*, 12 mai 2009.

11 *La Presse*, « L'ONU dans la mire de Montréal », 20 octobre 2007.

12 Sur la pensée politique de Benoit Labonté, je me permets de référer à Mathieu Bock-Côté, « Montréal n'est pas une patrie », *L'Action nationale*, Avril 2008.

accueillir une pluralité identitaire appelée à transformer radicalement le lien politique – la chose est confirmée, d'ailleurs, par le surinvestissement de la scène politique municipale par les « communautés culturelles » et les nouveaux mouvements sociaux qui voient leur capacité d'influence décuplée dans la mesure où ils n'ont plus à inscrire leurs préoccupations dans le calcul plus général de l'intérêt national.

La dynamique idéologique qui travaille à la dénationalisation de la métropole s'est concrétisée depuis les années 1990 dans une transformation exceptionnelle de son substrat démographique, certainement la variable la plus lourde dans sa métamorphose identitaire. Disons-le autrement : si l'identité nationale est en régression idéologique à Montréal, c'est aussi parce qu'elle est en régression sociologique. Montréal se dénationalise à grande vitesse. On nous dit souvent que Montréal est une ville de métissage et qu'il y a relativement peu de ghettos immigrés qui s'y sont formés. Ce n'est bien évidemment pas aussi vrai qu'on le répète souvent, comme en ont témoigné les événements de Montréal-Nord qui laissent croire à une prochaine implosion de certains quartiers recyclés dans le communautarisme identitaire et victimaire. Mais le jovialisme consensuel masque une réalité autrement plus inquiétante qu'on ne peut rendre qu'avec une boutade : c'est qu'à Montréal, les ghettos sont québécois.

Il y a encore quelques quartiers où la référence nationale est la norme, où il est possible non seulement d'évoluer dans les termes mondains d'une francophonie cosmopolite, mais bien dans les paramètres de la culture québécoise. Ils sont de moins en moins nombreux. À moins d'abolir la réalité dans l'utopisme thérapeutique et multiculturel d'une société sans matière historique propre, il faut pourtant consentir à une vérité élémentaire : pour que l'intégration substantielle

des immigrés soit une réussite sociologique, ces derniers doivent être proportionnellement minoritaires devant une population d'accueil indispensable à leur acculturation véritable. Il faut une masse critique de porteurs de l'identité nationale pour s'assurer de l'intégration des immigrés. Cette masse critique de porteurs historiques de l'identité québécoise ne se trouve plus dans la métropole et elle s'y trouvera de moins en moins avec les années. À partir d'un certain seuil qu'on peut difficilement définir scientifiquement mais qu'on peut aisément deviner en se fiant au sens commun, on aura beau renforcer les lois linguistiques, multiplier les politiques d'intégration et augmenter les fonds qui y sont consacrés, rien n'y fera, la loi d'airain de la démographie déploiera ses nécessaires conséquences et la réalité identitaire de la métropole se transformera définitivement. Un nouveau peuple naît à Montréal en ce moment, parce que la dynamique sociale et identitaire travaille à son accouchement. Jean-François Lisée disait récemment des populations issues de l'immigration en Ontario qu'elles ne comprenaient pas spontanément la question du Québec dans le Canada<sup>13</sup>. On pourrait dire semblablement que celles issues de l'immigration au Québec ne comprennent pas aisément celle du français comme langue identitaire pour la société québécoise, comme le confirmait d'ailleurs un sondage paru en juin 2009 sur la question<sup>14</sup>. L'avenir du français est une préoccupation principalement portée par la majorité francophone - et ceux qui se sont assimilés à elle, cela va de soi.

La dénationalisation du substrat identitaire et démographique de la métropole devrait normalement inciter les autorités à contenir cette tendance problématique pour l'ave-

---

13 Je me réfère à la version complète du texte parue sur le site *vigile.net*. Jean-François Lisée, «Tâche ingrate pour l'idée fédérale», 12 juin 2009.

14 Marco Bélair, «Le français à Montréal: 90% des francophones sont inquiets», *Le Devoir*, 22 juin 2009.

nir de la nation mais pourrait aussi accentuer la tentation démissionnaire d'une classe politique elle-même persuadée des vertus du multiculturalisme. Sans surprise, c'est la deuxième avenue qui est privilégiée. Les institutions prennent le pli du multiculturalisme idéologique et vont même jusqu'à redéfinir la notion d'intégration pour la rendre de moins en moins contraignante et substantielle.

À Montréal, le bilinguisme administratif et institutionnel est la norme pour les institutions québécoises, mêmes celles qui représentent le plus officiellement l'État. Nulle part la chose n'est plus visible que sur le plan des institutions scolaires. On le sait, il est possible pour plusieurs communautés et en fait, pour l'ensemble des anglophones et allophones, de parcourir tous les échelons de l'ascension sociale sans sérieusement avoir à se coller à la culture québécoise, et sans encore moins avoir à s'y intégrer. Il y a à Montréal un dispositif scolaire qui permet de s'extraire dès la sortie du secondaire des institutions nationales et de ne plus jamais avoir à y remettre les pieds, sauf pour les rencontres occasionnelles nécessaires au renouvellement de différents permis et documents administratifs, et même à ce niveau, Robert Dutrisac nous a appris que les communautés culturelles font systématiquement affaire avec l'État québécois en anglais, parce que celui-ci, au nom de la « diversité », de « l'ouverture à l'autre » et de « l'approche client », en fait, du multiculturalisme, consent à augmenter son offre de service en anglais pour ne pas déplaire à ses nombreuses clientèles ethniques<sup>15</sup>. Ajoutons que le système universitaire montréalais accélère pratiquement la bilinguisation de la métropole et que la croissance de l'université Concordia est très certainement, selon la formule de Robert Laplante, l'expression institutionnelle de l'échec radical de nos politiques d'inté-

15 Robert Dutrisac, « Québec s'adresse en anglais au trois quart des immigrants allophones », *Le Devoir*, 8 avril 2008.

gration. La prochaine construction des deux CHU, cela va sans dire, consacrer cette dynamique institutionnelle qui assure la marginalisation du fait français dans la métropole. À travers cela, ce qu'on constate, c'est que même à travers les services publics, le «peuple montréalais» n'aura plus à entrer en contact avec la société québécoise, avec la majorité francophone, avec sa culture.

### La bruxellisation de Montréal

Nous assistons à l'érosion de la légitimité nationale sur le territoire d'une métropole se reconstruisant contre la figure du Québec historique qui sert de repoussoir idéologique et identitaire au nouveau Montréal multiculturel à la manière d'une caricature de ce dont il doit se déprendre. La controverse des accommodements raisonnables en a fourni l'exemple lorsque le système idéologique dominant fit de l'analphabétisme idéologique des Québécois des «régions» la cause principale de la remise en question du multiculturalisme, à la différence des Montréalais francophones qui y évolueraient naturellement, sans y voir le moindre problème. L'Amérique connaît ses *rednecks*, la France connaît ses beaufs, le Québec connaît ses Québécois des régions, ses colons ou ses «cous bleus», pour reprendre l'expression à la mode popularisée par Gilles Duceppe. C'est à Montréal que se consacre l'inversion du devoir d'intégration et les francophones de l'île, à tout le moins ceux qui veulent profiter des possibilités d'ascension sociale qui s'y trouvent, doivent s'intégrer à la nouvelle identité montréalaise, multiculturelle et bilingue, et consentir à la recomposition de leurs références culturelles sur une nouvelle scène politique qui ne sera plus celle du Québec national. Conséquence de cela, il n'est plus légitime d'imposer le français à Montréal, là où pourtant l'identité nationale est en pleine régression sociologique. Il est encore moins légitime de destiner les immigrés mon-

tréalais à l'intégration nationale, à la prise du pli identitaire de la société d'accueil. Montréal n'a plus à s'inscrire sous la référence nationale. Au contraire, elle réclame et réclamera de plus en plus un statut de société distincte, faite pour les exilés de l'intérieur et de l'extérieur désirant soustraire leur individualité de l'identité nationale. À terme, les francophones de Montréal sont laissés à eux-mêmes, sans rapports de force, en consentant à leur liquidation dans un grand bazar identitaire où ils ne seront plus qu'une communauté parmi d'autres. Historiquement, pourtant, c'est parce qu'ils pouvaient s'appuyer sur l'existence du peuple québécois constitué en communauté politique dépositaire d'une certaine souveraineté que les francophones de Montréal sont parvenus à sortir de la logique de marginalisation où ils étaient contenus. À moins, on pourrait parler d'un effritement de la solidarité nationale.

La figure qui s'impose est celle de la bruxellisation de Montréal, celle d'une métropole se désaffiliant de l'espace national où elle s'inscrit administrativement pour se recomposer sur le plan politique et identitaire à la manière d'une cité-État trouvant dans la mondialisation multiculturelle sa civilisation d'appartenance. Les conséquences pratiques ne manquent pas et l'une d'entre elle touche à l'avenir même du mouvement national avec sa prétention à mener à terme la lutte pour l'indépendance politique. Si jamais nous gagnons un référendum sur la souveraineté dans une dizaine ou une douzaine d'année, ce ne sont pas seulement les municipalités du West Island qui s'engageront dans une dynamique de partition pour réclamer leur rattachement au Canada fédéral, mais c'est bien l'ensemble de Montréal qui risque de réclamer un statut politique autonome. Tout comme le statut de Bruxelles bloque l'accession de la Flandre à l'indépendance, le statut de Montréal transformera en impossibilité pratique l'indépendance du

Québec, à moins de consentir au sacrifice d'une métropole dont l'évolution identitaire et socio-démocratique justifiera sa sécession de l'ensemble québécois. Cette cassure, elle est déjà visible politiquement et l'analyse des résultats de l'élection du printemps 2007 laisse deviner sa profondeur. Il ne faut pas oublier qu'en 2007, une coalition nationaliste de remplacement, incarnée par l'ADQ, est parvenue à se hisser au statut d'opposition officielle sans faire élire un seul député à Montréal et que si des élections avaient eu lieu tout au long de l'année 2007, l'ADQ aurait bien pu se hisser au gouvernement sans avoir un seul député dans la métropole. On pouvait soit y voir la conséquence de la désaffiliation de Montréal, soit son expulsion du Québec par les régions et les banlieues qui considèrent désormais Montréal comme une métropole étrangère. Dans les deux cas, la fracture identitaire de la société québécoise se traduit par une nouvelle géographie politique qui se traduira probablement dans les années à venir par l'importance croissante de la politique municipale montréalaise et son insertion dans la stratégie fédérale du Canada des grandes villes.

### **La transgression idéologique comme stratégie politique**

Il n'y a plus de nationalisme possible sans réalisme, sans un sens des réalités très poussé nous permettant de comprendre que ce n'est pas aimer le Québec que d'aimer ce qu'il devient. Si l'on veut rouvrir la question linguistique dans une perspective qui ne se contente pas de faire du français un élément composite de la nouvelle identité montréalaise, il faudra mener une critique déterminée du système idéologique dominant et des élites qui ont transformé le multiculturalisme en religion d'État. Dans les sociétés contemporaines, la transgression idéologique est certainement une des stratégies politiques les plus payantes pour les mouvements conservateurs appelés à faire le procès

d'un système fondé sur la censure de l'expérience historique des sociétés occidentales, comme on l'a vu avec l'ADQ et la crise des accommodements raisonnables et la controverse entourant le projet de loi 195 à l'automne 2007, qui a tourné encore une fois à l'avantage de ceux que les médias stipendiaient. Car le système idéologique dominant est discrédité sur le plan démocratique, il repose moins sur l'adhésion populaire que sur ses capacités d'intimidation et de censure. Il y a un parti médiatique porteur d'une vision propre de la société et ce n'est qu'en le contestant explicitement qu'il deviendra possible d'élargir l'espace du pensable, et par là, l'espace du possible. Il ne faut plus se représenter le monde médiatique comme l'espace dans lequel se mène le débat politique mais bien comme un des acteurs les plus puissants de ce débat politique. Un acteur qui tire sa puissance de sa capacité à déterminer les critères du pensable et de l'impensable en mettant en scène les controverses politiques à l'avantage du progressisme dominant. Tout cela est encore plus vrai au Québec où le multiculturalisme se construit contre une souveraineté populaire confisquée par la technocratie pluraliste. Sans la levée de cette censure idéologique, la question de Montréal demeurera un fantasme déréalisant ou demeurera dans le domaine de l'impensable politique, où sont déportées les préoccupations qui entrent en contradiction avec le multiculturalisme.

La première censure à lever est celle qui est posée sur la question de l'immigration, ce qui n'ira pas sans risque, ce qui ne se fera pas sans courage. Depuis les propos de Jacques Parizeau sur le rôle du vote ethnique dans la défaite référendaire de 1995, l'immigration est un tabou au Québec et nul ne peut contester la propagande officielle qui l'entoure sans risquer les pires épithètes. Pour avoir seulement contesté la hausse des quotas d'immigration, sans même plaider pour leur réduction, Mario Dumont au printemps

2008, a subi les foudres de la caste médiatique qui l'a accusé sans gêne de racisme et de xénophobie, de pratiquer une politique assimilable à celle de l'extrême-droite, Maka Kotto, le député péquiste, allant jusqu'à assimiler le discours de l'ADQ au «lepénisme» français<sup>16</sup>, comme si la question de l'immigration, dans une société moderne, ne relevait pas de la discussion publique et devait être confiée aux seuls experts qui partagent tous sans surprise la même vision de ses bienfaits et de sa nécessité – un mythe déconstruit fort brillamment par Benoit Dubreuil en rappelant la contradiction publique entre un discours célébrant à la fois la nécessité économique d'une immigration massive et le constant rappel des ratés de l'intégration au marché du travail des communautés immigrantes<sup>17</sup>.

Il ne fallait pas se surprendre, d'ailleurs, que 51% des Québécois, dans un climat marqué par la censure intégrale de la question de l'immigration et la diabolisation de ceux prenant le risque de la transgresser, trouve néanmoins le moyen d'appuyer le chef adéquiste en allant même plus loin que lui<sup>18</sup>. Le mythe de l'intégration réussie doit se dégonfler. Si la plupart des immigrés s'intègrent bien à la nouvelle identité montréalaise, ils ne s'intègrent qu'en une proportion encore trop faible à l'identité québécoise. Comme l'a soutenu Christian Dufour, le Québec ne devrait pas se sentir «condamné à approuver automatiquement l'augmentation des niveaux d'immigration<sup>19</sup>». L'immigration n'a pas vocation à augmenter systématiquement et si le Québec peut

16 La Presse canadienne, «Mario Dumont veut pouvoir parler d'immigration comme il l'entend», *Le Devoir*, 26 et 27 avril 2008.

17 Benoit Dubreuil, «Immigration et intégration des immigrants: passer de l'impossible à l'envisageable», à paraître.

18 Kathleen Lévesque, «Immigration: 51% des Québécois appuient la thèse de Dumont», *Le Devoir*, 25 avril 2008

19 Christian Dufour, *Les Québécois et l'anglais: le retour du mouton*, Montréal, LER, 2008, p.141.

continuer à accueillir une part raisonnable d'immigrés chaque année, il n'a pas pour autant à se définir obligatoirement comme un pays d'immigration où cette dernière aurait pour vocation de remplacer la population d'accueil. On ne parlera jamais sérieusement de la question de l'identité québécoise si on ne pose pas au même moment celle de nos capacités réelles d'intégration, qui ne sont certainement pas aussi élevées que nous le répètent les zéloteurs de la religion multiculturelle.

La deuxième censure est celle posée par le multiculturalisme qui, au Québec comme ailleurs, entraîne les peuples à se laisser culpabiliser, à se reconnaître dans une image dégradée de leur histoire, de leur passé, ce qui les convainc conséquemment de renoncer à leur héritage historique propre pour plutôt se fondre dans la nouvelle civilisation multiculturelle. La méthode est simple : la criminalisation de l'expérience historique de nos sociétés, jugées coupables de racisme, de sexisme et d'homophobie, justifie leur déconstruction administrative et leur reconstruction intégrale selon les préceptes de l'égalitarisme identitaire. C'est parce que toute la tradition est contaminée qu'elle doit être liquidée et que la société doit s'emplier d'une nouvelle définition d'elle-même. La nation est appelée à se convertir au multiculturalisme et les immigrants n'auraient pas à prendre le pli de la première mais bien du second. Le multiculturalisme entend convertir la démocratie à la politique de la reconnaissance en en faisant le critère pour évaluer son libéralisme, avec pour conséquence l'appel à décentrer la communauté politique de son héritage fondateur pour plutôt la recomposer selon la dynamique du pluralisme identitaire. C'est cette censure qui cherche à nous convaincre qu'il est illégitime d'intégrer les immigrants non seulement aux chartes de droits et aux valeurs qu'elles incarnent, mais aussi et surtout au substrat culturel de la nation, à son identité historique. Il

faudra réaffirmer la légitimité d'une définition de la société québécoise, de la communauté politique québécoise, en tant qu'expérience historique appelée à exprimer un peuple particulier n'ayant aucune vocation à se dissoudre dans les paramètres de l'universalisme progressiste.

La troisième censure est celle de la paix linguistique. Le Québec ne vit pas une situation de paix linguistique en ce moment. Loin de là. Sa métropole est plutôt soumise à une transformation linguistique incessante qui sous le signe du progrès du bilinguisme, neutralise pratiquement le français comme norme politique, culturelle, économique et administrative. Mais cette réalité, les élites ne veulent pas la reconnaître et préfèrent rationaliser systématiquement la régression sociologique de l'identité québécoise dans la métropole en y reconnaissant plutôt le signe d'une hybridation identitaire sans précédent qui donnerait sa véritable originalité à la métropole. C'est seulement en reconnaissant le caractère très critique de la situation linguistique qu'il sera possible de penser les mesures qui s'imposent pour assurer un authentiquement redressement national, parmi celles-ci, la francisation des services gouvernementaux dans les rapports avec les communautés immigrées, l'extension de la loi 101 au niveau collégial et la réorientation complète du projet des deux CHU pour assurer la pleine mission nationale de la médecine francophone.

Dernière censure, certainement pas la moindre, la censure progressiste héritée de la Révolution tranquille qui évide la langue française de la culture du Québec historique et qui a entraîné la désoccidentalisation progressive de l'identité québécoise en quelques décennies. Un peu comme si le Québec n'avait d'autre matière pour définir son identité que la langue française et les valeurs progressistes assimilées aux gains de la Révolution tranquille, comme la laïcité ou

l'égalité homme-femme. Fernand Dumont l'a écrit à plusieurs reprises, une langue est aussi une culture, un univers de sens où s'ouvre la possibilité d'un destin partagé. Quelquefois, on peut croire que la langue française est tout ce qui reste de la culture québécoise tout comme la souveraineté est tout ce qui reste du nationalisme québécois. Il faut pourtant assumer de nouveau l'épaisseur historique de cette culture, ce qui nous entraîne vers la question de l'école, qui transmet de moins en moins la culture québécoise pour plutôt servir de laboratoire où fabriquer un nouveau peuple conforme à l'idéologie progressiste. Le nouveau cours d'histoire est exemplaire de cette dénationalisation de l'identité québécoise, comme l'a noté Charles-Philippe Courtois dans une étude publiée par l'Institut de recherche sur le Québec<sup>20</sup>. De la même manière, le cours Éthique et culture religieuse travaille à neutraliser le patrimoine historique constitutif de l'identité québécoise en transformant l'école en laboratoire d'un multiculturalisme radical qui inversera la dynamique d'intégration pour rassembler le Québec dans une culture droit-de-l'homme sous le signe de la Charte des droits<sup>21</sup>. Devenir Québécois devrait impliquer l'intériorisation du patrimoine culturel et historique de la nation, ce qui veut dire qu'il devrait être transmis de manière décomplexé et qu'il devrait s'accoupler avec une éventuelle citoyenneté traquant politiquement l'appartenance au Québec.

La tâche est vaste, très vaste, trop vaste certainement pour un seul mandat gouvernemental. Mais on voit toutefois autour de quelles exigences doit se penser la réorientation majeure que doit prendre la pensée nationaliste pour être à

---

20 Charles-Philippe Courtois, *Le nouveau cours d'histoire du Québec: l'école québécoise au service du multiculturalisme canadien?*, Les Cahiers de recherche de l'Institut de recherche sur le Québec, mars 2009.

21 On consultera à ce sujet le dossier paru dans *L'Action nationale* du mois de mars 2009.

la hauteur de la crise nationale et linguistique que traverse le Québec. Le nationalisme québécois ne pourra pas mener ce programme s'il ne marque pas une claire rupture avec le système idéologique dominant et le politiquement correct qui lui sert de dispositif inhibiteur. Le mouvement national actuellement en pleine renaissance intellectuelle devra faire le pari de la vérité et se délivrer des scories idéologiques du progressisme identitaire radicalement contradictoire avec la préservation de l'identité québécoise, ce qui n'ira pas de soi pour ceux qui ont assimilé toute leur vie le nationalisme à la gauche idéologique. Une telle réflexion est pourtant appelée à prendre forme politiquement pour les partis décidés à investir d'un programme d'envergure leur loyauté fondamentale à la société québécoise.

Le Parti québécois nous a annoncé une nouvelle stratégie censée mettre en son centre une gouvernance nationaliste. Il s'agit de la bonne stratégie à mener pourvu qu'il s'agisse d'une stratégie résolue à utiliser de manière maximale les pouvoirs québécois pour déconstruire le multiculturalisme d'État et assurer la nécessaire restauration de sa culture nationale. Mais aucune gouvernance nationaliste ne sera possible ni pensable sans une confrontation déclarée du système idéologique officiel et des médias qui assurent son hégémonie. Aujourd'hui, la défense de la langue française passe nécessairement par celle de l'identité québécoise et cette entreprise passe par la déconstruction du multiculturalisme comme idéologie et comme pratique politique et administrative. Aujourd'hui, la défense de la langue française est radicalement incompatible avec le maintien du multiculturalisme comme religion d'État. □

## ENQUÊTE SUR LE « PROFILAGE RACIAL » : LE PROCHAIN COUP DE FORCE

Pour l'élite inter/multiculturaliste, la crise des accommodements raisonnables et la commission Bouchard-Taylor avaient été l'occasion d'imposer publiquement sa doctrine comme nouvelle référence morale. Les Québécois avaient alors assisté au déploiement d'un pouvoir atypique, qui regroupait les médias de masse de la « légitimité » (*La Presse*, *Le Devoir*, Radio-Canada, etc.), l'administration publique et l'institution universitaire. Bien que la Commission fût créée par le gouvernement du Québec, il était évident dès le départ que le pouvoir gouvernemental et politique ne jouerait qu'un rôle très accessoire dans la nouvelle alliance. Autrement dit, le pouvoir élu par la souveraineté populaire avait résolu de se tenir en retrait d'une crise identitaire de tout premier ordre, qui concernait la nation tout entière, pour la laisser entre les mains des faiseurs de doctrine, d'opinion et de sondages. La gauche technocratique triomphait: d'un côté, des éditorialistes depuis longtemps déconnectés du peuple, et apeurés par lui, se félicitaient en toute candeur de ce que des « intellectuels » soient mis à contribution; de l'autre, un pouvoir gouvernemental châtré, hostile à l'émergence d'une thématique authentiquement populaire, qui ne demandait qu'à renoncer à son rôle premier de politique pour retourner à

---

\* Auteur du blogue L'intelligence conséquente : [cbergeron.wordpress.com](http://cbergeron.wordpress.com)

ses préoccupations gestionnaires de tous les jours. Au coeur du drame, un peuple dépossédé de la parole institutionnelle, qui était invité à se faire entendre dans une enceinte qu'on lui présentait comme un lieu exceptionnel d'expression démocratique. Un cadeau «généreux» que le pouvoir inter/multiculturaliste pouvait d'autant mieux se permettre qu'il était de toute façon bien en selle. Qu'importaient les témoignages entendus? Tout cela serait au final récupéré dans un rapport écrasant de supériorité statistique et de jargon universitaire. Bouchard-Taylor aura d'abord été l'occasion de mettre en scène l'errance mentale des classes populaires, puis d'insister sur la nécessité criante d'en appeler à plus d'encadrement technocratique. Personne ne doutait que le pouvoir politique s'abstiendrait de s'interposer. Que l'on refoule la parole populaire dans l'enceinte de la technocratie délibérative était justement le signe qu'elle n'était plus médiatisée et prise en compte par un pouvoir élu qui se reconnaîtrait héritier des institutions et de l'histoire.

Le «formidable exercice démocratique» que fut la commission Bouchard-Taylor ne pouvait déboucher que sur un renforcement du pouvoir inter/multiculturaliste et sur une disqualification plus prononcée des classes populaires. Les recommandations des commissaires sur le financement accru des organismes faisant la promotion du multiculturalisme et sur l'implantation urgente du cours d'Éthique et culture religieuse étaient inspirées par un même constat: le peuple ne savait pas «dialoguer». «Compétence» nécessaire à l'ère du «vivre-ensemble», le «dialogue» devait être inculqué de force dès le plus jeune âge, quitte à parier à moyen terme sur le roulement naturel des générations, et donc sur la substitution définitive de l'ancien peuple par le nouveau peuple.

La crise des accommodements raisonnables, ainsi que sa prise en charge subséquente par la commission Bouchard-

Taylor et les médias de masse de la «légitimité», ont constitué un premier coup de force d'envergure. La nouvelle élite inter/multiculturaliste avait manifesté son emprise sur le débat public: de nouveaux interdits allaient désormais régner, et chacun était tenu d'en prendre acte.

Au train où vont les choses, et à en juger par la façon dont ce dossier a été traité par le gouvernement, Montréal-Nord risque bien d'être le prétexte à un deuxième coup de force. La tenue récente à Montréal-Nord d'un «Forum social», à la façon «Porto Allegre», a été relayée avec complaisance par les médias, qui ont fait semblant de n'y voir qu'un «festival communautaire» parmi d'autres. Ce n'est guère surprenant, puisqu'un examen sérieux du «Hoodstock '09» les aurait amenés à considérer la dimension idéologique de l'événement. Organisé en vue de «commémorer» la mort de Freddy Villanueva, le «Hoodstock '09» proposait une programmation pour le moins évocatrice: conférences sur le *gangsta rap* («au-delà des stéréotypes»), la jeunesse «multiculturelle» («pour mieux connaître ses droits»), les organismes communautaires («entre vision et subvention»), les «grands frères» ex-gangsters de rue («venus délivrer un message axé sur la conscientisation, la responsabilisation et le communautarisme»), l'éducation alternative («pour l'éducation de nos communautés»), sur le Canada («une puissance coloniale?»), et sur bien d'autres sujets. Un spectacle fut ensuite présenté au parc Aimé-Léonard, mettant en vedette le chanteur-activiste Luck Mervil et plusieurs groupes de hip-hop, de «musique du monde» et de R&B.

À lire la programmation de l'événement, on se rend tôt compte que le langage des organisateurs témoigne de leur intériorisation des codes idéologiques de l'extrême gauche, ou encore de l'inter/multiculturalisme. Je mets côte à côte les termes «extrême gauche» et «inter/multiculturalisme»,

car je sais bien que le parallèle mettra mal à l'aise les nombreuses consciences «humanistes» qui, la main sur le coeur et le voile sur les yeux, ont rejoint le consensus de l'intelligentsia sur l'idéologie du «vivre-ensemble». Ces belles âmes ne veulent pas se faire rappeler d'où vient la doctrine qui fait maintenant autorité dans les médias de masse, l'administration publique, les universités et les firmes de marketing et de management. L'inter/multiculturalisme est le nom officiel que l'on nous a imposé par souci de normaliser au centre gauche ce qui se caractérisait d'abord par un souci de déconstruction radicale de toute forme d'autorité civile. S'il ne s'agit pas d'extrême gauche, je me demande bien ce que c'est? Du reste, le groupuscule Montréal-Nord Républik, impliqué de près dans l'organisation du «Hoodstock», ne fait pas mystère de ses affiliations idéologiques. Parmi les participants à la coalition qu'il avait réunie le 11 octobre dernier, on retrouvait la Jeunesse communiste du Québec, Antifa-Montréal, Personne n'est illégal, Solidarité sans frontière, Libertad... Le vernis de l'air du temps fut ensuite appliqué sur l'offre idéologique de base : les termes-clés de «diversité», «multiculturalisme», «tolérance» et autres «lutte aux préjugés» abondent comme autant de signaux de reconnaissance à l'adresse des alliés idéologiques à l'intérieur du système, dans la zone moelleuse et bénie du centre gauche.

Les militants qui se sont emparés du dossier de Montréal-Nord sont habiles et expérimentés. Ils viennent essentiellement de la Coalition contre la répression et les abus policiers (CRAP), mais aussi de nouveaux joueurs ralliés autour de Will Prosper dans Montréal-Nord Républik. Je parle ici des militants de terrain, et non des militants technocratiques du Conseil interculturel de Montréal, ou d'autres organismes établis et écoutés de l'administration publique. Le travail des premiers consiste à enflammer les esprits et à mobiliser

des disciples, voire à établir un certain climat d'intimidation, tandis que le travail des seconds en est un de normalisation. Les uns oeuvrent sous les projecteurs et jouent sur les affects; les autres se tiennent davantage en coulisse et s'autodésignent comme intervenants privilégiés pour rationaliser le phénomène.

De fait, force est de constater que les militants de la CRAP ont réussi à faire passer leur message à travers la famille Villanueva. Dès le début, la famille semble avoir été assiégée par des agitateurs qui ont su donner un sens à son drame par le biais d'une offre idéologique déjà bien rodée: dichotomie exclusion/inclusion, majorité/minorités, blancs/ethnies, police/immigrés. Si j'ai bien compris (on affirme dans l'article<sup>1</sup> qu'elle s'est adressée à un policier via un interprète), la mère de la victime ne parle même pas la langue du pays, ce qui en dit long sur sa vulnérabilité potentielle face aux démagogues de tous poils, qui maîtrisent, eux, tous les codes du système. Ses paroles étonnantes, lors de la marche de dimanche dernier en l'honneur de son fils disparu, appelaient naturellement la comparaison avec l'argumentaire militant de la CRAP: «C'est douloureux de savoir que son fils a été assassiné par un bandit», a-t-elle déclaré à *La Presse*, suivie par sa fille, Wendy, qui disait pour sa part vouloir militer jusqu'à ce que «des accusations soient portées contre le policier qui a tiré sur [son] frère». Sur le site de la CRAP, on peut lire que l'organisme militant désire lui aussi, parmi d'autres revendications intransigeantes, que des «accusations criminelles soient portées contre l'agent Jean-Loup Lapointe pour la mort de Freddy Villanueva». Pourtant, on est toujours en attente d'une enquête judiciaire qui viendrait éclaircir les conditions réelles où s'est déroulé l'incident: pourquoi parler d'accusations, alors que nous n'avons même

<sup>1</sup> Martin Croteau, «Hoodstock: conférences et spectacle de rap à Montréal-Nord», *La Presse*, 10 août 2009

pas tous les faits en main? Les paroles militantes de la CRAP et de la famille Villanueva sont regrettables, car elles laissent transparaître un souci de vengeance plutôt que de justice. S'il devait être prouvé que l'agent Lapointe a agi en légitime défense, en quoi porter des accusations criminelles à son encontre satisfait un quelconque «désir de justice»? Pour la famille Villanueva et la CRAP, il est clair que l'agent Lapointe est coupable d'emblée, et que toute tentative d'apaisement est assimilable à une trahison. Le message est clair: soit il y a une enquête complète sur le «profilage racial», donc sur le «racisme systémique» de la police, soit il n'y a rien du tout et on crie au complot raciste. Freddy Villanueva, et en cela le travail militant autour de «Hoodstock '09» était essentiel, est transformé en martyr d'une cause destinée à être reprise par les autorités technocratiques en deux temps: d'abord au sein de la hiérarchie du SPVM, où il s'agira de renforcer le multiculturalisme institutionnalisé (par ailleurs déjà fort avancé); puis au sein des administrations municipale et provinciale, lesquelles seront appelées à ouvrir un vaste chantier de réingénierie sociale pour dénouer les «tensions entre les jeunes et les autorités» à Montréal-Nord.

L'obsessionnelle enquête sur le «profilage racial» que réclament à grands cris les militants de la CRAP ne procède pas que d'une simple pulsion de vengeance, mais d'une ambition beaucoup plus large d'établir un pouvoir d'un tout nouveau genre à Montréal-Nord. Elle vise à ouvrir une fenêtre politique propice à la négociation d'un nouveau partage des pouvoirs entre la police et les intervenants communautaires, la mairie d'arrondissement et la technocratie inter/multiculturaliste, et surtout: entre les non-civils et les civils. Plus la distinction entre autorité civile et société civile sera consommée, plus l'application de la loi deviendra problématique. Et c'est ainsi que l'extrême gauche fait avancer son programme sous le couvert de l'inter/multiculturalisme. Si l'opération

devait réussir, on peut s'attendre à ce que l'expérience soit répétée dans d'autres quartiers chauds de la ville (NDG, Petite-Bourgogne, Côte-des-Neiges, etc.), qui pourraient également se voir déstabilisés par les mêmes procédés.

Les alliés technocratiques de centre gauche semblent en tout cas au rendez-vous. Dans une libre opinion parue dans *La Presse* du 8 août dernier, Frantz Benjamin, ex-président du Conseil interculturel de Montréal, aujourd'hui commissaire scolaire et candidat d'Union Montréal dans Saint-Michel aux prochaines élections municipales, réitérait la nécessité d'imbriquer l'enquête sur la mort de Freddy Villanueva dans une enquête élargie sur le présumé «profilage racial» de la police. «*Nous espérons que cette enquête abordera tous les aspects, y compris la question du profilage racial. Trop de voix se sont élevées autour du profilage racial pour aujourd'hui balayer d'un revers de main cette question*», écrit-il. Qui sont ces «voix», au juste? Les jeunes gens galvanisés par la propagande de la CRAP? La famille Villanueva, qui reprend elle-même mot pour mot la propagande de la CRAP, jusqu'à amalgamer le désir de vengeance et le désir de justice? De rassemblement en rassemblement, cela commence à faire un certain nombre de personnes, certes dérisoire à l'échelle de la collectivité, mais considérable à l'échelle médiatique. La CRAP est assez expérimentée pour savoir qu'une centaine de militants motivés et un plan média serré suffisent pour procurer à n'importe quelle «cause» une existence médiatique, a fortiori si la «cause» peut se nourrir d'un martyr, comme c'est le cas avec Montréal-Nord. Et que veulent les médias, sinon une «story» pleine de pathos? D'où la martyrisation de Freddy Villanueva (Montréal-Nord Républik cherche même à faire rebaptiser le parc Henri-Bourassa du nom du martyr...), prélude à la construction du mythe de la «jeunesse en colère» de Montréal-Nord, même si l'on sait fort bien que la casse de l'été dernier a été

le fait de membres de gangs de rue, qui sont venus d'aussi loin que Laval pour régler leurs comptes avec les autorités. Contre toute raison, à travers le «storytelling» mélodramatique d'un jeune immigré innocent tué par les balles d'un policier baveux et raciste, la CRAP a réussi à intégrer la trame médiatique sous l'angle de l'injustice sociale plutôt que sous celui de la criminalité.

En se distanciant d'une part de «toute accusation hâtive», et en insistant d'autre part pour lier le «profilage racial» aux événements de Montréal-Nord, Benjamin tente de faire passer pour modérée une position qui ne peut pas l'être. Puisque je fais un appel à la «vigilance», et que je parle en même temps de la nécessité de se pencher sur le «profilage racial», c'est donc que je suis quelqu'un de mesuré, qui sait penser par catégories et par degrés – tel est, en somme, ce que nous raconte Frantz Benjamin. Et le voilà qui, après avoir prétendu renoncer à «jouer à 'À qui la faute?'», entreprend de pousser son interprétation inter/multiculturaliste des événements, tout en se disant en surface contre toute forme d'inter/multiculturalisme: «Les jeunes de Montréal-Nord ne souhaitent pas qu'on leur reconnaisse leur appartenance ethnoculturelle, mais plutôt que la couleur de leur peau, leur accent, leurs trajectoires migratoires, leurs conditions socioéconomiques ou leurs croyances ne soient plus un facteur d'exclusion». Raisonnement éminemment tortueux, typique de la pensée circulaire des intellectuels-experts. Que veut nous dire par là Frantz Benjamin? Que la couleur de peau, l'accent, la trajectoire migratoire, les conditions socioéconomiques ou les croyances de Dany Villanueva ont été un seul instant pris en compte lors de son interpellation par les agents Lapointe et Pilote, le 8 août 2008? En quoi l'interpellation d'un individu connu pour ses fréquentations suspectes relève-t-il de l'exclusion, en quoi cela est-il l'exemple d'une injustice qui toucherait tous les jeunes de Montréal-

Nord? En quoi les émeutes, qui n'étaient pas « sociales », mais criminelles, auraient-elles exprimé un message social cohérent? Frantz Benjamin ne le sait pas. Tout ce qu'il sait, c'est que Montréal-Nord est l'occasion d'entonner le chant obamien des « acteurs de changement » et de « l'audace d'espérer », deux autres formules qui ne veulent rien dire sinon que l'auteur, d'une originalité stupéfiante, se réclame de l'optimisme progressiste de Barack Obama. De même écrit-il que « l'urgence d'aujourd'hui est de sortir de la dialectique police-jeunes ou de celles des institutions et du milieu pour parler de préférence de communauté. Donnons-nous le goût de bouger, de travailler ensemble ». Goût de bouger? Travailler ensemble? Communauté? Qu'est-ce à dire? De quoi parle-t-on au juste? Que propose Frantz Benjamin? Que dit-il *concrètement*? Eh bien, Frantz Benjamin dit qu'il veut une enquête sur le « profilage racial ». Voilà ce qu'il dit. Tout le reste, le jargon et les raisonnements tortueux, ne lui sert qu'à souligner son appartenance à la gauche technocratique professionnelle, plutôt qu'au militantisme radical de la CRAP et de Montréal-Nord Républik. Une nuance de pacotille, mais faite sur mesure pour la bonne conscience de l'intelligentsia québécoise, qu'il s'agit de convaincre.

Les militants radicaux de la CRAP et de Montréal-Nord Républik peuvent ainsi compter sur leurs alliés technocratiques traditionnels de centre gauche. Le but est d'en arriver à faire une pression suffisante sur les principaux partis politiques pour leur arracher une vaste enquête technocratique sur le présumé « profilage racial », que ce soit l'année prochaine ou dans trois ans. Tôt ou tard, le parti au pouvoir se retrouvera de nouveau dans une situation précaire; tôt ou tard, une nouvelle émeute éclatera à Montréal-Nord ou ailleurs. Et cette fois, le premier ministre ne pourra plus se cacher, comme Jean Charest l'a fait l'année dernière en laissant le dossier entre les mains de ses ministres et des fai-

seurs d'opinion. Réaction symptomatique, car les émeutes de Montréal-Nord constituaient somme toute le premier trouble de type guérilla sur le territoire québécois depuis la crise d'Oka, en 1990. Je rappelle – il me semble que ce fait est presque toujours passé sous silence ou banalisé – que nos policiers et nos pompiers ont été la cible de balles réelles le 8 août 2008. Que l'on continue de parler de Montréal-Nord sous l'angle de la supposée «injustice sociale» ou du supposé «racisme» plutôt que sous celui de la sécurité publique et de l'intérêt national témoigne de l'ampleur de la confiscation idéologique en cours par l'extrême gauche militante. Confiscation idéologique qui avait déjà cours sur le fond depuis la commission Bouchard-Taylor entre pouvoir politique et technocratique: ni PLQ, ni le PQ, ni l'ADQ n'ont les reins assez solides pour résister aux pressions de la gauche technocratique. Cela étant, comment pourraient-ils résister à la demande pour une enquête sur le «profilage racial», qui traverse à la fois le militantisme radical et l'élite inter/multiculturaliste? Un nouveau coup de force de nos intellectuels-experts se profile à l'horizon. □

## Lire les essais

- JEAN LALIBERTÉ  
Les fonctionnaires, Politique,  
bureaucratie et jeux de pouvoir,  
Québec 132
- MARTIN BREAUH ET FRANCIS  
DUPUIS-DÉRI (DIR.)  
La démocratie au-delà du  
libéralisme : perspectives  
critiques 134
- OMAR AKTOUF  
La stratégie de l'autruche. Post-  
mondialisation, management et  
rationalité économique 140

**JEAN LALIBERTÉ**

*Les fonctionnaires, Politique, bureaucratie et jeux de pouvoir, Québec, Septentrion, 2009, 262 pages*

Retraité de la fonction publique, l'auteur offre ici une visite guidée personnelle de la maison.

Notre système politico-administratif a beau fonctionner «relativement bien», constate-t-il d'entrée, ses «rouages demeurent mystérieux pour la plupart des gens» (p. 8). La visite évite la grande politique (rapport entre États, guerre et paix) et les considérations approfondies sur le pouvoir, la souveraineté, la raison d'État et autres thèmes de philosophie politique. Elle s'en tient à l'appareil administratif et même à la «fonction publique» au sens étroit (qui exclut, par exemple, les élus du peuple, mais aussi d'autres salariés de l'État: juges, policiers, aumôniers de prison, etc.

Son but n'est pas de réhabiliter la fonction publique, ni d'ailleurs de la dénigrer. Si l'auteur ne manque pas d'en souligner les lourdeurs et les travers, il a conscience des services indispensables qu'elle rend. Il ne plaide pas en faveur du «public» contre le «privé» (les «PPP», par exemple, sont pour lui dans l'ordre des choses), mais il ne fait pas l'inverse non plus. Au fond, la fonction publique figure à ses yeux un mal nécessaire. Il serait utopique de vouloir s'en passer et il

faut plutôt l'appréhender telle qu'elle est dans sa nécessité et sa réalité.

La première moitié du livre («Les secrets de la fonction publique») décrit l'institution: cadre juridique et politique, catégories d'agents, mécanismes de décision, comparaisons avec d'autres pays. L'auteur insiste sur le caractère «bicéphale» de l'appareil qui, à la fois administratif et politique, est irrémédiablement tiraillé entre fonctionnaires et ministres. Puisant sans doute à une typologie qui a cours en psychologie de l'organisation, il classe la fonction publique comme «organisation névrosée et paranoïaque», où règne incompréhension, méfiance, soupçon (p. 57, p. 60, etc.). Véritable «maison de verre», dit-il, qui engendre chez l'occupant une mentalité obsidionale (ch. 6). L'affaire est simplement de s'y rompre si on veut faire partie des gagnants.

L'autre moitié («Les jeux politiques des fonctionnaires») porte sur le comportement des acteurs. Véritable vademecum à l'intention des candidats ou apprentis fonctionnaires désireux de savoir comment se comporter dans la fonction publique et en gravir les échelons. Sont passés en revue les «règles», «stratégies», «tactiques», «talents», «pièges» à suivre, à déployer ou à éviter afin de réussir dans la carrière (par exemple: acquérir les bons réflexes politiques, porter attention au langage non verbal, entretenir son réseau de contacts, ne pas se confier à un supérieur hiérarchique, se méfier des embûches du courriel, recourir aux doubles standards). Tout tourne ici autour des «jeux politiques» et de leur apprentissage souvent «long et ardu» (p. 157), ce que l'auteur appelle la «micropolitique» (ch. 11), aux antipodes souvent des valeurs morales reçues ou de l'«éthique traditionnelle du travail» (p. 156).

L'ouvrage n'est pas sans donner l'impression d'un constant réductionnisme où la « petite politique », sinon la simple carrière individuelle prend toute la place. Où est la grande politique ? et le service du bien commun ? Faux-semblants derrière lesquels le fonctionnaire « gagnant » sait cacher son jeu. Laliberté a décidé une fois pour toutes que la fonction publique n'est pas le lieu d'une coopération, mais d'une compétition impitoyable entre carriéristes. Si le Prince de Machiavel pouvait (et peut toujours) alléguer le service de l'État, le fonctionnaire de Laliberté n'a plus que son ambition personnelle...

Richard Gervais

### **MARTIN BREAUGH ET FRANCIS DUPUIS-DÉRI (DIR.)**

*La démocratie au-delà du libéralisme : perspectives critiques*, Montréal, Athéna éditions, 2009, 196 pages

Dans la plupart des provinces canadiennes, les partis libéraux représentent l'alternative centriste entre conservateurs et NPD. Aux États-Unis, les démocrates doivent se défendre à chaque élection d'être des *liberals*, c'est-à-dire des gauchistes. Et pendant ce temps, les militants altermondialistes dénoncent l'économie néolibérale.

Ce n'est toutefois aucune de ces acceptions particulières du terme « libéralisme » qui est abordée dans l'ouvrage *La démocratie au-delà du libéralisme : perspectives critiques*. Plus généralement, les auteurs s'en prennent au régime politique de l'ensemble des démocraties modernes. Ainsi que l'explique Francis Dupuis-Déri, « le libéralisme est un vaste mouvement au sein duquel se côtoient diverses conceptions de

la légitimité politique» (p. 161), allant des plus strictement libérales aux plus républicaines. En ce sens, les penseurs que les directeurs de l'ouvrage associent au libéralisme vont de Fukuyama et Rawls, à Furet et Manent, en passant par Habermas. Ces auteurs ont en commun le fait qu'ils «s'entendent pour dire que les citoyens ont le droit d'entrer en compétition lors d'élections pour obtenir le privilège de siéger au sein du Parlement, lieu d'expression de la souveraineté politique où les lois sont proposées, débattues et votées» (p. 161). C'est ainsi que Francis Dupuis-Déri définit le libéralisme démocratique, auquel les collaborateurs de l'ouvrage adressent différentes critiques.

Les auteurs s'en prennent d'abord à la représentation politique. À partir d'une critique de Locke, Carole Pateman rejette le principe même de représentation, qui transforme les citoyens en «simples spectateurs de ce que font leurs représentants» (p. 63). À cette critique de la représentation tout court s'ajoute celle du caractère faussé de cette représentation, qui fait en sorte que les différents groupes identitaires qui composent la population ne se retrouvent pas dans des justes proportions au sein des assemblées législatives. La démocratie représentative renforcerait ainsi la domination de l'«homme blanc, d'un certain âge, hétérosexuel, plus riche et plus scolarisé que la moyenne de la population» (p. 147). Cette critique, qui confond représentation politique et représentation statistique, s'appuie sur une conception du politique comme lieu de rencontre des identités plutôt que comme espace d'affrontement idéologique. Ainsi, Diane Lamoureux dénonce le «principe d'agrégation mathématique du suffrage universel» qui ne permet pas aux «individus postmodernes» d'être «représentés sur le mode d'une démocratie substantive» (p. 151). Autrement dit, les «individus postmodernes» ne voudraient pas que leur vote soit compté, mais que leur identité soit visible.

C'est l'élection elle-même, comme « processus légitime de sélection d'une élite politique » (p. 12), qui est ici remise en cause. Pour Dupuis-Déri, le suffrage universel pose problème puisque la « supériorité numérique n'est pas garante d'une supériorité de la raison » (p. 167). Bien entendu, il n'a pas tort. Mais qui donc peut prétendre détenir la « supériorité de la raison » et ainsi s'arroger le pouvoir ? Les majorités prennent parfois de très mauvaises décisions. Les minorités aussi. Les juges aussi. Les assemblées délibératives fraternelles et égalitaires aussi. La question n'est pas de savoir qui est le plus raisonnable, mais qui détient la légitimité pour agir au nom du peuple.

La démocratie libérale n'est pas parfaite, loin s'en faut. Les misères de l'État moderne évoquées par André Vachet dans le premier chapitre de l'ouvrage, sont bien réelles. Le pouvoir démesuré accordé au personnel politique (p. 30), la « disqualification de la fonction parlementaire » au profit de la bureaucratie gouvernementale (p. 31) et la position inconfortable de l'élu entre sa fidélité au peuple, à son parti et à lui-même (p. 20), sont effectivement des problèmes incontournables de nos régimes politiques. La variété des modes de scrutin et des institutions représentatives que l'on retrouve dans les pays démocratiques témoignent des différentes réponses apportées à ces éternelles questions. Insatisfaits de l'ensemble de ces modèles, les auteurs de l'ouvrage nous proposent plutôt de changer de régime politique.

Le communisme ayant perdu de son lustre après avoir été mis en pratique, les alternatives à la démocratie libérale actuellement en vogue sont la « démocratie délibérative » de Cohen et Rogers et la « démocratie radicale » de Laclau et Mouffe. Plusieurs variantes de ces modèles sont défendues par les collaborateurs de l'ouvrage.

Martin Breugh s'inspire de la Commune de Paris pour suggérer un mode d'organisation politique qui « comporte, à son sommet, une instance élue, et à sa base, une multiplicité de clubs et d'associations locales qui permettent au grand nombre de participer à l'élaboration du vivre-ensemble » (p. 112-113). On voit mal en quoi ce modèle, qui ne fait qu'ajouter des instances intermédiaires non élues entre le citoyen et ses représentants, peut améliorer notre démocratie. En fait, on n'a qu'à observer le comportement actuel des regroupements associatifs pour imaginer ce que donnerait ce modèle: une politique de lobbys qui empêche la réalisation de tout projet d'envergure.

Dans un même ordre d'idées, Carole Pateman propose de « passer d'un État démocratique libéral à une communauté politique composée d'une multitude d'unités participatives ou autogérées » (p. 63). Encore une fois, un tel éparpillement du pouvoir ne peut que tuer la communauté politique et paralyser l'action collective. La petite communauté autogérée, aussi délibérative soit-elle, se retrouvera totalement impuissante face à une menace extérieure.

Au nom de l'« humanisme civique », Jean-Pierre Couture souhaite quant à lui introduire davantage de démocratie directe dans notre régime politique, un objectif partagé par bien des nostalgiques de la Cité athénienne. Les expériences récentes de démocratie directe indiquent toutefois que cette noble intention est loin d'être une panacée. Aux États-Unis, où les élections sont combinées à des référendums sur toutes sortes de questions, le taux de participation électorale est anémique, alors qu'au contraire, les deux référendums sur la souveraineté du Québec ont donné lieu à des taux de participation record. Tout cela suggère que les citoyens font confiance à leurs représentants élus pour prendre des déci-

sions au jour le jour, et ne souhaitent être consultés directement que lorsque l'enjeu en vaut vraiment la chandelle.

Les modèles inspirés de la démocratie «radicale» ou «déliberative» sont toutefois rejetés par les auteurs les plus radicaux de l'ouvrage, qui vont encore plus loin dans leur critique de la démocratie libérale. Ces auteurs adoptent une approche explicitement révolutionnaire. Ainsi, Miguel Abensour défend une démocratie «insurgeante», fondée sur «le désordre fraternel contre le pouvoir des chefs, bref, la non-domination, un lien politique non contraignant, égalitaire contre l'ordre» (p. 188).

Une telle méfiance envers l'autorité mène évidemment à l'anarchie, ce que reconnaît Francis Dupuis-Déri. Celui-ci défend une version anarchiste de la démocratie délibérative qui, contrairement à sa version libérale, postule que «les délibérations sont légitimes dans la mesure où les participants sont réellement égaux, tant sur le plan politique qu'économique» (p. 164). Puisqu'une telle égalité de condition n'est possible que dans un régime totalitaire, on peut se demander sous quel régime politique il faudra vivre en attendant que les conditions propices à la délibération soient réunies.

Le régime défendu par Dupuis-Déri est à la fois anarchiste et marxiste. Anarchiste, car la prise de décision politique doit découler uniquement de la «délibération» pouvant être «animée par un facilitateur» sans salaire ni pouvoir décisionnel (p. 180). Marxiste, car s'appuyant sur la vieille rengaine selon laquelle la liberté dans nos démocraties est illusoire, en raison des «inégalités découlant de l'appropriation par certains individus des moyens de production» et des pouvoirs politiques (p. 163).

Cet argument connu se retrouve également dans le chapitre de Jules Townshend, qui défend une conception de la démocratie impliquant une « transformation des rapports de propriété » (p. 70). Pour Townshend, les modèles postmarxistes du type « démocratie radicale » et « démocratie délibérative » ne permettent pas d'atteindre la véritable démocratie, puisqu'elles n'impliquent pas le renversement du capitalisme. C'est pour cette raison qu'il préfère la conception de la démocratie défendue par C.B. Macpherson, dont la théorie « fait ressortir la nécessité de trouver d'autres rapports de production » (p. 92). Ainsi que l'affirme Townshend, la théorie de Macpherson « comporte des implications socialistes révolutionnaires » et invite à une « révision institutionnelle draconienne » (p. 85).

Puisque tous les collaborateurs de l'ouvrage partagent une même répulsion envers la démocratie libérale, le grand débat qui traverse les différents chapitres est finalement celui entre marxistes et postmarxistes, qui rivalisent à savoir qui assumera le mieux son antilibéralisme, autrement dit, qui défendra le régime politique le plus radical. Les sensibilités identitaires contemporaines se mêlent aux vieux arguments anticapitalistes pour former des configurations révolutionnaires diverses, qui constituent autant de redéfinitions du terme « démocratie ». Voilà l'aspect le plus problématique de cet ouvrage : en affirmant s'en prendre uniquement à la démocratie libérale, plutôt qu'à la démocratie tout court, les auteurs réussissent à présenter leurs projets révolutionnaires comme étant respectables. En cherchant à tout prix à penser la démocratie à l'extérieur des cadres du libéralisme, ils ont pourtant abandonné l'essentiel : la démocratie.

Joëlle Quérin

Doctorante en sociologie, UQAM

**OMAR AKTOUF**

*La stratégie de l'autruche. Post-mondialisation, management et rationalité économique, préface de Federico Mayor-Zaragoza, postface de Ramon Cercos et Abdelkarim Errouaki, Montréal, Écosociété, 3<sup>e</sup> éd. 2008, 372 pages*

Publié pour la première fois en 2002, cet essai du professeur Aktouf connaît depuis un succès notable, y compris — et même surtout — auprès du grand public. En témoigne cette troisième édition après seulement six ans et quelque 5 000 exemplaires écoulés sur le seul marché québécois. Identique en substance aux précédentes, cette édition, explique l'auteur, est tout de même «épurée des relatives inexactitudes [...], améliorée sur le plan du style et dotée d'une «nouvelle préface de l'auteur»» (p. 8).

Extrait de la préface à cette 3<sup>e</sup> édition : «Le capitalisme financier «à la façon US», que je me suis efforcé de décrypter à travers cet ouvrage, dévoile enfin sa nature sinistre et sauvage. Du cynique scandale des *subprimes* à la frénétique flambée des prix du pétrole, en passant par la spéculation — encore plus cynique sinon criminelle — sur les matières de base et les céréales, rien ne semble pus pouvoir contrecarrer le sombre scénario de cet inexorable bulldozer financier, obsédé par le court terme et écrabouillant tout dans la poursuite de ses mégaprofits virtuels et instantanés» (p. 9).

À l'encontre du néolibéralisme envahissant, un courant de pensée prend de l'ampleur aujourd'hui. Devant les abus et déséquilibres insupportables auxquels aboutissent la mondialisation de l'économie, sa déréglementation, sa financiarisation, des voix s'élèvent un peu partout qui réclament, disons-le en un mot, l'humanisation de l'économie. Elles récusent la déification des soi-disant «lois du marché» et le dogmatisme aveugle autour de la «libre concurrence»

qui imprègnent le discours officiel et notamment les institutions économiques internationales. Ces voix nombreuses exigent au contraire qu'on réarticule l'économie à des finalités plus humaines, qu'on refinalise le développement en fonction de l'intérêt réel des collectivités, qu'on en finisse avec la dérive «chrématistique» (les richesses pour les richesses) qui déjà sous nos yeux engage l'humanité sur la voie de l'autodestruction. On classera Aktouf dans ce courant de pensée, à côté d'autres figures de renom tels, entre cent, Joseph Stiglitz (*Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*, Fayard, 2006) ou Ricardo Petrella (*Pour une nouvelle narration du monde*, Écosociété, 2007).

À ce réquisitoire contre l'économisme ambiant, Aktouf, qui est professeur titulaire de management à l'École des hautes études commerciales de Montréal et fondateur du groupe Humanisme et gestion, apporte justement la dimension d'un management qui soit repensé, un management qui tranche avec la «pensée *business*» dont les «formation de type MBA sont les fers de lance» (p. 44). Il a des mots précis et durs contre le «management *made in USA*» qu'il appelle «le bras armé de la pensée économique dominante» (p. 164 et ailleurs). Par exemple, dans le chapitre 5 consacré au management «comme concrétisation de la «trahison chrématistique»», Aktouf écrit : «Le management traditionnel et les écoles de gestion [...] sont le lieu de systématisation, de légitimation, de justification pratique et d'application concrète de cette «science du cautionnement de l'enrichissement infini des plus riches» [expression de l'économiste Richard Langlois dans *Pour en finir avec l'économisme*, Boréal, 1995].» Le managérialisme à l'américaine est à ses yeux «le plus directement coupable de ce cautionnement» (p. 189).

Dans *La stratégie de l'autruche*, le professeur Aktouf s'attaque donc à ce complexe ékonomisme et managérialisme, qu'il appelle l'économie-management. Il poursuit d'ailleurs cette dénonciation ainsi que son plaidoyer en faveur d'une économie humanisée dans un ouvrage qui sort en même temps que cette réédition: *Halte au gâchis. En finir avec l'économie-management à l'américaine* (Liber, 2008).

Richard Gervais

RENÉE BLANCHET ET LÉO BEAUDOIN

*Jacques Viger. Une biographie*, VLB, 2009, 270 pages

GASTON DESCHÊNES

*L'année des Anglais*, Septentrion, 2009, 158 pages

CHARLES DENIS

*Robert Bourassa (Tome 2) La force de l'expérience*, Fides, 2009, 456 pages

IGNACE OLAZABAL (DIR.)

*Que sont les baby-boomers devenus? Aspects sociaux d'une génération vieillissante*, Nota Bene, 2009

SAMUEL MOURIN

*Porter la guerre aux Iroquois. Les expéditions françaises contre la Ligue des Cinq Nations à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, Éditions GID, 2009, 312 pages

ELLEN MEIKSINS WOOD

*L'origine du capitalisme. Une étude approfondie*, LUX, 2009, 328 pages

MARIO PELLETIER

*La Caisse dans tous ses états*, Carte blanche, 2009, 368 pages

CHRISTIAN MORISSONNEAU

*Le rêve américain de Champlain*, HURTUBISE HMH, 2009, 256 pages

MICHEL LAMBERT

*Histoire de la cuisine familiale du Québec, Volume 3 : La forêt, ses régions et ses produits*, Éditions GID, 2009, pages

ALEXANDRE LANOIX

*Historica & compagnie. L'enseignement de l'histoire au service de l'unité canadienne 1867-2007*, LUX, , pages

YVES TREMBLAY

*Les plaines d'Abraham*, Athena éditions, 2009, 148 pages

RÉGIS THIBEAULT

*Industrie laitière et transformation agraire au Saguenay—Lac-Saint-Jean, 1870 et 1950*, PUL, 2009, xxiv-256 pages

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

*Rumilly, l'homme de Duplessis*, LUX, 2009, 410 pages

PETER BISCHOFF

*Les débardeurs au port de Québec*, HURTUBISE HMH, 2009

KATELL COLLIN

*Le roman-monde d'Édouard Glissant*, PUL, 2008, 312 pages

SUZANNE PAQUET

*Le paysage façonné*, PUL, 258 pages

GIORGIO AGAMBEN ET AL.

*Démocratie dans quel état*, Écosociété, 2009, 101 pages

DAVID DUPONT

*Brève histoire de l'agriculture au Québec*, Fides, 2009, 232 pages

JEAN-FRANÇOIS ROUSSEAU ET OLIVIER DURAND (DIR.)

*Une seule terre à cultiver. Les défis agricoles et alimentaires mondiaux*, PUQ, 2009, 198 pages

CATHERIN EGO

*Québec, 1759. Le siège et la bataille*, PUL, 2009, 327 pages

*Souveraineté du Québec  
Langue française  
Fête nationale  
Assurance  
vie*



[www.ssjbmauricie.qc.ca](http://www.ssjbmauricie.qc.ca)  
375-4881 • 1-800-821-4881



Sansregret, Taillefer & Associés inc.  
Cabinet en assurance collective de personnes

178, rue Sainte-Marie  
Terrebonne (Québec)  
J6W 3E1

[info@sta-conseil.com](mailto:info@sta-conseil.com)  
[www.sta-conseil.com](http://www.sta-conseil.com)  
Téléphone: (450) 471-2662  
(514) 355-7869  
(800) 782-5799

Télécopieur:  
(450) 471-0026  
(514) 355-7923

Allard CA inc.

Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

8175, boul. St-Laurent, 3<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2P 2M1  
Téléphone: (514) 385-6601 • Fax: (514) 385-6177  
Courriel: [allardp@qc.aira.com](mailto:allardp@qc.aira.com)

# GFB

*Gestion François Beaudoin*

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire  
offrant tous les services requis  
pour une transaction réussie.

819-397-4920

## CLUB DES 100 ASSOCIÉS DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Fernand Allard	Henri Joli-Cœur
Patrick Allen †	Lucie Lafortune †
François-Albert Angers †	Anna Lagacé-Normand †
Gaston-A. Archambault †	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair	Denis Lazure †
Paul Banville	Richard Leclerc
Thérèse Baron †	Clément Martel
François Beaudoin	Jacques-C. Martin
Gaston Beaudry †	Yvon Martineau
Dominique Bédard †	Roger Masson
Yvan Bédard	Daniel Miroux
Henri Blanc	Louis Morache
Antoinette Brassard	Rosaire Morin †
Henri Brun	Reginald O'Donnell
Jean-Charles Claveau	Arthur Prévost †
Roch Cloutier	Ghislaine Raymond-Roy
Robert Comeau	René Richard †
Robert Côté	Jacques Rivest
Louis-J. Coulombe	Jean-Denis Robillard
Gérard Deguire	Ivan Roy
Bob Dufour	Paul-Émile Roy
Yves Duhaime	Claudette Thériault
Nicole Forest	Marcel Trottier †
Léopold Gagnon	Réal Trudel
Henri-F. Gautrin †	Cécile Vanier
Claude Ghanimé	André Verronneau
Paul Grenier	Claude-P. Vigeant
Michel Grimard	Madeleine Voora
Yvon Groulx	André Watier
Marcel Henry	

**Le Club des 100 associés  
regroupe les donateurs de 1000 \$ et plus.**

# L'Action NATIONALE

## Liberté d'expression

*L'Action nationale* ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

## Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

### Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

## Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

## Collaboration à la révision

Jacques Brousseau

## Mise en page

Sylvain Deschênes

## Impression

Marquis imprimeur

## LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

### Mission

Être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

### Président

Denis Monière

### Secrétaire

Charles-Philippe Courtois

### Trésorier

Robert Ladouceur

### Conseillers

Mathieu Bock-Côté

Christian Gagnon

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

### Ex Officio

Robert Laplante

### Membres

Dave Anctil

Jean-Louis Bourque

Myriam D'Arcy

Pierre de Bellefeuille

Robert Comeau

Benoît Dubreuil

Geneviève Dugré

Henri Laberge

Josée Lacourse

Gilles Lavoie

Alain Laramée

Anne-Michele Meggs

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Joëlle Quéryn

Guillaume Rousseau

### Membres honoraires

Christiane Bérubé, Jacques Boulay †, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Jean-Jacques Chagnon, Hélène Chénier, Pierre Dupuis †, Lucia Ferretti, Delmas Lévesque, Yvon Groulx, Léo Jacques, Yves Michaud, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Rhéaume

### Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jean Genest †, Jean-Marc Léger, Georges Meyers, Paul-Émile Roy

ABONNEMENT	GRILLE TARIFAIRE	
	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	<b>73,37 \$</b> <small>(65\$ + taxes)</small>	<b>135,45 \$</b> <small>(120\$ + taxes)</small>
Abonnement de soutien	<b>175 \$</b>	<b>300 \$</b>
Étudiant	<b>42,89 \$</b> <small>(38\$ + taxes)</small>	<b>76,75 \$</b> <small>(68\$ + taxes)</small>
Institution	<b>129,81 \$</b> <small>(115\$ + taxes)</small>	<b>220,11 \$</b> <small>(195\$ + taxes)</small>
Autres pays	<b>150 \$</b>	<b>275 \$</b>
<b>Nouveauté!</b> Abonnement PDF	<b>50,79 \$</b> <small>45 \$ + taxes</small>	<b>90,30 \$</b> <small>80 \$ + taxes</small>
	TVQ 1012563392	TPS 11901 9545

Trois façons de régler votre abonnement

- paiement internet sécurisé Desjardins dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

L'ACTION NATIONALE  
82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H2X 1X3  
Téléphone: 514-845-8533  
sans frais, 1-866-845-8533  
*Pour nous joindre par courriel:*  
revue@action-nationale.qc.ca  
**www.action-nationale.qc.ca**

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

**L'Action nationale est membre de la SODEP: [www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca)**

**Envoi de Poste-Publications** - Enregistrement N° 09113 « Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP) pour nos dépenses d'envoi postal » **Canada**  
« Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à notre adresse ».



CAMPAGNE  
DE FINANCEMENT  
**2009**  
DE L'ACTION  
NATIONALE

Montréal, le 15 mai 2009

Chère et cher compatriote,

*L'Action nationale* sert depuis plus de 90 ans la cause du Québec et constitue un outil intellectuel inestimable pour la marche du peuple québécois vers l'indépendance nationale.

Année après année, cette revue est au cœur des débats et ne peut compter que sur ses lecteurs et sur les dons pour survivre. Elle ne peut et ne veut dépendre des subventions gouvernementales.

Le Québec a besoin d'une revue où l'on puisse s'exprimer librement même et surtout lorsque des propositions ou des oppositions vont à contre-courant des monopoles médiatiques ou des appareils partisans. *L'Action nationale* est un carrefour où s'exprime la diversité du mouvement indépendantiste.

Aujourd'hui, nous faisons appel à votre sens de l'histoire et de la continuité et nous vous demandons de participer généreusement au soutien financier de *L'Action nationale*. Par ce geste, vous contribuez à enrichir et promouvoir l'indépendance de notre nation.

Je vous remercie de votre contribution en espérant avec vous que le Québec dise enfin oui à sa naissance de peuple libre.

Gilles Pelletier  
Comédien

Vous pouvez faire votre don

- à la boutique internet de L'Action nationale  
[www.action-nationale.qc.ca](http://www.action-nationale.qc.ca)
- nous téléphoner pour faire un don avec votre numéro de carte de crédit VISA ou MASTERCARD  
514-845-8533 ou sans frais 1-866-845-8533
- par la poste avec le formulaire au verso.



sous la présidence  
d'honneur de  
Gilles Pelletier

# CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2009 DE L'ACTION NATIONALE

Votre don \_\_\_\_\_ \$

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Pour faire votre don par la poste

- Faire un chèque à l'ordre de L'Action nationale  
OU  
 Indiquer votre numéro de carte de crédit (VISA ou MASTERCARD)

\_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ /

et la date d'expiration \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

puis découper et expédier ce formulaire avec votre paiement.



L'Action nationale  
82, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal QC H2X 1X3

L'Action nationale émet des reçus fiscaux  
pour les dons qu'elle reçoit en vertu de son statut  
d'organisation d'éducation politique (OEP/002)